

Maurice Chiasson Consultants inc.

La migration des jeunes francophones au Canada

Rapport final présenté à :

- la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)**
- Place aux jeunes en région - Québec (PAJR)**
- et à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)**

Le 27 juin 2016

Maurice Chiasson Consultants inc.
114, chemin Franklin
Beaconsfield (Québec) H9W 5P7

Tél. : (514) 426-4408
Cell. : (514) 926-4004
mcconsultants@videotron.ca

Table des matières

Sommaire exécutif.....	11
Introduction	16
1. Objectifs de la recherche.....	17
2. Méthodologie.....	18
3. Inventaire des programmes et des initiatives.....	19
4. Besoins des jeunes.....	36
4.1 Jeunes : 14 à 17 ans.....	38
4.1.1 Intérêt envers le milieu d'origine.....	40
4.1.2 Besoins et motivations.....	42
4.2 Jeunes : 18 à 25 ans.....	45
4.2.1 Conception de la mobilité	46
4.2.2 Intérêt envers le milieu d'origine.....	47
4.2.3 Besoins et motivations.....	48
4.2.4 Rôle des partenaires	50
4.2.4.1 Partenaires gouvernementaux.....	50
4.2.4.2 Partenaires communautaires.....	53
4.3 Jeunes : 26 à 35 ans	55
4.3.1 Conception de la mobilité	57
4.3.2 Intérêt envers le milieu d'origine.....	58
4.3.3 Besoins et motivations.....	59
4.3.4 Rôle des partenaires	60
4.3.4.1 Partenaires gouvernementaux.....	60
4.3.4.2 Partenaires communautaires.....	63
5. Éléments comparatifs aux groupes d'âge	66
5.1 Conception de la mobilité.....	66
5.2 Intérêt envers le milieu d'origine	66
5.3 Besoins et motivations	67
5.4 Rôle des partenaires.....	68
5.5 Connaissance des programmes et des initiatives	69

6. Mobilité et milieu minoritaire.....	71
7. Pistes d'orientation	75
7.1 Parlants français	75
7.2 Familles et amis	75
7.3 Intégration économique	75
7.4 Communautés inclusives.....	77
7.5 Formation postsecondaire	78
7.6 Services et espace en français	78
7.7 Promotion du milieu	79
7.8 Actions concertées	80
Conclusion	81
Références bibliographiques	82
Webographie.....	84
Annexes.....	88
Annexe 1 - Entrevues : liste des intervenants interrogés	88
Annexe 2 - Entrevues : questionnaires.....	91
Annexe 3 - Sondage : questionnaires	93
Annexe 4 - Sondage : profil des répondants 14-17 ans	100
Annexe 5 - Sondage : profil des répondants 18-25 ans	106
Annexe 6 - Sondage : profil des répondants 26-35 ans	112

Liste des tableaux et des graphiques

Tableau 1 - Francophonie au Canada en 2011	20
Tableau 2 - Groupes d'âge des répondants	37
Graphique 2 - Groupes d'âge des répondants.....	37

Groupe d'âge : 14-17 ans

Tableau 3 - Provinces et territoires (14-17 ans)	38
Graphique 3 - Provinces et territoires (14-17 ans)	38
Tableau 4 - Provinces et territoires (excluant le Québec) (14-17 ans)	101
Graphique 4 - Provinces et territoires (excluant le Québec) (14-17 ans)	101
Tableau 5 - Langue maternelle (14-17 ans)	102
Graphique 5 - Langue maternelle (14-17 ans)	102
Tableau 6 - Milieu rural ou milieu urbain (14-17ans).....	103
Graphique 6 - Milieu rural ou milieu urbain (14-17 ans)	103
Tableau 7 - Milieu d'origine (14-17ans)	104
Graphique 7 - Milieu d'origine (14-17 ans)	104
Tableau 8 - Intention de demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans)	41
Graphique 8 - Intention de demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans)	41
Tableau 9 - Choix de demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans).....	42
Graphique 9 - Choix de demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans).....	42
Tableau 10 - Motivations à demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans).....	43
Graphique 10 - Motivations à demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans).....	43
Tableau 11 - Milieu et attentes (14-17 ans)	44
Graphique 11 - Milieu et attentes (14-17 ans)	44

Groupe d'âge : 18-25 ans

Tableau 12 - Provinces et territoires (18-25 ans).....	45
Graphique 12 - Provinces et territoires (18-25 ans)	46
Tableau 13 - Langue maternelle (18-25 ans).....	106
Graphique 13 - Langue maternelle (18-25 ans).....	106
Tableau 14 - Milieu rural ou milieu urbain (18-25 ans).....	107
Graphique 14 - Milieu rural ou milieu urbain (18-25 ans).....	107
Tableau 15 - Milieu d'origine (18-25 ans).....	108

Graphique 15 - Milieu d'origine (18-25 ans).....	108
Tableau 16 - Niveau d'études complété (18-25 ans)	109
Graphique 16 - Niveau d'études complété (18-25 ans)	109
Tableau 17 - Marché du travail (18-25 ans).....	110
Graphique 17 - Marché du travail (18-25 ans).....	110
Tableau 18 - Marché du travail et milieu d'origine (18-25 ans)	111
Graphique 18 - Marché du travail et milieu d'origine (18-25 ans)	111
Tableau 19 - Conception de la mobilité (18-25 ans).....	47
Graphique 19 - Conception de la mobilité (18-25 ans).....	47
Tableau 20 - Intention de retourner dans le milieu d'origine (18-25 ans).....	48
Graphique 20 - Intention de retourner dans le milieu d'origine (18-25 ans).....	48
Tableau 21 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine (18-25 ans)	49
Graphique 21 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine (18-25 ans)	50
Tableau 22 - Rôle des partenaires gouvernementaux (18-25 ans).....	51
Graphique 22 - Rôle des partenaires gouvernementaux (18-25 ans).....	51
Tableau 23 - Actions des partenaires gouvernementaux (18-25 ans)	52
Graphique 23 - Actions des partenaires gouvernementaux (18-25 ans)	52
Tableau 24 - Rôle des partenaires communautaires (18-25 ans)	53
Graphique 24 - Rôle des partenaires communautaires (18-25 ans)	53
Tableau 25 - Actions des partenaires communautaires (18-25 ans).....	54
Graphique 25 - Actions des partenaires communautaires (18-25 ans).....	54
Tableau 26 - Initiatives gouvernementales et communautaires (18-25 ans).....	55
Graphique 26 - Initiatives gouvernementales et communautaires (18-25 ans).....	55

Groupe d'âge : 26-35 ans

Tableau 27 - Provinces et territoires (26-35 ans).....	56
Graphique 27 - Provinces et territoires (26-35 ans)	56
Tableau 28 - Langue maternelle (26-35 ans).....	112
Graphique 28 - Langue maternelle (26-35 ans).....	112
Tableau 29 - Milieu rural ou milieu urbain (26-35 ans).....	113
Graphique 29 - Milieu rural ou milieu urbain (26-35 ans).....	113
Tableau 30 - Milieu d'origine (26-35 ans).....	114

Graphique 30 - Milieu d'origine (26-35 ans).....	114
Tableau 31 - Niveau d'études complété (26-35 ans)	115
Graphique 31 - Niveau d'études complété (26-35 ans)	115
Tableau 32 - Marché du travail (26-35 ans).....	116
Graphique 32 - Marché du travail (26-35 ans).....	116
Tableau 33 - Marché du travail et milieu d'origine (26-35 ans)	117
Graphique 33 - Marché du travail et milieu d'origine (26-35 ans)	117
Tableau 34 - Conception de la mobilité (26-35 ans).....	57
Graphique 34 - Conception de la mobilité (26-35 ans).....	57
Tableau 35 - Intention de retourner dans le milieu d'origine (26-35 ans).....	58
Graphique 35 - Intention de retourner dans le milieu d'origine (26-35 ans).....	58
Tableau 36 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine (26-35 ans)	59
Graphique 36 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine (26-35 ans)	60
Tableau 37 - Rôle des partenaires gouvernementaux (26-35 ans).....	61
Graphique 37 - Rôle des partenaires gouvernementaux (26-35 ans).....	61
Tableau 38 - Actions des partenaires gouvernementaux (26-35 ans)	62
Graphique 38 - Actions des partenaires gouvernementaux (26-35 ans)	62
Tableau 39 - Rôle des partenaires communautaires (26-35 ans)	63
Graphique 39 - Rôle des partenaires communautaires (26-35 ans)	63
Tableau 40 - Actions des partenaires communautaires (26-35 ans).....	64
Graphique 40 - Actions des partenaires communautaires (26-35 ans).....	64
Tableau 41 - Initiatives gouvernementales et communautaires (26-35 ans).....	65
Graphique 41 - Initiatives gouvernementales et communautaires (26-35 ans).....	65

Tableaux comparatifs

Tableau 42 - Conception de la mobilité.....	66
Tableau 43 - Intérêt envers le milieu d'origine.....	67
Tableau 44 - Motivations.....	67
Tableau 45 - Actions des partenaires gouvernementaux	68
Tableau 46 - Actions des partenaires communautaires	69
Tableau 47 - Connaissance des programmes et des initiatives	69



Cette étude a été réalisée pour le compte de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), de Place aux jeunes en région - Québec (PAJR) et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) grâce à l'appui financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du Québec, ainsi qu'avec l'appui des gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

La firme d'experts-conseils Maurice Chiasson Consultants inc. a réalisé cette étude en partenariat avec Isabelle Déry de la firme ID Entrepreneurship.

Notes au lecteur

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte. Les abréviations suivantes sont utilisées dans le même but.

AFN	Association des francophones du Nunavut
AFY	Association franco-yukonnaise
AJF	Association de la jeunesse fransaskoise
APÉCA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
CBDC	Corporations au bénéfice du développement communautaire
CCNB	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
CCO	Conseil de la coopération de l'Ontario
CDEM	Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
CJFCB	Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique
CJP	Conseil jeunesse provincial, Manitoba
CNF	Collège nordique francophone
CPF	<i>Canadian Parents for French</i>
CSFN	Commission scolaire francophone du Nunavut
CSFY	Commission scolaire francophone du Yukon
CSLF	Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard
ETP	École technique et professionnelle
FANE	Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse
FCFA	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
FESFO	Fédération de la jeunesse franco-ontarienne
FFT	Fédération franco-ténoise
FJA	Francophonie jeunesse de l'Alberta
FJCF	Fédération de la jeunesse canadienne-française
FJFNB	Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
FJTNL	Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador
ICML	Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
JA	Jeunesse Acadienne
JCT	Jeunesse Canada au travail
L'Assemblée	Assemblée de la francophonie de l'Ontario
NACD	<i>Northern Alberta Development Council</i>
PAJO	Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario
PAJR	Place aux jeunes en région
PCH	Patrimoine canadien
PFETE	Programme fédéral d'expérience de travail étudiant

PSC	Plan stratégique communautaire
RDÉE	Réseau de développement économique et d'employabilité
SAIC	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SEED	Stage d'emploi étudiant pour demain/ <i>Student Employment Experience Development</i>
SKILL	<i>Student Summer Skills Incentive</i>
STEP	<i>Summer Temporary Employment Program</i>
USA	Université Sainte-Anne
USB	Université de Saint-Boniface

Sommaire exécutif

Rapatriement et recrutement

Les communautés francophones en milieu minoritaire, en collaboration avec une diversité de partenaires, ont des actions à mener afin d'accueillir et d'intégrer les jeunes. Par contre, les communautés ne doivent pas miser uniquement sur le retour et la rétention de jeunes dans leur milieu d'origine. Nous reconnaissons que les initiatives de rapatriement ont toujours leur pertinence en milieu minoritaire en raison de l'importance du défi démographique. Par contre, les communautés doivent également mettre l'accent sur les jeunes migrants, voire les immigrants, à la recherche d'un milieu répondant à leurs attentes et dans lequel ils peuvent s'épanouir.

Enjeu démographique

Dans le cadre de cette enquête, réalisée auprès de jeunes en milieu minoritaire regroupés en trois tranches d'âge (14-17 ans, 18-25 ans et 26-35 ans) ainsi qu'auprès d'intervenants gouvernementaux et communautaires, nous dressons d'abord un portrait démographique nécessaire à la compréhension de l'importance de l'enjeu de la migration des jeunes dans chaque province et territoire. Nous constatons des écarts d'ordre démographique importants non seulement entre les régions canadiennes, mais également entre les communautés francophones minoritaires au pays.

Programmes et initiatives

Nous observons que les actions gouvernementales et communautaires afin de favoriser le retour de jeunes dans leur milieu d'origine semblent laisser davantage la place à des actions misant sur l'accueil et sur l'intégration de jeunes en provenance d'horizons divers. Celles-ci s'inscrivent notamment dans des actions d'accompagnement et d'intégration sur le marché du travail. Par contre, il existe peu d'actions spécifiques pour le milieu francophone minoritaire.

Conception de la mobilité

Dans le cadre de cette étude, des informations ont été recueillies auprès des jeunes concernant leur intérêt à revenir dans leur communauté d'origine, leurs besoins et leurs motivations à s'établir dans un milieu et leurs attentes face aux partenaires gouvernementaux et communautaires. Nous leur avons également demandé leur conception de la mobilité.

La mobilité des jeunes, dans une perspective individuelle, est considérée comme une opportunité. Il semble nécessaire pour un jeune de partir de son milieu d'origine pour élargir ses horizons et se façonner une identité qu'il lui permettra de s'épanouir. Par contre, en fonction de l'importance de l'enjeu démographique et de la réalité propre aux divers milieux minoritaires, la mobilité des jeunes, dans une perspective communautaire, semble constituer, dans bien des cas de figure, un défi.

Pistes d'orientation

Des pistes d'orientation sont formulées afin que les communautés francophones en milieu minoritaire puissent tirer leur épingle du jeu sur le plan de la migration des jeunes. Certaines suggestions s'adressent aux jeunes afin de les inciter à revenir dans leur milieu d'origine; d'autres propositions visent particulièrement les jeunes en général qu'une communauté aimerait accueillir; et des pistes concernent à la fois des jeunes ayant quitté leur milieu d'origine et des jeunes d'ailleurs qu'une communauté aimerait recruter.

1. Parlants français

Les efforts afin de recruter des jeunes estimés essentiels au développement et à l'épanouissement des communautés minoritaires doivent passer par des actions auprès des jeunes francophones de langue maternelle, mais également auprès de jeunes anglophones ou autres ayant un intérêt pour le fait français et pouvant s'exprimer en français. Nous retrouvons un million de francophones de langue maternelle au sein des communautés francophones et acadiennes. Par contre, nous estimons à 2,6 millions le nombre de Canadiens pouvant s'exprimer en français à l'extérieur du Québec. Nous en retrouvons 10 millions à l'échelle du pays.

2. Famille et amis

La motivation première qui fait en sorte qu'un jeune demeure ou revient dans son milieu d'origine est sa famille, ainsi que la présence de ses amis. Dans le cadre de stratégies de rapatriement, nous suggérons de tirer profit de ces deux clientèles dans les messages à diffuser auprès des jeunes, voire même les utiliser comme ambassadeurs.

3. Intégration économique

Les possibilités d'emploi constituent la seconde source de motivation qui incite un jeune à demeurer ou revenir dans son milieu d'origine. En plus de faire connaître les emplois, il est suggéré parmi les voies à poursuivre en matière d'intégration économique :

- l'offre de stages domestiques¹ rémunérés : c'est une façon pour un jeune de se faire connaître auprès d'employeurs, tout en lui permettant d'acquérir de l'expérience et des connaissances;
- l'appui à l'entrepreneuriat jeunesse : le recours à l'entrepreneuriat est susceptible de répondre aux besoins des jeunes en matière d'emploi, d'une part, et aux préoccupations des communautés en ce qui concerne l'importance de dynamiser économiquement leur milieu, d'autre part;
- la valorisation du français et du bilinguisme sur le marché du travail : leur valeur ajoutée dans l'économie doit être démontrée. C'est sous cet angle que l'on peut convaincre les gouvernements d'appuyer des actions pour favoriser le retour ou le recrutement de jeunes francophones et leur intégration;
- la mobilité professionnelle interprovinciale et territoriale : la mise en place de programmes d'échanges professionnels à durée limitée permettrait l'acquisition de compétences et d'expériences sur le marché de l'emploi, tout en répondant à la conception de la mobilité exprimée par les jeunes dans le cadre de cette enquête.

4. Communautés inclusives

Le sentiment d'appartenance envers le milieu d'origine constitue l'une des motivations des jeunes qui fait en sorte qu'ils demeurent ou reviennent dans leur milieu d'origine. Afin d'accroître ce sentiment d'appartenance, les communautés doivent être inclusives et se montrer à l'écoute des aspirations et des besoins des jeunes. Les partenaires communautaires devraient notamment, selon les jeunes consultés :

- encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes;
- favoriser l'offre de sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires.

¹ Les stages domestiques font référence à l'offre de stages locaux ou en région. Ceci n'inclut pas les stages à l'international.

En somme, il faut poursuivre les efforts afin que le tissu associatif au sein des communautés francophones et acadiennes offre à la jeunesse « son » espace pour s'exprimer, prendre des décisions et exercer son propre leadership.

5. Formation postsecondaire

Les jeunes francophones quittent notamment leur milieu d'origine afin de poursuivre leurs études en français dans des établissements universitaires et collégiaux. Plusieurs jeunes ne reviennent pas par la suite. À titre de pistes, il est suggéré :

- de favoriser la poursuite d'études postsecondaires en français dans les diverses régions au pays par l'offre d'une plus grande gamme de programmes;
- de réduire la dette étudiante pour les jeunes locaux qui ont étudié dans un établissement postsecondaire de la province et du territoire concerné, mais également pour ceux ayant étudié ailleurs et qui manifestent le désir de revenir dans leur province ou territoire d'origine;
- d'adopter des incitatifs fiscaux pour favoriser l'accès à la propriété, mais également afin d'alléger le fardeau de la dette étudiante pour les jeunes qui reviennent dans leur province et territoire d'origine après leurs études.

On souligne également l'importance de simplifier le processus de reconnaissance des diplômes pour les jeunes ayant terminé une formation à l'extérieur du Canada.

6. Services et espace en français

L'offre de services en français ne figure pas dans les motivations premières qui incitent les jeunes à demeurer ou à revenir dans leur milieu d'origine. Par contre, l'offre de services en français n'est pas reléguée au dernier plan par les jeunes.

L'importance de l'espace francophone offrant une diversité de services constitue un pôle d'attractivité pour un certain nombre de jeunes, surtout quand ceux-ci considèrent fonder une famille.

7. Promotion du milieu

Les communautés en milieu minoritaire doivent adopter un *branding* afin d'inciter les jeunes à les découvrir, ou à les redécouvrir. En plus de son espace francophone, chacune des communautés doit faire connaître ses atouts et ses avantages pour encourager les jeunes à s'y établir. Les services, les infrastructures et les occasions d'emploi ou d'affaires d'une communauté, par exemple, doivent non seulement être connus des

jeunes francophones originaires du milieu, mais également auprès d'autres jeunes susceptibles d'être intéressés.

8. Actions concertées

L'engagement de tous les acteurs est essentiel afin d'agir sur la migration et la mobilité au bénéfice des jeunes, mais aussi des communautés. Le secteur privé et les organismes communautaires doivent s'engager avec les paliers de gouvernement. Les municipalités sont des acteurs de proximité qui connaissent bien les enjeux locaux. Ils ont un rôle important à jouer, tout comme les établissements scolaires et postsecondaires.

Les tables de concertation qui regroupent les intervenants gouvernementaux et communautaires ainsi que les organismes nationaux et provinciaux/ territoriaux œuvrant auprès des jeunes des communautés francophones et acadiennes doivent poursuivre leurs efforts afin de coordonner leurs actions susceptibles d'appuyer une migration positive en milieu minoritaire.

Conclusion

Les jeunes aujourd'hui sont informés. Leur milieu d'origine ou autre doit leur offrir des avantages, leur proposer des occasions professionnelles et des possibilités de vivre en français. Telles sont les principales attentes signifiées par les jeunes à l'égard des instances gouvernementales, des organismes communautaires et des communautés en général. C'est à ce prix qu'ils iront s'y établir.

Introduction

La migration des jeunes est une tendance préoccupant un ensemble de communautés francophones en milieu minoritaire au pays. Ce phénomène, appelé communément « exode des jeunes », semble prendre particulièrement de l'importance depuis que l'on assiste à un vieillissement accéléré de la population et à une baisse considérable du taux de natalité.

Une étude réalisée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICML) en 2014-2015 a brossé un portrait de la migration des jeunes francophones ainsi que des perceptions et des besoins des acteurs associatifs dans la francophonie canadienne². Cette étude a permis aux partenaires d'approfondir leurs connaissances relatives aux thématiques suivantes :

- Problématique de la migration des jeunes dans les régions francophones du Canada, excluant le Québec;
- Ressources ou initiatives en place pour atténuer le problème de migration des jeunes;
- Niveau d'importance ou de priorité accordé au phénomène de l'exode des jeunes francophones vers les grandes villes de la francophonie canadienne;
- Impact de l'exode des jeunes sur la pérennité des communautés francophones et l'avenir du fait français;
- Potentiel au niveau de l'entrepreneuriat jeunesse.

L'étude a notamment démontré que l'exode est une préoccupation bien présente. Malheureusement, on n'assiste pas à des actions majeures et multiples afin de pallier à cette problématique. On remarque que l'immigration francophone suscite davantage d'intérêt comparativement au phénomène migratoire. Il y a un manque de ressources et de concertation entre les organismes et les paliers gouvernementaux en ce qui concerne l'enjeu de la migration.

De plus, on constate que les initiatives recensées ne s'inscrivent pas dans une stratégie nationale ou provinciale/ territoriale permettant de préciser le rôle des intervenants. Des actions concertées autour de stratégies provinciales/ territoriales multisectorielles tenant compte des enjeux et des besoins spécifiques de chaque région et des jeunes semblent nécessaires.

² Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICML) (Mars 2015). Rapport : Migration des jeunes francophones au Canada, Moncton (Nouveau-Brunswick), 279 pages.

Ainsi, un recensement des mesures existantes et une consultation auprès de jeunes adultes francophones en situation minoritaire se sont avérés nécessaires afin de comprendre plus précisément les lacunes et les opportunités dans l'offre de services, tout en tentant de cerner la perception et les attentes de la jeunesse francophone³.

1. Objectifs de la recherche

Les objectifs de la recherche reposent essentiellement :

- A. sur la réalisation d'un inventaire des programmes et services auprès des gouvernements fédéral et provinciaux/ territoriaux, mais également auprès des organismes francophones porte-parole des différentes provinces et des territoires, ainsi qu'auprès de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et de ses membres;
- B. sur le recueil de données primaires à l'aide d'un sondage et d'une série d'entrevues permettant d'y dégager un portrait de l'offre des programmes et des services à l'échelle des communautés francophones en milieu minoritaire au pays; d'y dégager un portrait des attentes et besoins des jeunes; ainsi qu'identifier les lacunes dans l'offre de services;
- C. sur la proposition de pistes d'orientation en vue d'améliorer l'établissement des jeunes francophones dans les différentes provinces et dans les territoires⁴.

³ Place aux jeunes en région, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Fédération de la jeunesse-canadienne française (mars 2016). Appel d'offres : Consultant ou chercheur pour la réalisation d'une étude sur la migration des jeunes francophones au Canada, s.p.

⁴ Ibid.

2. Méthodologie

Cette recherche repose sur la combinaison d'une recherche documentaire et d'une série d'entrevues menées auprès d'intervenants gouvernementaux, communautaires et autres (25 participants). Parmi les intervenants communautaires, nous retrouvons la plupart des directions générales et des coordonnateurs des organismes jeunesse francophones provinciaux et territoriaux. Ces entrevues ont été réalisées entre le 17 avril et le 22 juin 2016 (voir Annexe 1 - Entrevues : liste des intervenants interrogés et Annexe 2 - Entrevues : questionnaires).

Nous avons également réalisé un sondage en ligne destiné aux jeunes en milieu minoritaire (937 répondants). Ces jeunes ont été scindés en trois clientèles distinctes : les 14 à 17 ans; les 18 à 25 ans; et les 26 à 35 ans. Les informations recueillies dans le cadre de ce sondage, réalisé entre le 3 mai et le 3 juin 2016, ont particulièrement permis de cerner l'intérêt des jeunes envers leur milieu d'origine, tout en identifiant leurs besoins et motivations d'y demeurer ou d'y revenir. Ce sondage a également permis d'en connaître davantage sur leur conception de la mobilité et du rôle que devraient jouer les partenaires gouvernementaux et communautaires; ces dernières composantes du sondage ciblaient particulièrement les groupes plus âgés, en l'occurrence les 18-25 ans, ainsi que les 26-35 ans⁵.

⁵ Maurice Chiasson Consultants inc. (8 juin 2016). Migration des jeunes francophones – 14 à 17 ans : Rapport de sondage présenté à la FJCF, à PAJR et à la FCFA, 26 pages.

Maurice Chiasson Consultants inc. (8 juin 2016). Migration des jeunes francophones – 18 à 25 ans : Rapport de sondage présenté à la FJCF, à PAJR et à la FCFA à la FCFA, 30 pages.

Maurice Chiasson Consultants inc. (8 juin 2016). Migration des jeunes francophones – 26 à 35 ans : Rapport de sondage présenté à la FJCF, à PAJR et à la FCFA, 31 pages.

3. Inventaire des programmes et des initiatives

Nous avons répertorié des programmes gouvernementaux et des initiatives ayant un impact sur la migration des jeunes ou susceptibles, du moins, d'en avoir. C'est à l'aide de la recherche documentaire et des entrevues que ces programmes et initiatives ont été identifiés.

Nous devons mentionner d'emblée qu'il existe peu de programmes ou d'initiatives au pays visant spécifiquement le retour et la rétention des jeunes dans leur milieu d'origine. Par contre, les gouvernements, de concert avec les intervenants communautaires, appuient des initiatives favorisant, par exemple, l'intégration des jeunes sur le marché du travail nonobstant leur milieu d'origine.

La plupart des intervenants interrogés a fait référence au programme fédéral Jeunesse Canada au travail (JCT)⁶. Par ailleurs, le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE) offre aux étudiants à temps plein la possibilité d'explorer leurs intérêts et de développer leurs compétences⁷. Certains intervenants ont fait mention des programmes de Service Canada qui appuient les étudiants au niveau de leur intégration sur le marché du travail⁸.

Par ailleurs, nous avons répertorié quelques programmes et initiatives à l'échelle des provinces et des territoires où l'on retrouve une communauté francophone minoritaire. Nous n'avons pas la prétention d'en avoir compilé une liste exhaustive. Nous dressons au préalable un portrait démographique nécessaire à la compréhension de l'importance de l'enjeu de la migration des jeunes dans chaque province et territoire.

Vous retrouvez au Tableau 1 des données démographiques de l'ensemble des provinces et territoires au Canada qui mettent particulièrement l'accent sur l'espace francophone. Cet espace francophone est constitué des francophones de langue maternelle, mais également de l'ensemble des Canadiens ayant la capacité de soutenir une conversation en français. À la lecture de ce tableau, nous constatons des écarts d'ordre démographique importants non seulement entre les régions canadiennes, mais également entre les communautés francophones au pays.

⁶ <https://www.youngcanadaworks.ca>

⁷ <http://jobs-emplois.gc.ca/fswep-pfete/index-fra.php>

⁸ <http://www.servicecanada.gc.ca>

Tableau 1 - Francophonie au Canada en 2011

Provinces/ territoires	Population	Langue maternelle française	Pourcentage de la population provinciale/ territoriale totale	Capacité de soutenir une conversation en français	Pourcentage de la population provinciale/ territoriale totale
Alberta	3 645 257	81 085	2,2 %	238 770	6,6 %
C.-B.	4 400 057	70 760	1,6 %	298 695	6,9 %
Î.-P.-É.	140 204	5 685	4,1 %	17 135	12,4 %
Manitoba	1 208 268	47 670	4,0 %	104 630	8,8 %
N.-B.	751 171	240 455	32,5 %	312 270	42,2 %
N.-É.	921 727	34 585	3,8 %	94 310	10,4 %
Nunavut	31 906	450	1,4 %	1 240	3,9 %
Ontario	12 851 821	561 155	4,4 %	1 438 785	11,3 %
Québec	7 903 001	6 231 600	79,7 %	7 375 900	94,4 %
Sask.	1 033 381	18 930	1,9 %	47 000	4,6 %
TNL	514 536	3 020	0,6 %	23 580	4,6 %
TNO	41 462	1 165	2,8 %	3 760	9,2 %
Yukon	33 897	1 630	4,8 %	4 505	13,4 %
TOTAL	33 476 688	7 298 180	22,0 %	9 960 590	30,1 %

Nous verrons que l'enjeu de la migration ne doit pas uniquement être abordé en fonction d'une population à une date donnée; elle doit également tenir compte de la croissance, de la stagnation ou de la décroissance de cette population.

Alberta⁹

La population de l'Alberta se chiffre à 3 645 257 en 2011; elle est de 3 290 350 en 2006. Elle a donc connu une augmentation de l'ordre de 10,8 % au cours de cette période¹⁰. Par ailleurs, on compte 81 085 Albertains de langue maternelle française en 2011; ils sont 68 435 en 2006. En somme, la population francophone albertaine a augmenté de 18,5 %

⁹ Entrevue avec Cindie LeBlanc, directrice générale, Secrétariat francophone, Culture de l'Alberta, Gouvernement de l'Alberta (27 avril 2016); entrevue avec Casey Edmunds, directeur général, FJA (3 mai 2016).

¹⁰ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

entre 2006 et 2011¹¹. À titre indicatif, le nombre d'élèves inscrits dans les programmes de langue française en Alberta est en augmentation constante et se chiffre à 198 264 ou 29 % des élèves de la maternelle à la 12^e année en 2014-2015¹².

La croissance économique albertaine au cours des dernières décennies a fait en sorte que la province a connu une forte croissance démographique. Dans ce contexte et selon les intervenants interrogés, la mobilité des jeunes ne semble pas constituer un enjeu dans cette province. Les jeunes francophones qui ont quitté l'Alberta l'ont fait afin de poursuivre leurs études en français dans des programmes spécialisés comme la médecine. Ces programmes en français sont offerts dans des universités québécoises et dans des établissements en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta n'offre pas, parmi son éventail de programmes, ces spécialités¹³.

Nous ne retrouvons pas en Alberta, comme dans la plupart des provinces et des territoires, de programmes spécifiques pour contrer la mobilité. Nous pouvons néanmoins mentionner les bourses octroyées par le *Northern Alberta Development Council* (NACD) afin d'encourager le retour en milieu rural¹⁴.

Par contre, le gouvernement de l'Alberta offre des programmes favorisant l'intégration sur le marché du travail. À titre d'exemple, le *Summer Temporary Employment Program* (STEP) est une initiative provinciale visant l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi¹⁵. Des programmes de jumelage étude-travail permettent à des jeunes de terminer leur secondaire et d'être recrutés par l'industrie pétrolière, entre autres. Cependant, nous ne retrouvons pas d'actions gouvernementales menées spécifiquement afin d'intégrer les jeunes francophones sur le marché du travail.

Par ailleurs, il s'avère pertinent de souligner les actions menées auprès des jeunes francophones en Alberta et dans l'ensemble des autres provinces et territoires par les organismes membres de la FJCF. Celles-ci visent à développer auprès des jeunes âgés de 14 à 25 ans un sentiment d'appartenance à la francophonie et un engagement envers leur communauté¹⁶. Dans une certaine mesure, ces actions contribuent à la vitalité et au

¹¹ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue, Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 6.

¹² <http://culture.alberta.ca/francophone-secretariat/francais/faits-et-statistiques/>

¹³ <https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean>

¹⁴ <http://www.nadc.ca>

¹⁵ <http://www.albertacanada.com/opportunity/employers/summer-temporary-employment-program.aspx>

¹⁶ <http://fjcf.ca/>

dynamisme des communautés locales susceptibles d'encourager des jeunes à s'y établir et s'intégrer.

Colombie-Britannique¹⁷

La population de la Colombie-Britannique se chiffre à 4 400 057 en 2011; elle est de 4 113 487 en 2006. Elle a donc augmenté de 7,0 % au cours de cette période¹⁸. Par ailleurs, on compte 70 760 habitants de langue maternelle française dans cette province en 2011; ils sont 63 295 en 2006. Ce qui représente une augmentation de 11,8 % de la population francophone entre 2006 et 2011¹⁹.

La question de la migration en Colombie-Britannique, comme en Alberta, ne semble pas constituer une problématique ou un enjeu en tant que tel. Le gouvernement provincial ne semble pas avoir de programmes spécifiques pour contrer la mobilité des jeunes et favoriser leur rétention.

Nous devons quand même mentionner que le coût de la vie dans la province fait en sorte que plusieurs jeunes émigrent à l'extérieur de leur milieu d'origine. Le coût de la vie est particulièrement élevé dans des milieux urbains comme Vancouver²⁰. C'est un phénomène qui semble toucher particulièrement la tranche d'âge des 20 à 35 ans.

Par ailleurs, plusieurs jeunes francophones quittent la province pour poursuivre leurs études en français. À part *Simon Fraser University* qui offre quelques programmes en français²¹ et le Collège Educacentre²², les autres établissements postsecondaires de la province ne semblent pas offrir de programmes en français. De jeunes Franco-Colombiens se retrouvent alors dans des établissements postsecondaires à Ottawa ou à Montréal, entre autres.

En ce qui concerne l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi, il existe un certain nombre d'initiatives. À titre d'exemple, le programme *Get Youth Working* a été conçu

¹⁷ Entrevue avec Véronique Mercier, gestionnaire, Entente fédérale-provinciale sur les langues officielles, Secrétariat aux Affaires intergouvernementales, Bureau de la première ministre, Gouvernement de la Colombie-Britannique (28 avril 2016); entrevue avec Rémi Marien, directeur général, CJFCB (27 avril 2016).

¹⁸ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

¹⁹ Statistique Canada (2012). *Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue, Recensement de la population de 2011* (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 6.

²⁰ <http://ici.radio-canada.ca/regions/colombie-britannique/2014/12/29/001-prix-logement-inquiet.shtml>

²¹ <http://www.sfu.ca/french.html>

²² <http://educacentre.com>

pour que les jeunes puissent acquérir, par le biais de la formation et de stages, les connaissances nécessaires pour intégrer le marché du travail²³. Par contre, il ne semble pas exister de programmes provinciaux spécifiques pour les francophones.

Île-du-Prince-Édouard²⁴

La population de l'Île-du-Prince-Édouard se chiffre à 140 204 en 2011; elle est de 135 851 en 2006. Elle a donc connu une augmentation de 3,2 % au cours de cette période²⁵. Par ailleurs, on compte 5 685 insulaires de langue maternelle française en 2011; ils sont 5 880 en 2006. Ce qui signifie, par contre, une diminution de 3,4 % de la population francophone de l'Île entre 2006 et 2011²⁶.

Cette province fait face à un enjeu démographique de taille qui n'est pas uniquement propre à la communauté francophone. La question démographique à l'Île doit être analysée en regard de sa faible augmentation, mais également en fonction du vieillissement de sa population. L'âge médian de la population canadienne s'élève à 39,9 ans en 2011. Quant à l'âge médian dans les provinces de l'Atlantique, elle est supérieure à la moyenne nationale : 43,8 ans à Terre-Neuve-et-Labrador, le plus élevé au pays; 43,1 ans en Nouvelle-Écosse; 43,0 ans au Nouveau-Brunswick et 42,2 ans à l'Île-du-Prince-Édouard²⁷.

Une stratégie démographique a d'ailleurs été annoncée pour l'Île-du-Prince-Édouard lors du dernier discours du trône le 5 avril dernier. Au cours de l'année à venir, le gouvernement provincial... « ... mettra en place une stratégie générale à long terme en vue de rapatrier, de recruter et de retenir un effectif compétent et talentueux à l'Île²⁸. »

²³ <http://www2.gov.bc.ca/gov/content/home/services-a-z/collection-of-a-z/get-youth-working-program>

²⁴ Entrevue avec Diane Arsenault, directrice, Secrétariat des affaires acadiennes et francophones, Bureau du conseil exécutif, Gouvernement de l'Î.-P.-É. (28 avril 2016); entrevue avec Karine Gallant, coordonnatrice provinciale, JA (17 avril 2016).

²⁵ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

²⁶ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue. Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 5.

²⁷ L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune, l'autre moitié plus âgée.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2012000/chap/pop/pop-fra.htm>

²⁸ Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (5 avril 2016). Discours du Trône : À l'occasion de la deuxième session de la soixante-cinquième assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard, à la page 3.

Par ailleurs, Compétences Île-du-Prince-Édouard offre, par exemple, des programmes de mentorat qui favorisent l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Ce n'est pas un programme destiné uniquement aux francophones²⁹.

Le Collège Acadie ÎPÉ³⁰ offre un nombre limité de formations. La plupart des jeunes francophones désirant poursuivre des études postsecondaires quitte donc la province. Le projet PERCÉ vise notamment le rapatriement de ces jeunes francophones après la fin leurs études postsecondaires. L'initiative, appuyée par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA), a notamment permis de pourvoir des postes bilingues dans le secteur de la santé. Le modèle a également été adapté afin de favoriser le retour de jeunes anglophones originaires de la province³¹.

Au plan communautaire, le RDÉE IPÉ collabore notamment avec la Commission scolaire de langue française (CSLF) pour trouver des stratégies afin de rejoindre les anciens diplômés et tenter de les inciter à revenir dans la province.

Manitoba³²

La population du Manitoba se chiffre à 1 208 268 en 2011; elle est de 1 148 401 en 2006. Elle a donc connu une augmentation de 5,2 % au cours de cette période³³. Par ailleurs, on compte 47 670 Manitobains de langue maternelle française en 2011; ils sont 47 100 en 2006. En somme, la population francophone du Manitoba, comparativement à la population en général, a connu une faible augmentation se chiffrant à 1,2 % entre 2006 et 2011³⁴.

L'Université de Saint-Boniface (USB)³⁵ et l'École technique et professionnelle (ETP) de cette même université permettent aux jeunes Franco-Manitobains d'acquérir des connaissances dans plusieurs domaines et répondre ainsi aux besoins du marché local

²⁹ http://skillspei.com/fr_programmes/fr_mentorat

³⁰ <http://www.collegeacadieipe.ca/>

³¹ <http://percepe.ca/historique>

³² Entrevue avec Mélanie Cwikla, directrice générale, Secrétariat aux affaires francophones, Gouvernement du Manitoba (29 avril 2016); entrevue avec Annette Willborn, directrice générale, Enfants et Perspectives pour la jeunesse, Gouvernement du Manitoba (2 mai 2016); entrevue avec Roxanne Dupuis, directrice générale, CJP, Manitoba (2 mai 2016).

³³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

³⁴ Statistique Canada (2012). *Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue, Recensement de la population de 2011* (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 6.

³⁵ <https://ustboniface.ca>

d'emploi. Un crédit d'impôt pour les frais de scolarité s'applique aux Manitobains ayant étudié au Manitoba ou ailleurs et qui s'établissent par la suite dans la province³⁶.

Jeunesse Manitoba travaille avec des employeurs potentiels afin de faciliter l'embauche d'étudiants et de jeunes âgés de moins de 30 ans. L'organisme, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux et communautaires, favorise l'offre de stages, de la formation, de l'encadrement, des bourses et des mesures de rémunération incitatives. Jeunesse Manitoba offre plus de 20 programmes d'emploi; cependant, l'organisme vise à faciliter l'accès aux jeunes aux quelque 200 programmes et services provinciaux³⁷. Par ailleurs, *First Jobs Strategy* appuie les jeunes Manitobains afin qu'ils puissent se faire connaître auprès des employeurs et s'établir dans la province³⁸.

Quelques années passées, des communautés manitobaines ont pu bénéficier de l'approche de Place aux jeunes en région³⁹ pour rapatrier et intégrer des jeunes dans leur milieu. Cette initiative, menée par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), s'adressait essentiellement aux francophones⁴⁰. Le modèle a également été repris ailleurs au sein de la francophonie canadienne, notamment en Ontario⁴¹. Quant aux initiatives gouvernementales actuelles observées au Manitoba ayant un impact sur la migration, elles s'adressent à tous les jeunes, qu'ils soient francophones ou anglophones.

Nouveau-Brunswick⁴²

La population du Nouveau-Brunswick se chiffre à 751 171 en 2011; elle est de 729 997 en 2006. Cette population a donc connu une augmentation de 2,9 % au cours de cette période⁴³. Par ailleurs, on compte 240 455 Néo-Brunswickois de langue maternelle française en 2011; ils sont 237 575 en 2006. Ce qui représente une faible augmentation de 1,2 % de la population francophone entre 2006 et 2011⁴⁴.

³⁶ <http://www.gov.mb.ca/tuition/index.fr.html>

³⁷ <http://www.gov.mb.ca/cyo/youth/index.fr.html>

³⁸ <http://news.gov.mb.ca/news/?item=35354>

³⁹ <https://www.placeauxjeunes.qc.ca>

⁴⁰ <http://www.cdem.com>

⁴¹ <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/img/gestion/944956972869512.pdf>

⁴² Entrevue avec Line Pinet, directrice, Francophonie canadienne et Langues officielles, Affaires intergouvernementales, Bureau du conseil exécutif, Gouvernement du Nouveau-Brunswick (28 avril 2016); entrevue avec Marc André Leblanc, directeur général, FJFNB (25 avril 2016).

⁴³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

⁴⁴ Statistique Canada (2012). *Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue. Recensement de la population de 2011* (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 4.

Le Nouveau-Brunswick est confronté à des défis d'ordre démographique, autant chez les francophones que chez les anglophones. Les trois autres provinces de l'Atlantique font également face à cet enjeu. Le gouvernement néo-brunswickois a d'ailleurs mis sur pied le Secrétariat sur la croissance démographique⁴⁵.

L'Université de Moncton⁴⁶ et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)⁴⁷, avec leur présence physique dans chacune des régions francophones de la province, sont susceptibles de répondre à l'ensemble des besoins de formation au sein de la communauté acadienne et favoriser la rétention.

Par ailleurs, les étudiants de familles à faible revenu de la province ont droit à la gratuité scolaire tant à l'université qu'au collège. Plusieurs étudiants francophones sont admissibles au programme. En rendant l'enseignement postsecondaire plus accessible, le gouvernement provincial vise à former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises, tout en solidifiant le tissu social de la province. Le nombre d'inscriptions dans les établissements publics du Nouveau-Brunswick ayant chuté depuis quelques années, ce programme veut également encourager les étudiants à poursuivre leurs études dans les établissements de la province⁴⁸.

En ce qui concerne spécifiquement l'intégration sur le marché de l'emploi, le programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) offre une variété de possibilités d'emploi d'été aux étudiants de niveau postsecondaire⁴⁹. Le Fonds d'emploi pour les jeunes offre un point d'entrée menant à un emploi à long terme pour les personnes sans emploi âgées de 18 à 29 ans qui doivent acquérir l'expérience professionnelle définie dans le cadre de leur plan d'action-emploi⁵⁰. D'autres programmes provinciaux à l'intention de la main d'œuvre à la recherche d'emploi sont également disponibles. Nous ne retrouvons pas de programmes destinés spécifiquement aux francophones.

Par ailleurs, nous observons au cours des dernières années, une forte migration de jeunes francophones du nord vers les régions urbaines du sud de la province. Plusieurs émigrent également vers le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien. Afin de favoriser le retour et l'intégration des jeunes francophones dans leur milieu d'origine, des actions

⁴⁵ http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/croissance_demographique.html

⁴⁶ <https://www.umoncton.ca>

⁴⁷ <http://ccnb.ca>

⁴⁸ http://chau.teleinterrives.com/nouvelle-Regional_Etudier_gratuitement_au_Nouveau_Brunswick-26312

⁴⁹ <http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/renderer.5099.html>

⁵⁰ <https://www.emploisnb.ca/yef/jobseeker>

spécifiques sont menées. À titre d'exemple, la CBDC Péninsule acadienne et ses partenaires appuient l'initiative *Je reviens! J'y reste!* L'initiative vise à outiller des jeunes francophones de 18 à 35 ans originaires de la Péninsule acadienne afin de faciliter leur retour dans la région⁵¹. Des initiatives de ce genre ont lieu dans d'autres régions francophones de la province.

Nouvelle-Écosse⁵²

La population de la Nouvelle-Écosse se chiffre à 921 727 en 2011; elle est de 913 462 en 2006. Elle a donc connu une faible augmentation de l'ordre de 0,9 % au cours de cette période⁵³. Par ailleurs, on compte 34 585 Néo-Écossais de langue maternelle française en 2011; ils sont 34 920 en 2006. Ce qui représente une diminution de 1,0 % de la population francophone de la province entre 2006 et 2011⁵⁴.

L'enjeu démographique est particulièrement préoccupant en Nouvelle-Écosse. Une série d'orientations a été suggérée afin de contrer le déclin démographique de la province qui se fera particulièrement sentir au cours des prochaines années, si la tendance et les projections se maintiennent. L'intégration des Néo-Écossais sur le marché du travail, par le biais la valorisation de l'entrepreneuriat, et des efforts pour attirer des nouveaux arrivants en provenance de l'international sont parmi les lignes directrices proposées⁵⁵.

L'Université Sainte-Anne⁵⁶ offre une gamme de programmes universitaires et collégiaux en français. Les Acadiens et les francophones néo-écossais désirant acquérir des connaissances en français dans plusieurs domaines spécialisés, comme l'architecture ou la physiothérapie, doivent le faire à l'extérieur de la province. Un certain nombre d'entre eux ne revient pas s'établir par la suite en Nouvelle-Écosse.

⁵¹ <http://www.jereviensjyreste.ca/>

Près de 300 jeunes ont participé à l'initiative *Je reviens! J'y reste!* depuis sa première édition en 2003; 51 % des jeunes participants sont revenus s'établir dans la région.

<http://www.acadienouvelle.com/economie/2016/06/26/de-jeunes-professionnels-expatries-se-laissent-seduire-lidee-de-revenir-chez-eux/>

⁵² Entrevue avec Vaughne Madden, directrice générale, Affaires acadiennes - Communautés, Culture et Patrimoine, Gouvernement de la Nouvelle-Écosse (27 avril 2016); entrevue avec Denise Blanchard-Carpentier, coordonnatrice de l'éducation des adultes - communauté acadienne, Ministère du Travail et Éducation postsecondaire, Gouvernement de la Nouvelle-Écosse (16 juin 2016); entrevue avec Marie-Claude Rioux, directrice générale, FANE (15 juin 2016).

⁵³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

⁵⁴ Statistique Canada (2012). *Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue, Recensement de la population de 2011* (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 5.

⁵⁵ *We choose now: ONE Nova Scotia Coalition Collaborative Action Plan. A playbook of Nova Scotians*, 106 pages.

⁵⁶ <https://www.usainteanne.ca>

En matière d'intégration sur le marché du travail, le programme *Graduate to Opportunity* offre des occasions d'emplois aux diplômés dès qu'ils terminent leurs études; l'objectif étant de les garder dans leur province⁵⁷. Le *Student Summer Skills Incentive* (SKILL) est un programme d'appui aux organismes qui offrent des emplois d'été aux étudiants universitaires et collégiaux pertinents à leurs domaines d'études⁵⁸. Le programme *Entry Level Opportunity* vise à permettre aux jeunes d'obtenir un emploi dans un ministère du gouvernement fédéral même s'ils n'ont pas d'expérience. On essaie de recruter des jeunes dès qu'ils sortent de l'école. L'objectif est également qu'ils s'établissent en Nouvelle-Écosse⁵⁹.

Dans le cadre du programme *Apprenticeship*, les jeunes peuvent faire des stages rémunérés en alternance étude-travail dans le domaine des métiers⁶⁰. Pour sa part, le programme Tremplin encourage les employeurs à embaucher des Néo-Écossais qui ont besoin d'expérience professionnelle ou de soutien dans le cadre de leur apprentissage⁶¹.

Quant au programme Longueur d'avance, il donne l'occasion aux personnes qui reçoivent des prestations de l'assurance-emploi de suivre des programmes de formation approuvés pendant toute la durée de leur période de prestations⁶².

Enfin, il n'y a pas d'initiatives particulières du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, selon les intervenants interrogés, favorisant l'intégration des jeunes Acadiens et francophones dans leur milieu d'origine et sur le marché de l'emploi.

Nunavut⁶³

La population du Nunavut se chiffre à 31 906 en 2011; elle est de 29 474 en 2006. Elle a donc connu une augmentation de 8,3 % au cours de cette période⁶⁴. Par ailleurs, on compte 450 habitants de langue maternelle française au Nunavut en 2011; ils sont 410

⁵⁷ <http://novascotia.ca/programs/graduate-to-opportunity>

⁵⁸ <http://novascotia.ca/programs/student-summer-skills-incentive>

⁵⁹ <http://novascotia.ca>

⁶⁰ <http://nsapprenticeship.ca>

⁶¹ <https://www.novascotia.ca/employmentnovascotia/programs/start-fr.asp>

⁶² <https://www.novascotia.ca/employmentnovascotia/programs/fastforward-fr.asp>

⁶³ Entrevue avec Michel Potvin, directeur général par intérim, CSFN (22 juin 2016).

⁶⁴ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

en 2006. Ce qui représente une augmentation de 9,8 % de la population franco-nunavoise entre 2006 et 2011⁶⁵.

Le *Nunavut Arctic College*⁶⁶ est le seul établissement postsecondaire sur le territoire. L'établissement n'offre pas de cours en français. Les Franco-Nunavois qui veulent poursuivre leurs études en français doivent donc quitter le territoire.

Dans le but d'encourager le retour des jeunes ayant fait leurs études postsecondaires à l'extérieur du Nunavut, le gouvernement territorial a adopté un programme d'aide financière afin de réduire la dette étudiante. En contrepartie, la personne qui reçoit le financement s'engage à revenir travailler au territoire pour un certain nombre d'années⁶⁷. Par ailleurs, des résidents du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest qui s'engagent à faire carrière en aéronautique dans le Nord peuvent recevoir un appui financier d'un fonds commandité par le ministère du Développement économique et des Transports du Nunavut et des compagnies aériennes, entre autres. Des programmes d'accession à la propriété du gouvernement du Nunavut sont également des initiatives favorisant la rétention et l'intégration au territoire⁶⁸.

Enfin, le gouvernement du Nunavut ne semble pas offrir de programmes spécifiques pour favoriser l'intégration et la rétention des francophones.

Ontario⁶⁹

La population de l'Ontario se chiffre à 12 851 821 en 2011; elle est de 12 160 282 en 2006. Elle a donc connu une augmentation de sa population de l'ordre de 5,7 % au cours de cette période⁷⁰. Par ailleurs, on compte 561 155 Ontariens de langue maternelle française en 2011; ils sont 532 865 en 2006. Ce qui représente une augmentation de 5,3 % de la population franco-ontarienne entre 2006 et 2011⁷¹.

⁶⁵ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue. Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 7.

⁶⁶ <http://arcticcollege.ca>

⁶⁷ <http://gov.nu.ca/fr/family-services/information/financial-assistance-nunavut-students-fans>

⁶⁸ <http://www.nunavuthousing.ca/hoap>

⁶⁹ Entrevue avec Peter Hominuk, directeur général, Assemblée de la francophonie de l'Ontario (10 mai 2016); entrevue Andrée Newell, directrice générale, FESFO (29 avril 2016).

⁷⁰ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

⁷¹ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue. Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 4.

L'ensemble des régions ontariennes est doté d'établissements universitaires et collégiaux offrant une diversité de programmes en français. Nous n'avons qu'à penser à l'Université Laurentienne⁷² à Sudbury, à l'Université d'Ottawa⁷³ ou aux divers campus du Collège Boréal⁷⁴. Les jeunes Franco-Ontariens peuvent donc terminer leurs études dans la plupart des domaines en français sans devoir intégrer une université au Québec, par exemple. Nous soulignons néanmoins l'accès limité à des programmes et à des cours postsecondaires en français dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario⁷⁵.

Par ailleurs, nous observons que plusieurs jeunes francophones du nord de la province émigrent vers l'est et le sud-ouest de l'Ontario, vers les régions respectives d'Ottawa et de Toronto. D'ailleurs, selon les projections, la population du nord de la province connaîtra une légère diminution d'ici 2041, tandis que les régions d'Ottawa et de Toronto connaîtront une forte augmentation en raison de la migration intraprovinciale et interprovinciale, mais également avec l'arrivée d'immigrants d'horizons divers⁷⁶.

Le gouvernement ontarien propose une foule de programmes et d'initiatives favorisant l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Ces initiatives ne visent pas particulièrement l'intégration des jeunes dans leur milieu d'origine. Nous citons quelques exemples : le programme Accent sur les jeunes permet d'acquérir de l'expérience de travail grâce à un emploi d'été⁷⁷; le Programme de stages de l'Ontario investit dans la formation de diplômés qui désirent bien amorcer leur carrière et accélérer leur perfectionnement⁷⁸; le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) facilite la transition entre l'école et le marché du travail. Le PAJO est programme d'éducation coopérative s'adressant aux élèves de 11^e et 12^e années⁷⁹.

Par ailleurs, une initiative du RDÉE Ontario⁸⁰ comme Place aux jeunes est un exemple visant à favoriser l'intégration des jeunes francophones dans leur milieu d'origine. Le Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO)⁸¹, en collaboration avec la FESFO, a mis sur pied des camps d'entrepreneurs pour les jeunes, notamment en milieu rural; c'est

⁷² Université Laurentienne, <https://laurentienne.ca>

⁷³ Université d'Ottawa, <https://www.uottawa.ca>

⁷⁴ Collège Boréal, <http://www.collegeboreal.ca>

⁷⁵ Comité consultatif en matière d'éducation postsecondaire en langue française dans la région du Centre-Sud-Ouest (Février 2016). *Le temps d'agir! Rapport final*, 36 pages.

⁷⁶ <http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/#s4i><http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/#s4i><http://www.fin.gov.on.ca/fr/economy/demographics/projections/#s4i>

⁷⁷ <http://www.edu.gov.on.ca/fre/students/youth.html>

⁷⁸ <https://www.internship.gov.on.ca/mbs/sdb/intern.nsf/LkpWebContent/fPublishedHOME>

⁷⁹ <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/apprentices/oyap.html>

⁸⁰ <http://www.rdee-ont.ca>

⁸¹ <http://www.cco.coop>

également des actions susceptibles de favoriser l'intégration des jeunes dans leur milieu d'origine.

Saskatchewan⁸²

La population de la Saskatchewan se chiffre à 1 033 381 en 2011; elle est de 986 157 en 2006. Cette province a donc connu une augmentation de 6,7 % au cours de cette période⁸³. Par ailleurs, on compte en Saskatchewan 18 930 habitants de langue maternelle française en 2011; ils sont 17 575 en 2006. Ce qui représente une augmentation de 7,7 % de la population fransaskoise entre 2006 et 2011⁸⁴.

La communauté fransaskoise a connu une croissance démographique appréciable entre 2006 et 2011. Par contre, la réalité géographique de la province et l'attraction des centres urbains, comme Regina et Saskatoon, font en sorte que des communautés francophones sont relativement isolées et font face à une importante migration de leurs jeunes.

Dans le but de contrer la migration vers d'autres régions canadiennes le gouvernement provincial a adopté un certain nombre de mesures. Le Programme de rétention des diplômés offre jusqu'à 20 000 \$ de crédits d'impôt pour des frais de scolarité payés par des diplômés qui vivent en Saskatchewan⁸⁵. Les résidents de la province ayant obtenu leur diplôme avant 2007 peuvent même être admissibles au *Graduate Tax Benefit Program*⁸⁶.

À une certaine époque, le gouvernement provincial réduisait la dette des étudiants qui avaient étudié en Saskatchewan et qui y demeuraient par la suite. La réduction de quelque mille dollars variait également en fonction du domaine d'études. Cette mesure s'appliquait à l'ensemble des étudiants de la province.

⁸² Entrevue avec Charles Henri Warren, directeur général, Direction des affaires francophones, Conseil exécutif – Affaires intergouvernementales, Gouvernement de la Saskatchewan (29 avril 2016); entrevue avec Julien Gaudet, directeur général, AJF (28 avril 2016).

⁸³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

⁸⁴ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue, Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 6.

⁸⁵ <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/education-learning-and-child-care/graduate-retention-program/about%20the%20graduate%20retention%20program>

⁸⁶ <http://www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning/graduate-retention-program/2000-2007-graduate-tax-benefit-program>

Nous devons souligner que la présence de La Cité universitaire francophone à l'Université de Régina⁸⁷ et le Collège Mathieu⁸⁸ contribuent à la rétention de jeunes francophones désirant poursuivre leurs études postsecondaires en français. Ces établissements offrent néanmoins un nombre limité de programmes.

En ce qui concerne l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi, il existe, comme dans l'ensemble des provinces et des territoires, des programmes à cet effet en Saskatchewan⁸⁹. Par contre, il ne semble pas exister de programmes provinciaux spécifiques pour les francophones.

Terre-Neuve-et-Labrador⁹⁰

La population Terre-Neuve-et-Labrador se chiffre à 514 536 en 2011; elle est de 505 469 en 2006. Cette province a donc connu une faible augmentation de sa population de l'ordre de 1,8 % au cours de cette période⁹¹. Par ailleurs, on compte 3 020 habitants de langue maternelle française dans cette province de l'Atlantique en 2011; ils sont 2 230 en 2006. Ce qui représente une forte augmentation de 35,4 % de la population francophone entre 2006 et 2011⁹².

Bien que les francophones ont connu une forte croissance démographique à Terre-Neuve-et-Labrador, la réalité géographique fait en sorte que des communautés sont très isolées et font face à une forte migration de leurs jeunes. Bref, des communautés francophones luttent pour augmenter leur nombre, essentiel à leur développement.

Par ailleurs, nous ne retrouvons pas dans cette province d'établissements postsecondaires francophones qui seraient susceptibles de retenir des jeunes. Ceux qui désirent faire des études universitaires ou collégiales en français doivent quitter la province.

Afin d'augmenter la croissance démographique à Terre-Neuve-et-Labrador et contrer le vieillissement de la population, le gouvernement provincial a adopté une Stratégie de croissance démographique 2015-2025. Cette stratégie vise, entre autres, à recruter des

⁸⁷ <http://lacite.uregina.ca/fr>

⁸⁸ <http://www.collegemathieu.sk.ca>

⁸⁹ <http://www.gov.sk.ca>

⁹⁰ Entrevue avec Gaston Létourneau, coordonnateur, FJTNL (28 avril 2016).

⁹¹ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

⁹² *Newfoundland and Labrador, Live Here, Work Here, Belong Here: A Population Growth Strategy for Newfoundland and Labrador: 2015-2025*, à la page 9.

migrants et des nouveaux arrivants en provenance de l'international, mais également à encourager les Terre-Neuviens et Labradoriens à demeurer dans la province⁹³.

Il existe une panoplie de programmes favorisant l'intégration des jeunes sur le marché du travail dans cette province. Ces programmes ne ciblent pas particulièrement les francophones. Par contre, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador annonçait, en octobre 2015, son intention d'augmenter le nombre de postes bilingues dans la fonction publique provinciale. C'est sûrement une façon de favoriser l'intégration de jeunes francophones dans leur milieu.

RDÉE TNL, en collaboration avec Service Canada et d'autres partenaires, organise un événement pour faire connaître les possibilités d'emplois bilingues. Cette activité s'adresse notamment aux jeunes des écoles d'immersion⁹⁴. Nous croyons que ce type d'initiative peut favoriser le retour de jeunes francophones et/ou favoriser leur intégration dans leur milieu.

Territoires du Nord-Ouest⁹⁵

La population des Territoires du Nord-Ouest se chiffre à 41 462 en 2011; elle est de 41 464 en 2006, soit sensiblement la même.⁹⁶ On compte aux Territoires 1 165 habitants de langue maternelle française en 2011; ils sont 1 030 en 2006. Ce qui représente une augmentation de 13,1 % de la population franco-ténoise entre 2006 et 2011⁹⁷.

Le recrutement et la rétention sont des sources de préoccupations aux TNO. Certes, la population des Territoires n'a pas diminué au cours des dernières années, du moins pour la période s'échelonnant entre 2006 et 2011. Par contre, la population territoriale, comparativement à la plupart des autres régions canadiennes, n'a pas augmenté. Il est néanmoins intéressant de constater que la population francophone pour la période 2006-2011 a augmenté à un rythme de 13,1 % comparativement à la population ténoise en général qui a stagné.

⁹³ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue. Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 5.

⁹⁴ <http://www.rdeetnl.ca/resultats-fiches-techniques/#toggle-id-1>

⁹⁵ Entrevue avec Benoît Boutin, directeur général, Secrétariat aux affaires francophones, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (16 juin 2016); entrevue avec Alexandre Assabgui, agent, Jeunesse TNO (17 avril 2016).

⁹⁶ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

⁹⁷ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue. Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 7.

Malgré l'importance de l'enjeu démographique pour l'ensemble des Territoires, il semble exister peu initiatives spécifiques en lien avec la mobilité des jeunes Ténos. Nous pouvons à tout le moins mentionner le programme territorial de prêts et bourses en appui aux études postsecondaires.

D'une part, il n'y a pas d'université aux Territoires. D'autre part, les établissements collégiaux, comme *Aurora College*⁹⁸ et le Collège nordique francophone⁹⁹, offrent peu de programmes spécialisés. Par conséquent, les jeunes désirant poursuivre leurs études doivent, pour la plupart, quitter les TNO, de surcroît les Franco-Ténos désirant poursuivre les études postsecondaires en français. Le programme de prêts et bourses des Territoires offre des prêts à 0 % d'intérêt si les bénéficiaires reviennent vivre aux TNO après leurs études¹⁰⁰.

Mentionnons également le programme *Graduate Internships – Public Sector*. Ce programme offre des stages rémunérés d'une durée d'un an pour aider les jeunes à se trouver un emploi dans la fonction publique¹⁰¹.

Par ailleurs, le coût de la vie aux TNO est très élevé. L'achat ou la location d'un logement convenable n'est pas à la portée de toutes les bourses. Le gouvernement territorial offre des crédits d'impôt sur le logement et de l'appui afin d'encourager l'accueil et l'établissement¹⁰².

À l'instar de la plupart des provinces et des territoires, le gouvernement des TNO n'offre pas de programmes spécifiques pour favoriser l'intégration et la rétention des francophones.

Yukon¹⁰³

La population du Yukon se chiffre à 33 897 en 2011; elle est de 30 372 en 2006. Ce territoire a donc connu une augmentation de sa population de 11,6 % au cours de cette

⁹⁸ <http://www.auroracollege.nt.ca>

⁹⁹ <https://college-nordique.com>

¹⁰⁰ https://www.ece.gov.nt.ca/files/Income-Security/SFA/loan_repayment_benefit_changes_general_information.pdf

¹⁰¹ <http://careers.hr.gov.nt.ca/en/content/graduate-internships-%E2%80%93-public-sector>

¹⁰² <http://nwthc.gov.nt.ca/node/3>

<http://nwthc.gov.nt.ca/node/47>

¹⁰³ Entrevue avec Jeanne Beaudouin, responsable, Communications et politiques, Direction des services en français, Gouvernement du Yukon (29 avril 2016); entrevue avec Marc Champagne, directeur général, CSFY (26 mai 2016); entrevue avec Roch Nadon, directeur - Arts, culture et Jeunesse, directeur général adjoint, AFY (29 avril 2016).

période¹⁰⁴. Par ailleurs, on compte 1 630 habitants de langue maternelle française au Yukon en 2011; ils sont 1 225 en 2006. Ce qui représente une forte augmentation de 33,1 % de la population franco-yukonnaise entre 2006 et 2011¹⁰⁵.

Parmi les trois territoires canadiens, c'est le Yukon qui a connu, entre 2006 et 2011, la plus forte croissance démographique. L'augmentation est particulièrement remarquable au sein de la communauté franco-yukonnaise.

Les jeunes Yukonnais doivent partir pour poursuivre leurs études postsecondaires. Tout comme aux TNO et au Nunavut, il n'y a pas d'établissement universitaire au Yukon. Néanmoins, le *Yukon College*¹⁰⁶ offre une gamme de formations; certaines sont offertes ponctuellement en français. Il y aurait un certain nombre de jeunes qui revient s'établir au Yukon après leurs études postsecondaires.

Nous avons répertorié quelques programmes offerts par le gouvernement du Yukon qui ont un impact, dans une certaine mesure, sur la mobilité et la rétention. Il existe un programme de bourses pour les jeunes qui étudient à l'extérieur, en santé, notamment. Ces bourses sont offertes à ceux qui vont revenir exercer leur profession au Yukon. Un autre programme donne la possibilité aux jeunes d'occuper des postes au gouvernement, après leurs études, et dans des champs connexes à leurs études. Quant au *STEP Program*, il permet aux étudiants d'acquérir une expérience pratique dans leur domaine d'études et d'appliquer au travail les connaissances qu'ils possèdent¹⁰⁷.

Enfin, le gouvernement territorial a adopté l'an dernier - comme c'est le cas ailleurs au Canada - des lignes directrices en dotation de personnel bilingue; ce qui pourrait avoir un impact sur l'embauche et la rétention des jeunes francophones¹⁰⁸.

¹⁰⁴ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>

¹⁰⁵ Statistique Canada (2012). Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada : Langue, Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), à la page 7.

¹⁰⁶ <https://www.yukoncollege.yk.ca>

¹⁰⁷ <http://www.education.gov.yk.ca/fr/step-students.html>

¹⁰⁸ [http://www.flsd.gov.yk.ca/fr/pdf/Bilingual Staffing Guidelines 2016-01-20 FR.pdf](http://www.flsd.gov.yk.ca/fr/pdf/Bilingual%20Staffing%20Guidelines%202016-01-20%20FR.pdf)

4. Besoins des jeunes

Nous avons réalisé, comme mentionné en méthodologie, un sondage en ligne destiné aux jeunes en milieu minoritaire (937 répondants). Ces jeunes ont été scindés en trois clientèles distinctes : les 14 à 17 ans; les 18 à 25 ans; et les 26 à 35 ans.

Les informations recueillies dans le cadre de ce sondage, réalisé entre le 3 mai et le 3 juin 2016, ont particulièrement permis de cerner l'intérêt des jeunes envers leur milieu d'origine, tout en identifiant leurs besoins et motivations d'y demeurer ou d'y revenir (voir Annexe 3 - Sondage : questionnaire).

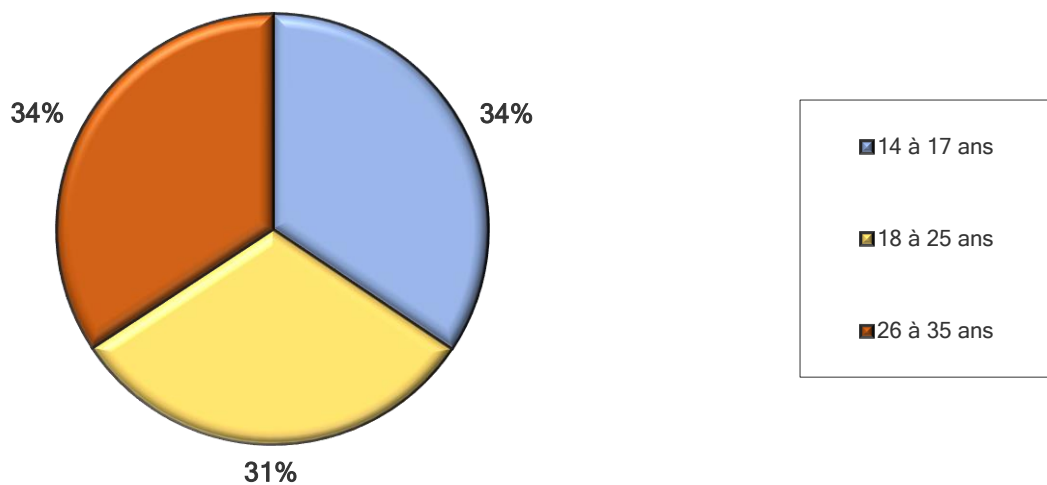
Ce sondage a également permis d'en connaître davantage sur leur conception de la mobilité et du rôle que devraient jouer les partenaires gouvernementaux et communautaires; ces éléments ciblaient particulièrement les groupes plus âgés, en l'occurrence les 18-25 ans, ainsi que les 26-35 ans.

Vous retrouvez au Tableau 2 et au Graphique 2 le nombre de répondants par groupe d'âge. Nous constatons une répartition relativement équitable par tranche d'âge.

Tableau 2 - Groupes d'âge des répondants

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
14 à 17 ans	34%	322
18 à 25 ans	31%	294
26 à 35 ans	34%	321
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		937
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0

Graphique 2 - Groupes d'âge des répondants



Veillez noter que parmi les 937 répondants, un certain nombre de jeunes n'a pas répondu à toutes les questions du sondage. Ce nombre est estimé à 13,5 %, soit environ 125 jeunes réparties presque équitablement dans les trois tranches d'âge.

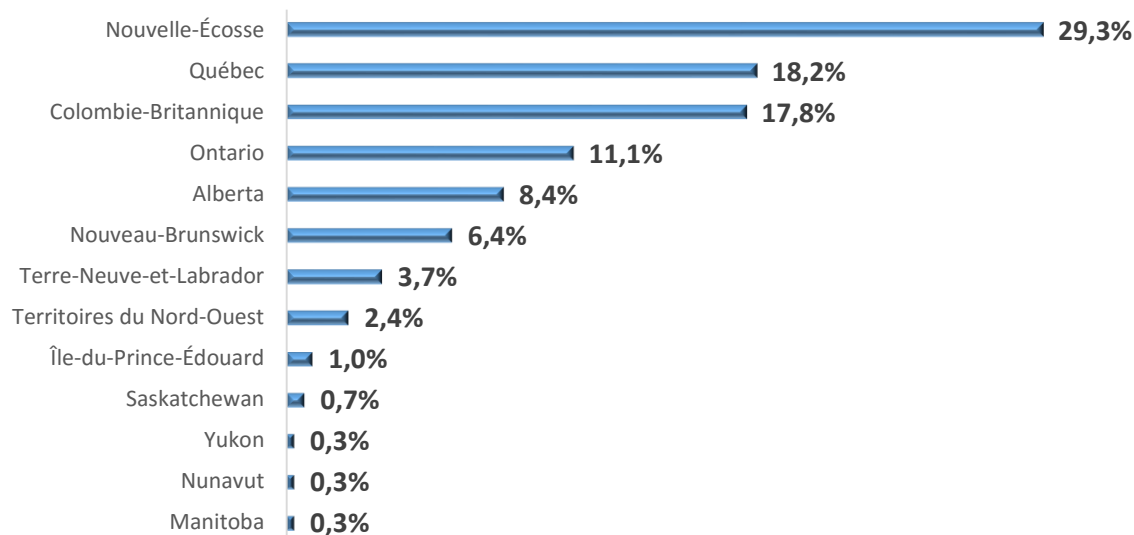
4.1 Jeunes : 14 à 17 ans

Le Tableau 3 et le Graphique 3 donnent la répartition des répondants au sondage du groupe d'âge 14-17 ans par province et territoire.

Tableau 3 - Provinces et territoires (14-17 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Alberta	8%	25
Colombie-Britannique	18%	53
Île-du-Prince-Édouard	1%	3
Manitoba	0%	1
Nouveau-Brunswick	6%	19
Nouvelle-Écosse	29%	87
Nunavut	0%	1
Ontario	11%	33
Québec	18%	54
Saskatchewan	1%	2
Terre-Neuve-et-Labrador	4%	11
Territoires du Nord-Ouest	2%	7
Yukon	0%	3
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		297
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question (c'est le nombre de jeunes des deux autres groupes d'âge sondés)</i>		640

Graphique 3 - Provinces et territoires (14-17 ans)



Parmi les jeunes âgés de 14 à 17 ans qui ont répondu au sondage, nous constatons que 54 jeunes (18,2 %) sont domiciliés au Québec. Le sondage s'adressait aux jeunes du milieu minoritaire. Nous présumons que l'utilisation des médias sociaux pour faire connaître le sondage explique en partie ce nombre relativement élevé de jeunes Québécois ayant rempli le questionnaire.

En conséquence, nous avons uniquement compilé et analysé pour ce groupe d'âge les réponses obtenues de jeunes demeurant à l'extérieur du Québec. De plus, les données des Tableaux et des Graphiques 4 à 7 retrouvées à l'Annexe 4 qui dressent un profil détaillé des répondants âgés de 14 à 17 ans, tout comme les autres données retrouvées dans ce rapport pour cette clientèle, proviennent uniquement de jeunes habitant à l'extérieur du Québec.

En ce qui concerne les jeunes de 18-25 ans et de 26-35 ans, nous avons pris en considération l'opinion des répondants domiciliés au Québec. Premièrement, ils ont été moins nombreux à répondre comparativement à la tranche d'âge des 14 à 17 ans : 21 répondants (8 %) pour la clientèle des 18 à 25 ans; et 40 répondants (13 %) pour la clientèle des 26 à 35 ans. Deuxièmement, il est tout à fait plausible qu'un certain nombre de jeunes francophones issus du milieu minoritaire se trouve au Québec après leurs études secondaires afin de poursuivre leurs études postsecondaires ou pour y travailler, entre autres. Par contre, les jeunes âgés de 14 à 17 ans habitent toujours, en principe, leur milieu d'origine, en l'occurrence dans leur famille au sein d'une communauté francophone et acadienne.

À la lecture du Tableau 3 et du Graphique 3, nous constatons que les provinces où les francophones sont les plus nombreux, en l'occurrence l'Ontario et le Nouveau-Brunswick qui représentent à elles seules respectivement plus de la moitié et environ le quart de la francophonie à l'extérieur du Québec, n'ont pas répondu au sondage en proportion de leur poids démographique; 11,1 % pour l'Ontario et 6,4 % pour le Nouveau-Brunswick. Nous soulignons également la faible participation des jeunes âgés de 14-17 ans de la Saskatchewan (0,7 %) et du Manitoba (0,3 %). En revanche, nous soulignons la forte participation de jeunes en provenance de la Nouvelle-Écosse (29,3 %) et de la Colombie-Britannique (17,8 %). Par contre, nous verrons que la répartition des répondants pour les tranches d'âge 18-25 ans et 26-35 ans est plus proportionnelle au poids démographique des francophones dans chacune des provinces et territoires (voir le Tableau 12 et le Graphique 12 pour les 18-25 ans; et le Tableau 27 et le Graphique 27 pour les 26-35 ans).

Il s'avère également nécessaire d'apporter des précisions additionnelles : 67 répondants (28 %) de la tranche des 14-17 ans ont signifié qu'ils étaient de langue maternelle

anglaise; 21 jeunes (9 %) ont répondu qu'ils étaient d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (voir le Tableau 5 et le Graphique 5 retrouvés à l'Annexe 4). Pour le groupe d'âge des 18-25 ans, 21 répondants (8 %) ont signifié qu'ils étaient de langue maternelle anglaise; 12 jeunes (4 %) ont répondu qu'ils étaient d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (voir le Tableau 13 et le Graphique 13 retrouvés à l'Annexe 5). Tandis que pour la tranche d'âge des 26-35 ans, 7 répondants (2 %) ont signifié qu'ils étaient de langue maternelle anglaise; 13 jeunes (4 %) ont répondu qu'ils étaient d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (voir le Tableau 28 et le Graphique 28 retrouvés à l'Annexe 6).

Les données démontrent que de plus en plus de Canadiens n'ayant pas le français comme langue maternelle ont la capacité de s'exprimer en français. Il y aurait un peu plus d'un million de Canadiens de langue maternelle française dans les communautés francophones et acadiennes. Par contre, on estime à 2,6 millions le nombre de Canadiens demeurant à l'extérieur du Québec, incluant ceux de langue maternelle française qui ont la capacité de soutenir une conversation en français (voir le Tableau 1 à la page 20).

Cette réalité linguistique au Canada, favorisée notamment par le réseau des écoles francophones et d'immersion au pays ainsi que par les actions de regroupements comme *Canadien Parents for French* (CPF)¹⁰⁹, fait en sorte que de plus en plus de Canadiens embrassent le fait français et veulent, selon nos observations, y contribuer. Bref, nous estimons que les jeunes de langue maternelle autre que le français qui ont pris la peine de répondre au sondage sont engagés dans la francophonie ou ont, à tout le moins, un intérêt envers le fait français.

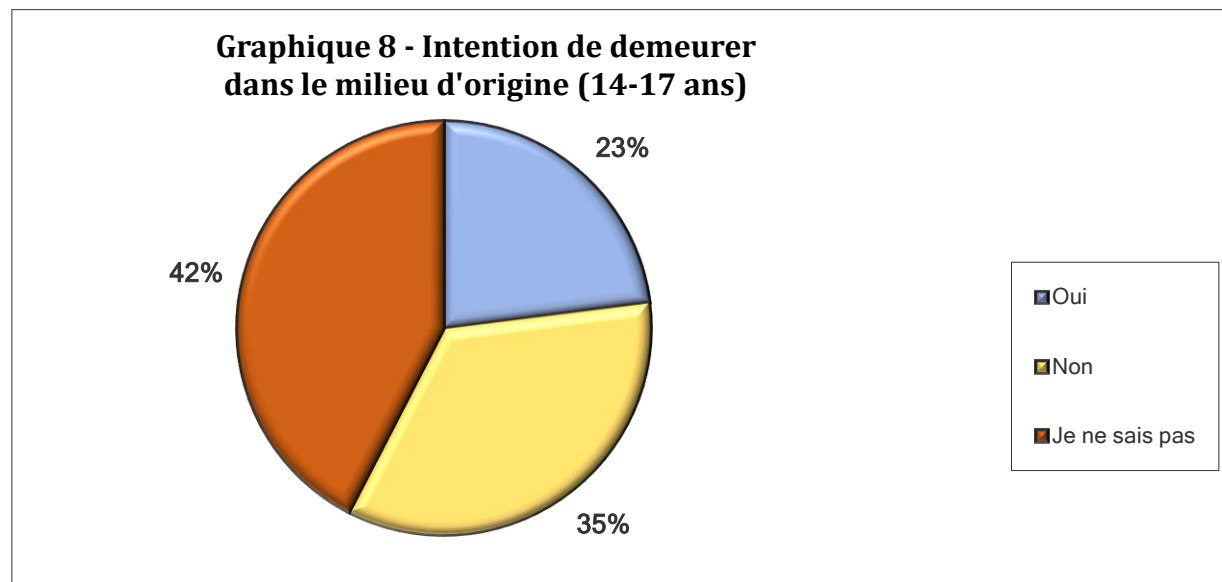
4.1.1 Intérêt envers le milieu d'origine

À la question : « Avez-vous l'intention de demeurer dans votre milieu après vos études secondaires? » nous constatons, à la lecture du Tableau 8 et du Graphique 8, que 56 jeunes (23 %) ont l'intention de demeurer dans leur milieu d'origine après leurs études secondaires. Par contre, un nombre relativement important, soit 103 répondants (42 %), ne le sait pas.

¹⁰⁹ <http://cpf.ca>

Tableau 8 - Intention de demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans)

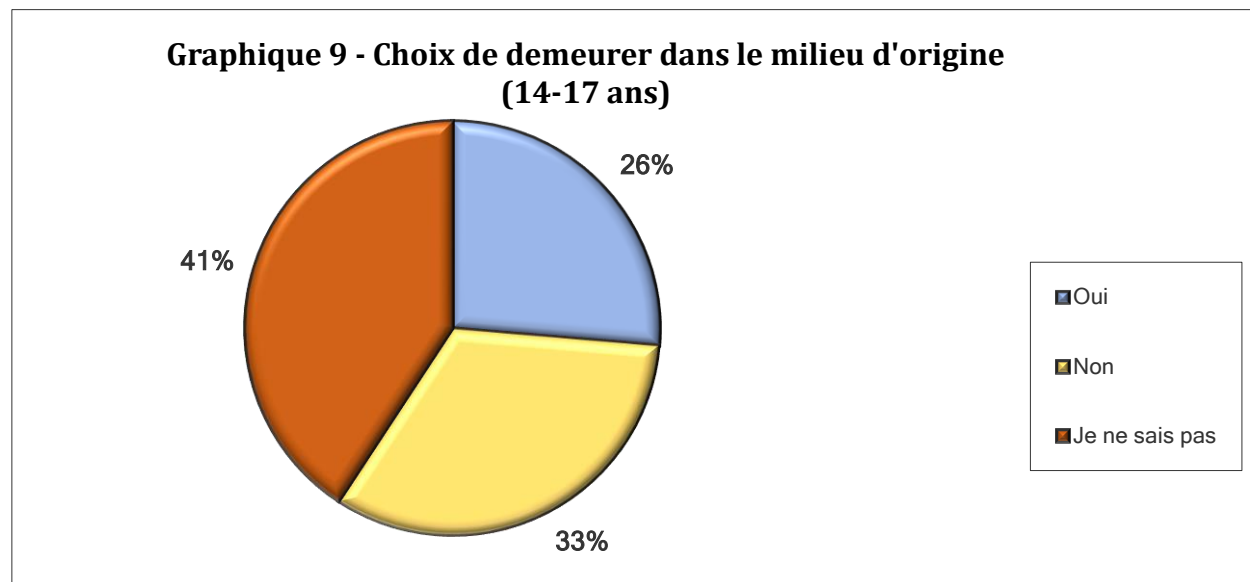
Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	23%	56
Non	35%	84
Je ne sais pas	42%	103
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0



À la question : « Si vous aviez le choix, resteriez-vous dans votre milieu après vos études secondaires? » nous constatons, à la lecture du Tableau 9 et du Graphique 9, que 64 jeunes (26 %) demeureront dans leur milieu d'origine. Par contre, 99 répondants (41 %) ne le savent pas.

Tableau 9 - Choix de demeurer dans le milieu d'origine (14-17 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	26%	64
Non	33%	80
Je ne sais pas	41%	99
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0



Il est intéressant de découvrir qu'environ le quart des jeunes sondés âgés de 14-17 ans a un intérêt envers leur milieu d'origine. Certes, le sondage révèle que plusieurs sont indécis; ce qui nous semble tout à fait normal pour cette tranche d'âge.

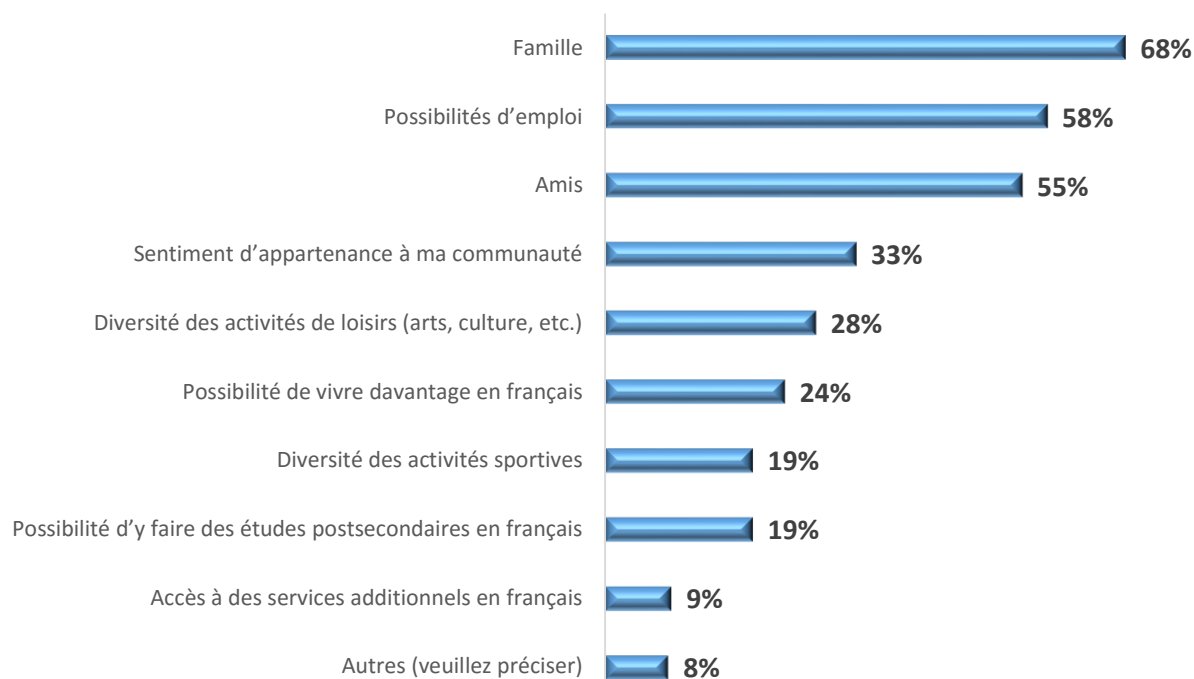
4.1.2 Besoins et motivations

À la question : « Qu'est-ce qui vous motiverait à rester dans votre milieu après vos études secondaires? », les jeunes, à la lecture du Tableau 10 et du Graphique 10, ont répondu, en ordre de priorité, la famille pour 166 répondants (68 %), les possibilités d'emploi pour 141 répondants (58 %), les amis pour 133 répondants (55 %) et le sentiment d'appartenance à la communauté pour 80 répondants (33 %). Nous remarquons que l'accès à des services additionnels en français ne semble pas constituer une composante prioritaire pour la grande majorité des répondants; cette composante est importante pour uniquement 21 répondants (9 %).

**Tableau 10 - Motivations à demeurer dans le milieu d'origine
(14-17 ans)**

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Famille	68%	166
Possibilités d'emploi	58%	141
Amis	55%	133
Sentiment d'appartenance à ma communauté	33%	80
Diversité des activités de loisirs (arts, culture, etc.)	28%	67
Possibilité de vivre davantage en français	24%	57
Possibilité d'y faire des études postsecondaires en français	19%	47
Diversité des activités sportives	19%	47
Accès à des services additionnels en français	9%	21
Autres (veuillez préciser)	8%	20
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0

**Graphique 10 - Motivations à demeurer dans le milieu d'origine
(14-17 ans)**

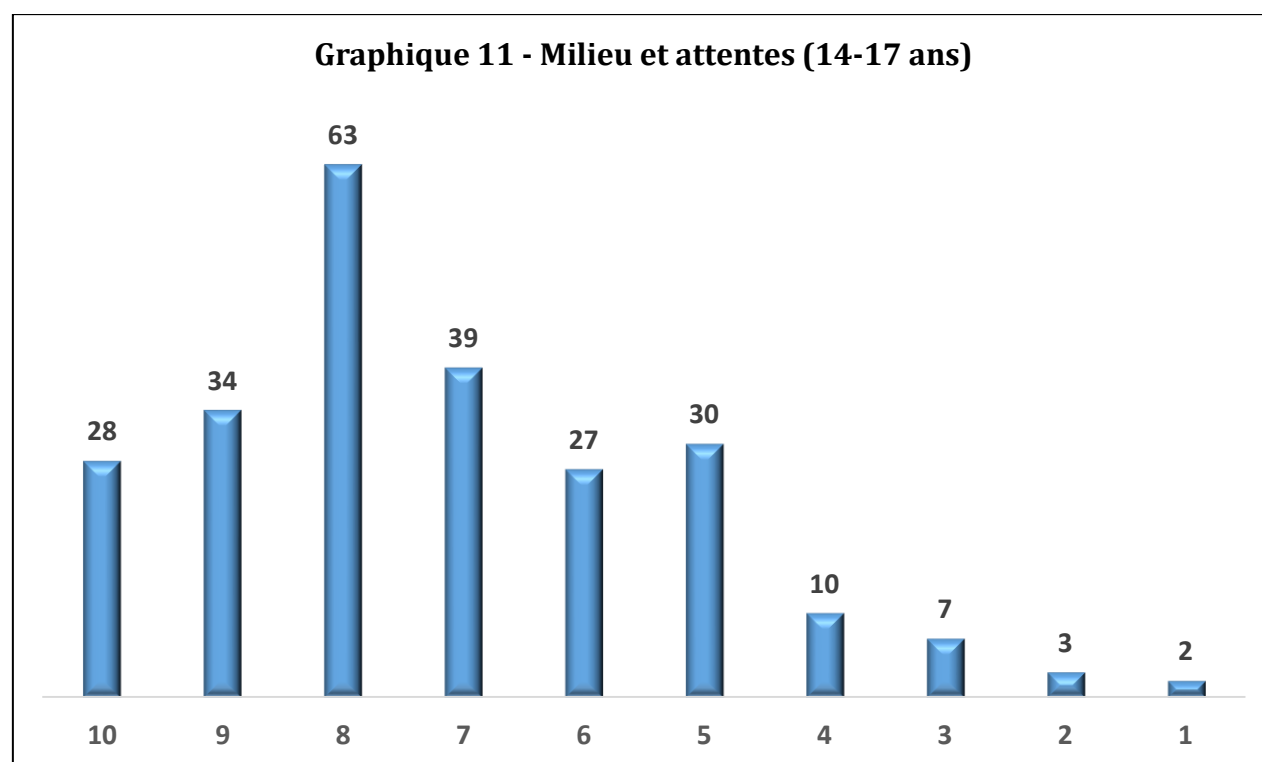


À la question : « Considérez-vous votre milieu comme un endroit agréable répondant à vos attentes? Veuillez indiquer sur une échelle de 1 à 10 votre niveau de satisfaction : 10=Répond totalement à mes attentes et 1=Ne répond aucunement à mes attentes », une majorité de répondants, à la lecture du Tableau 11 et du Graphique 11, a plutôt une opinion favorable. La grande majorité des répondants, soit 191 sur 243 (78,6 %), a indiqué 6 ou plus sur l'échelle proposée.

Tableau 11 - Milieu et attentes (14-17 ans)

Échelle	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	Nombre de réponses
	28	34	63	39	27	30	10	7	3	2	243
Commentaires											16
	<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>										243
	<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>										0

Graphique 11 - Milieu et attentes (14-17 ans)



Les répondants âgés de 14-17 ans n'ont pas nécessairement eu l'occasion de vivre dans d'autres endroits afin de pouvoir comparer et bien cerner leurs besoins à moyen et à long termes. Néanmoins, les informations recueillies de façon générale dans le cadre de ce sondage auprès de cette clientèle permettent d'affirmer qu'un certain nombre de jeunes est prêt à demeurer dans leur milieu d'origine, ou d'y revenir, le cas échéant. La

famille, les possibilités d'emploi, les amis et le sentiment d'appartenance à la communauté sont des variables à tenir prioritairement en considération.

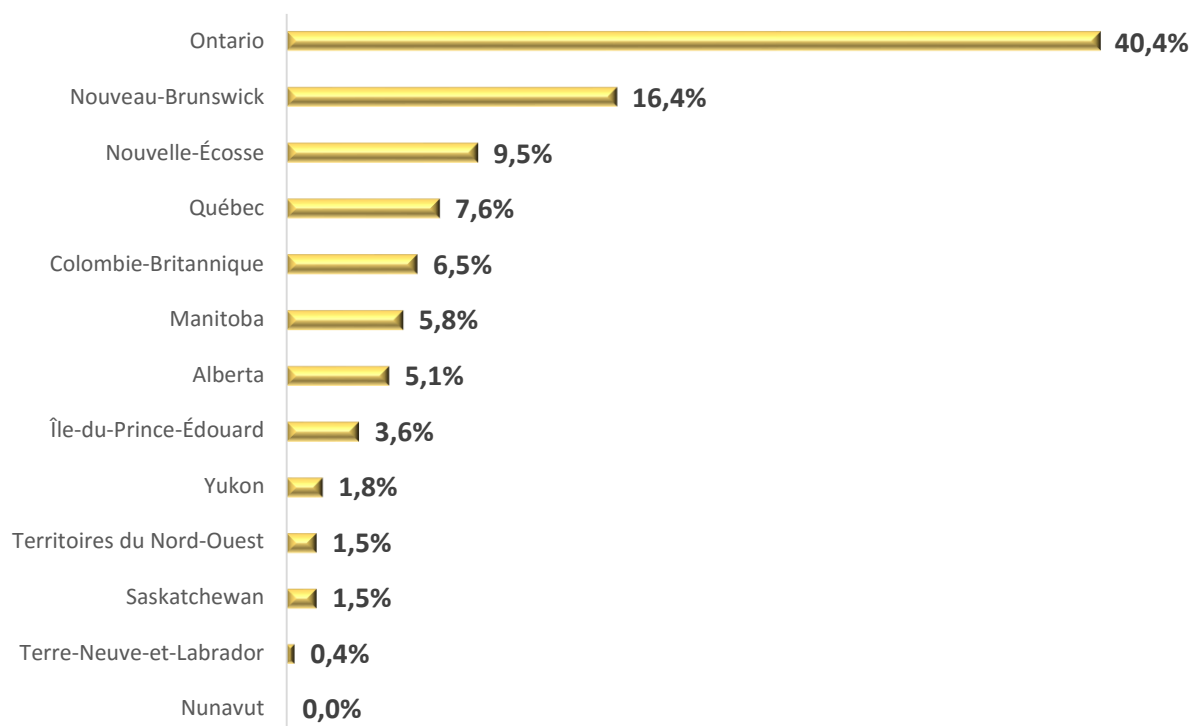
4.2 Jeunes : 18 à 25 ans

Le Tableau 12 et le Graphique 12 présentent la répartition des répondants au sondage du groupe d'âge 18-25 ans par province et territoire. La répartition des répondants, comparativement à la tranche d'âge des jeunes de 14-17 ans, reflète davantage la répartition de la population francophone retrouvée dans chacune des provinces et des territoires. Nous constatons néanmoins qu'il y a eu peu ou pas de répondants provenant de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut.

Tableau 12 - Provinces et territoires (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Alberta	5%	14
Colombie-Britannique	7%	18
Île-du-Prince-Édouard	4%	10
Manitoba	6%	16
Nouveau-Brunswick	16%	45
Nouvelle-Écosse	10%	26
Nunavut	0%	0
Ontario	40%	111
Québec	8%	21
Saskatchewan	2%	4
Terre-Neuve-et-Labrador	0%	1
Territoires du Nord-Ouest	2%	4
Yukon	2%	5
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		275
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question (c'est le nombre de jeunes des deux autres groupes d'âge sondés)</i>		662

Graphique 12 - Provinces et territoires (18-25 ans)



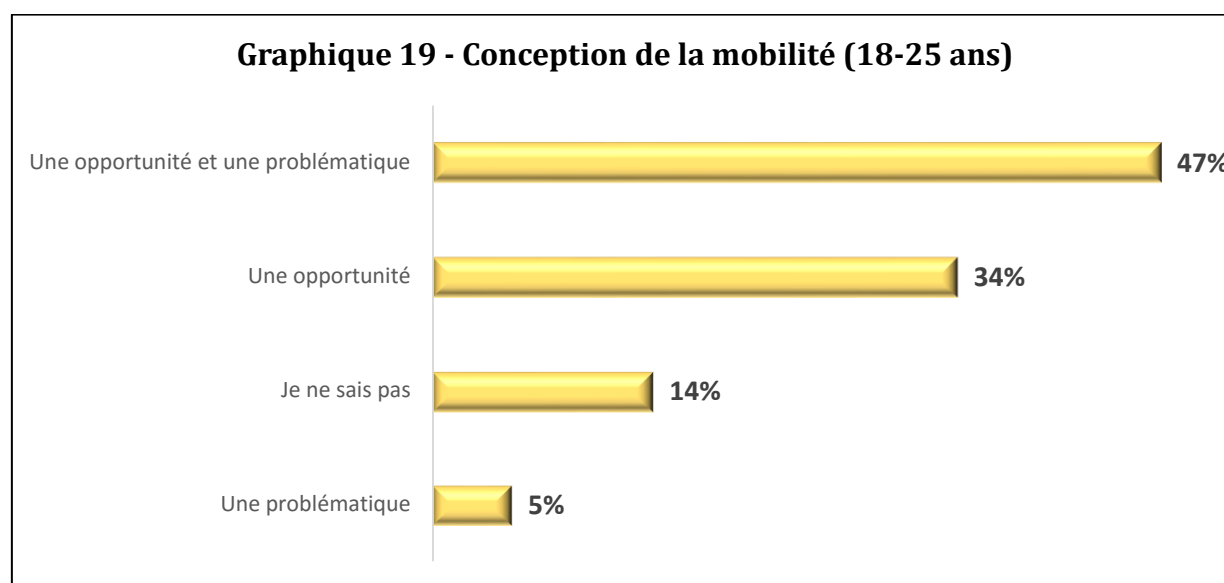
Les Tableaux et les Graphiques 13 à 18 retrouvés à l'Annexe 5 dressent un profil détaillé des répondants au sondage âgés de 18 à 25 ans.

4.2.1 Conception de la mobilité

À la question : « Comment considérez-vous la mobilité des jeunes? », 129 répondants (47 %) considèrent, à la lecture du Tableau 19 et du Graphique 19, la mobilité à la fois comme une opportunité et comme une problématique. Par contre, 93 répondants (34 %) considèrent la mobilité des jeunes uniquement comme une opportunité. L'ensemble des répondants a une opinion sur le sujet; seulement 39 jeunes n'ont pas d'opinion (14 %).

Tableau 19 - Conception de la mobilité (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Une opportunité et une problématique	47%	129
Une opportunité	34%	93
Je ne sais pas	14%	39
Une problématique	5%	14
Commentaires (s'il y a lieu)		8
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		275
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		662



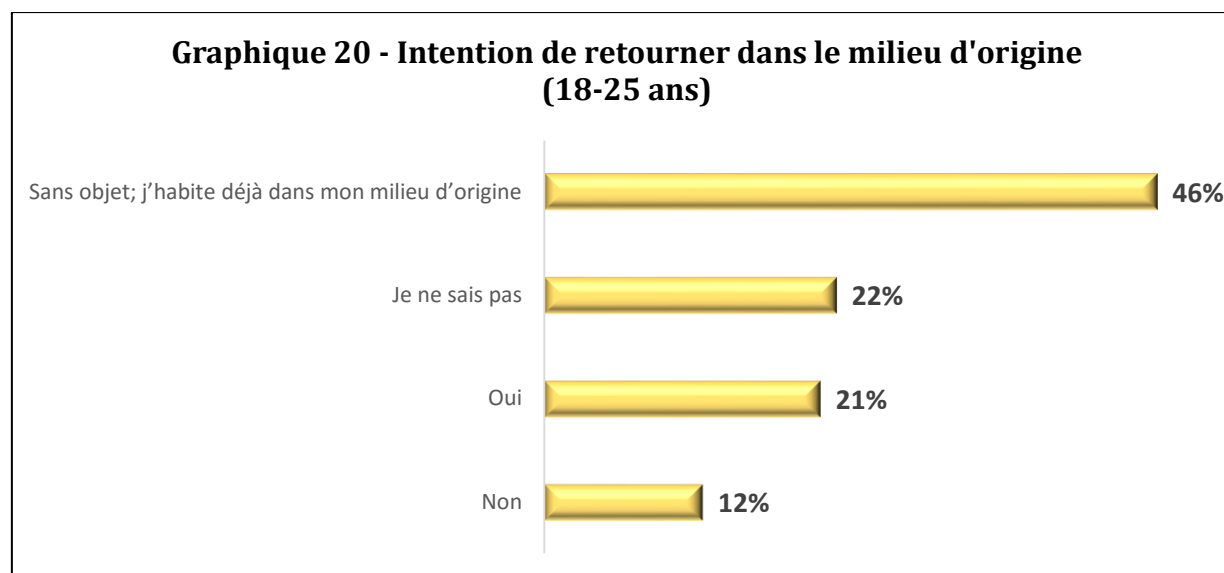
Nous nous attardons davantage sur la conception de la mobilité des jeunes à la section 6 du rapport.

4.2.2 Intérêt envers le milieu d'origine

À la question : « Si vous n'habitez pas dans votre milieu d'origine, aimeriez-vous y retourner? », nous constatons, à la lecture du Tableau 20 et du Graphique 20, que près de la moitié des répondants habite déjà le milieu d'origine (46 %). Si nous excluons les jeunes qui habitent déjà leur milieu d'origine, le nombre de répondants disposés à revenir dans leur milieu d'origine est plus élevé (54) que ceux ne voulant pas y retourner (31). Par contre, un nombre supérieur de répondants est indécis (57).

Tableau 20 - Intention de retourner dans le milieu d'origine (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	21%	54
Non	12%	31
Je ne sais pas	22%	57
Sans objet; j'habite déjà dans mon milieu d'origine	46%	120
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		262
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		675



C'est encourageant pour les communautés en milieu minoritaire confrontées à un déficit démographique et à un vieillissement de leur population de savoir qu'un nombre relativement important de répondants au sondage est disposée à revenir dans leur milieu d'origine.

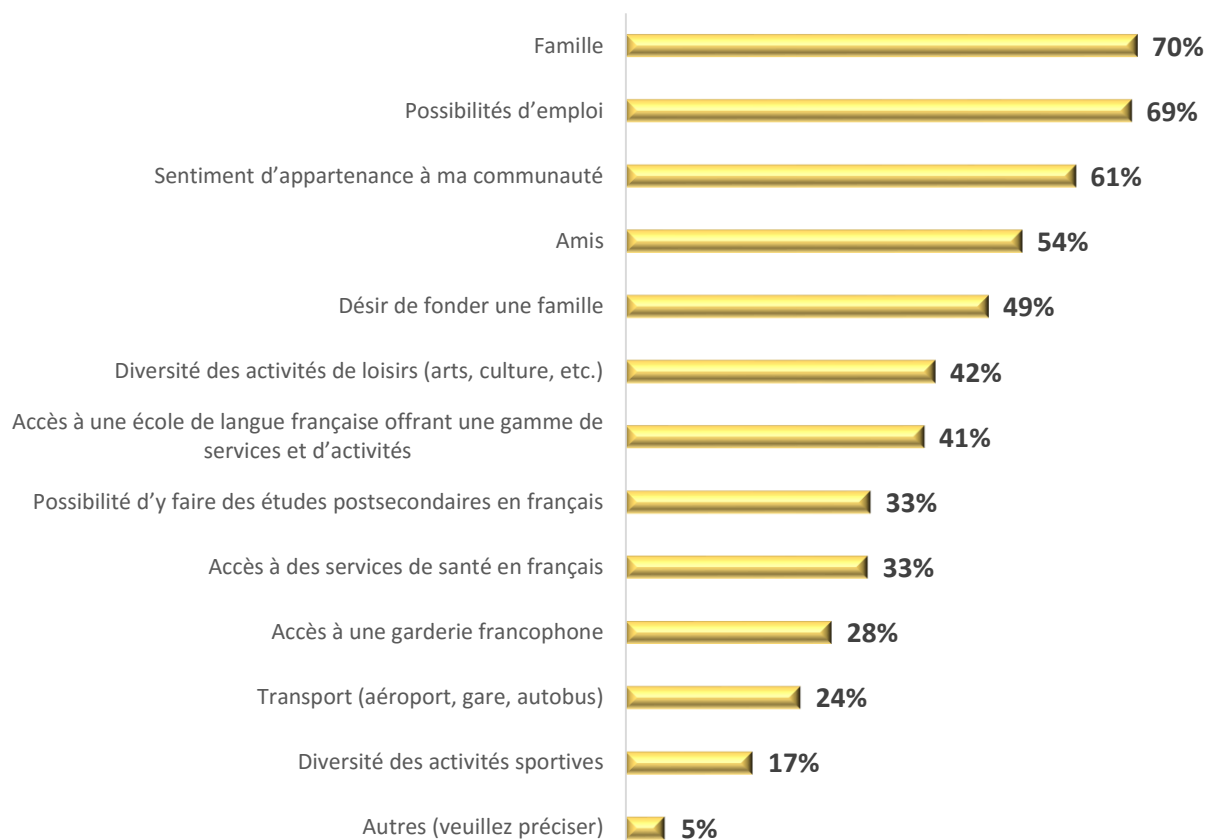
4.2.3 Besoins et motivations

À la question : « Qu'est-ce qui vous motiverait, vous ou un autre jeune, à retourner dans votre milieu d'origine? », les jeunes, à la lecture du Tableau 21 et du Graphique 21, ont répondu, en ordre de priorité, la famille pour 182 répondants (70 %), les possibilités d'emploi pour 180 répondants (69 %), le sentiment d'appartenance à la communauté pour 160 répondants (61 %) et les amis pour 141 répondants (54 %). L'accès à des services en français ne semble pas constituer une composante prioritaire pour la grande majorité des répondants, tout en n'étant pas relégué au dernier plan.

Tableau 21- Motivations à retourner dans le milieu d'origine (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Famille	70%	182
Possibilités d'emploi	69%	180
Sentiment d'appartenance à ma communauté	61%	160
Amis	54%	141
Désir de fonder une famille	49%	129
Diversité des activités de loisirs (arts, culture, etc.)	42%	110
Accès à une école de langue française offrant une gamme de services et d'activités	41%	106
Possibilité d'y faire des études postsecondaires en français	33%	87
Accès à des services de santé en français	33%	86
Accès à une garderie francophone	28%	73
Transport (aéroport, gare, autobus)	24%	62
Diversité des activités sportives	17%	45
Autres (veuillez préciser)	5%	14
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		262
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		675

**Graphique 21 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine
(18-25 ans)**



4.2.4 Rôle des partenaires

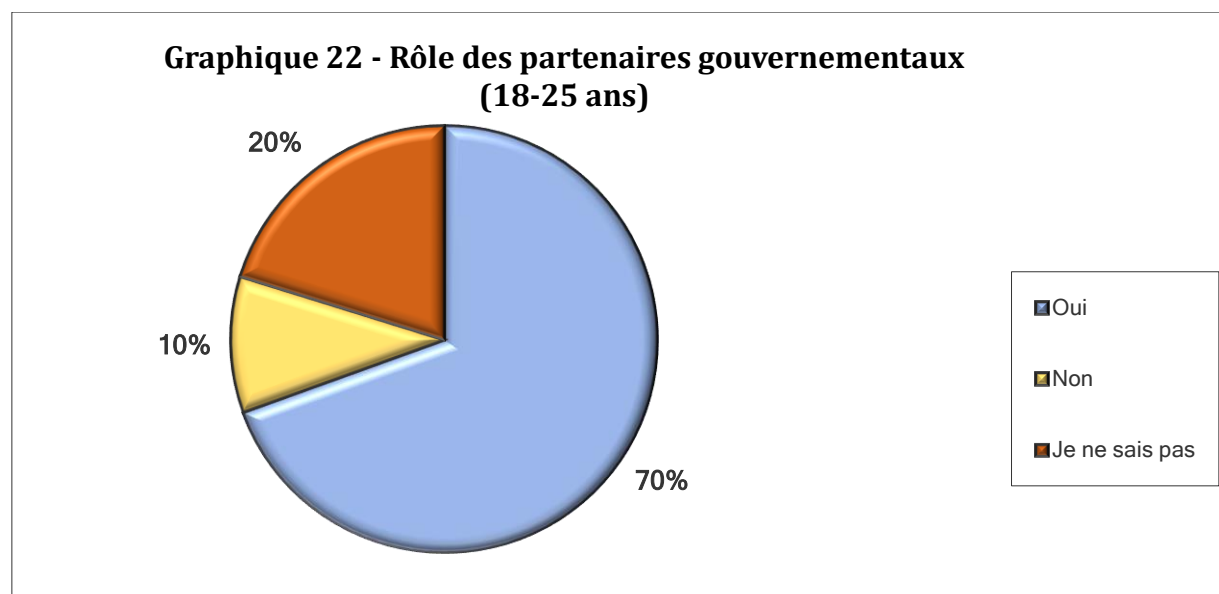
Nous avons cherché à connaître le rôle que devraient jouer les partenaires gouvernementaux et communautaires quant à l'enjeu migratoire. Des questions à cet égard ont été posées dans le cadre du sondage aux jeunes du groupe 18-25 ans.

4.2.4.1 Partenaires gouvernementaux

À la question : « Les gouvernements (municipaux, provinciaux/territoriaux, fédéral) ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? », 182 répondants (70 %), à la lecture du Tableau 22 et du Graphique 22, estiment que les instances gouvernementales ont une responsabilité.

Tableau 22 - Rôle des partenaires gouvernementaux (18-25 ans)

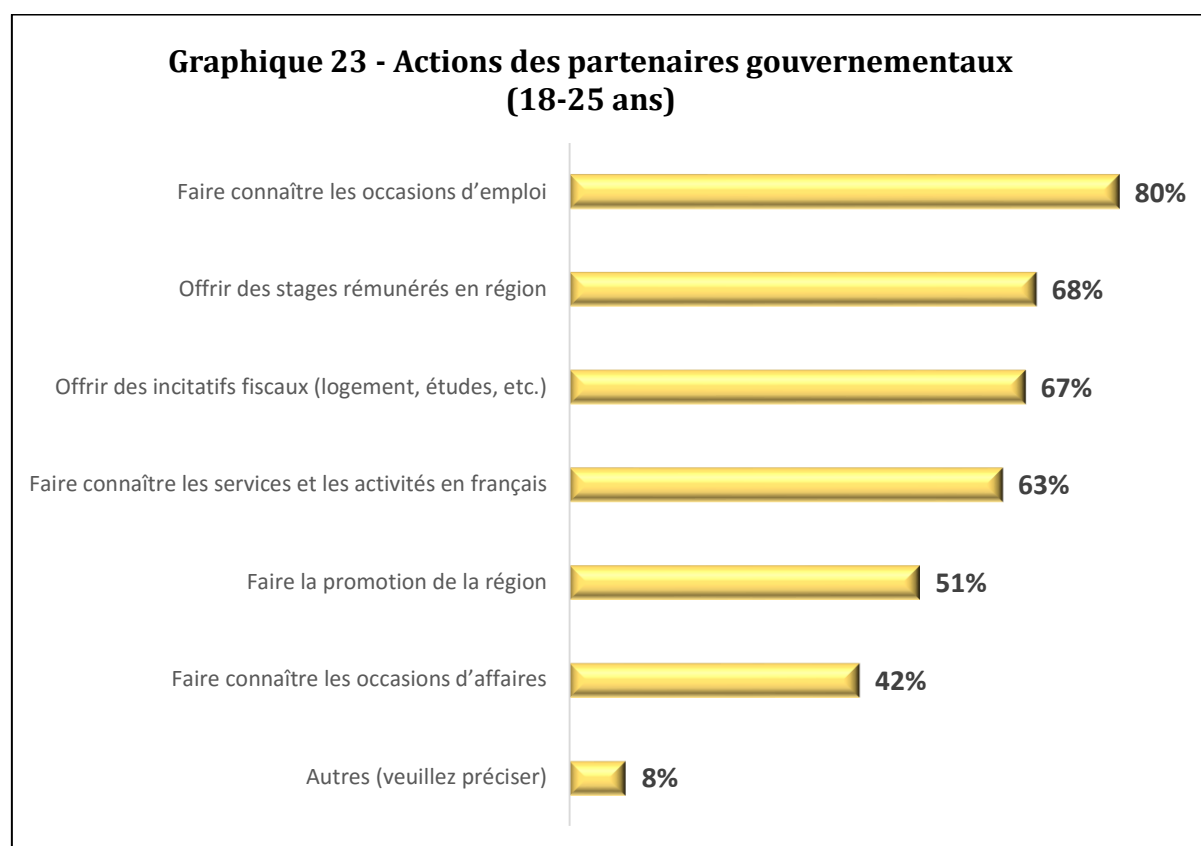
Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	70%	182
Non	10%	27
Je ne sais pas	20%	53
Commentaires		11
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		262
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		675



À la question : « Si oui, qu'est-ce que les gouvernements devraient faire? », les jeunes, à la lecture du Tableau 23 et du Graphique 23, ont répondu, en ordre de priorité, faire connaître les occasions d'emploi pour 146 répondants (80 %), offrir des stages rémunérés en région pour 124 répondants (68 %), offrir des incitatifs fiscaux pour 121 répondants (67 %) et faire connaître les services et les activités en français pour 115 répondants (63 %).

Tableau 23 - Actions des partenaires gouvernementaux (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Faire connaître les occasions d'emploi	80%	146
Offrir des stages rémunérés en région	68%	124
Offrir des incitatifs fiscaux (logement, études, etc.)	67%	121
Faire connaître les services et les activités en français	63%	115
Faire la promotion de la région	51%	93
Faire connaître les occasions d'affaires	42%	77
Autres (veuillez préciser)	8%	15
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		182
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		755

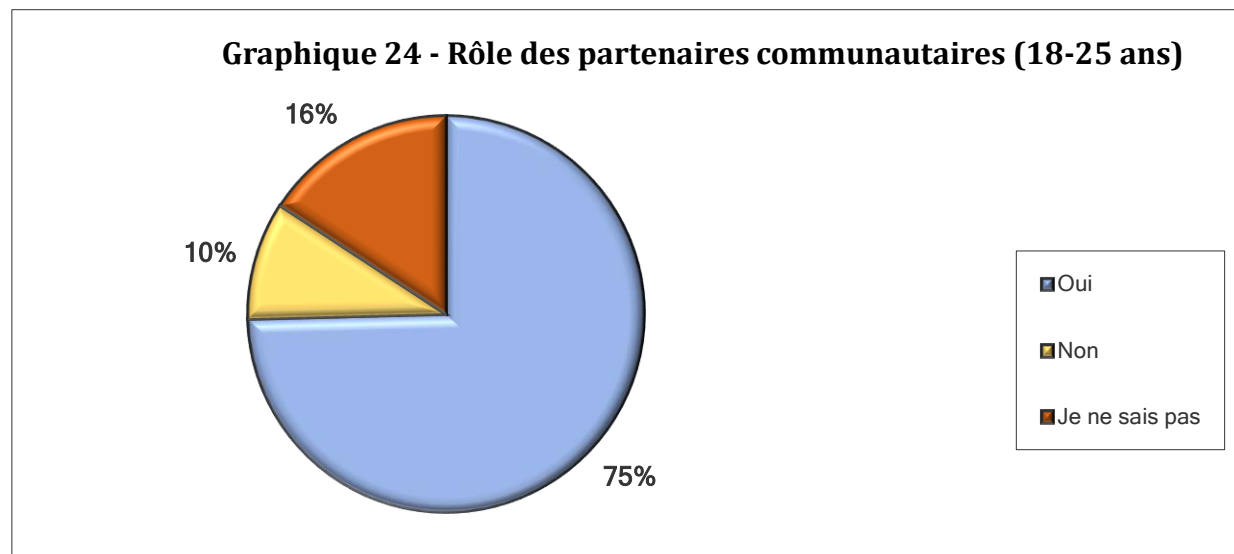


4.2.4.2 Partenaires communautaires

À la question : « Les organismes communautaires ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? », 194 répondants (75 %), à la lecture du Tableau 24 et du Graphique 24, estiment que les organismes communautaires ont une responsabilité.

Tableau 24 - Rôle des partenaires communautaires (18-25 ans)

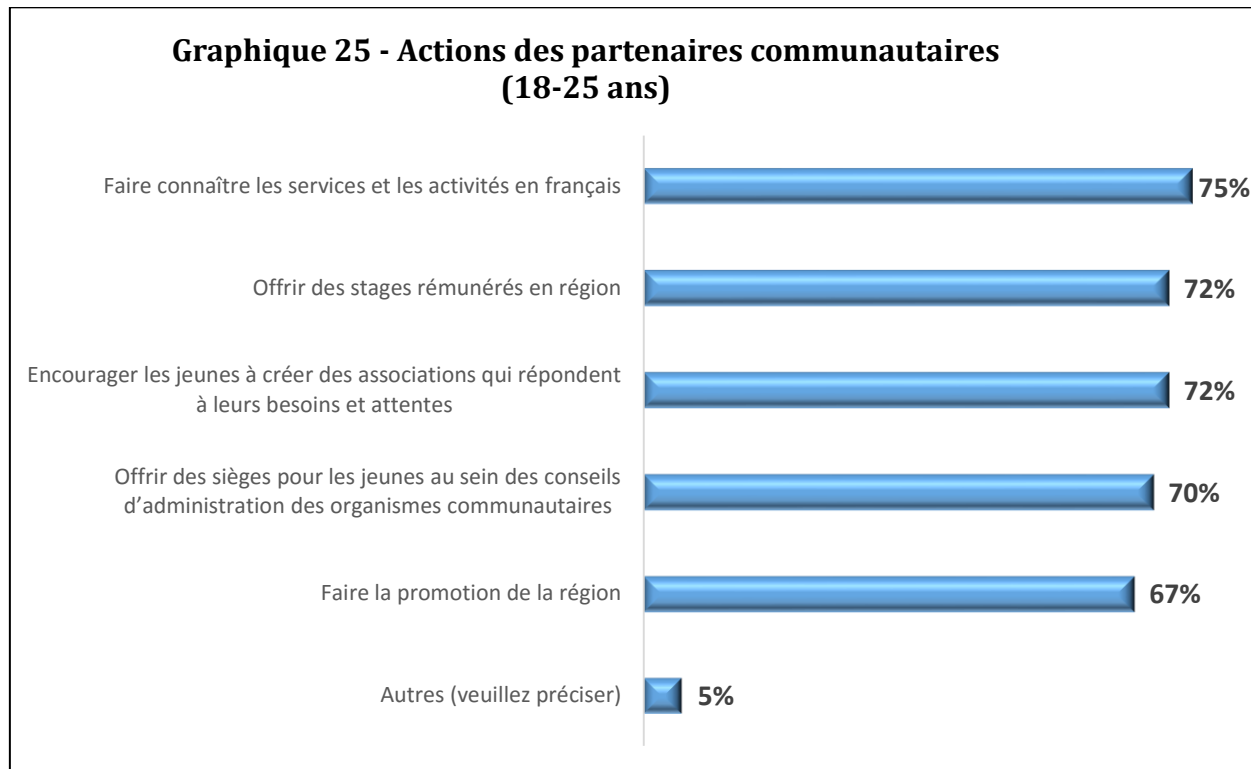
Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	75%	194
Non	10%	25
Je ne sais pas	16%	41
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		260
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		677



À la question : « Si oui, qu'est-ce que les organismes communautaires devraient faire? », les jeunes, à la lecture du Tableau 25 et du Graphique 25, ont répondu, en ordre de priorité, faire connaître les services et les activités en français pour 143 répondants (75 %), encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes pour 137 répondants (72 %), offrir des stages rémunérés en région pour également 137 répondants (72 %) et offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires pour 133 répondants (72 %).

Tableau 25 - Actions des partenaires communautaires (18-25 ans)

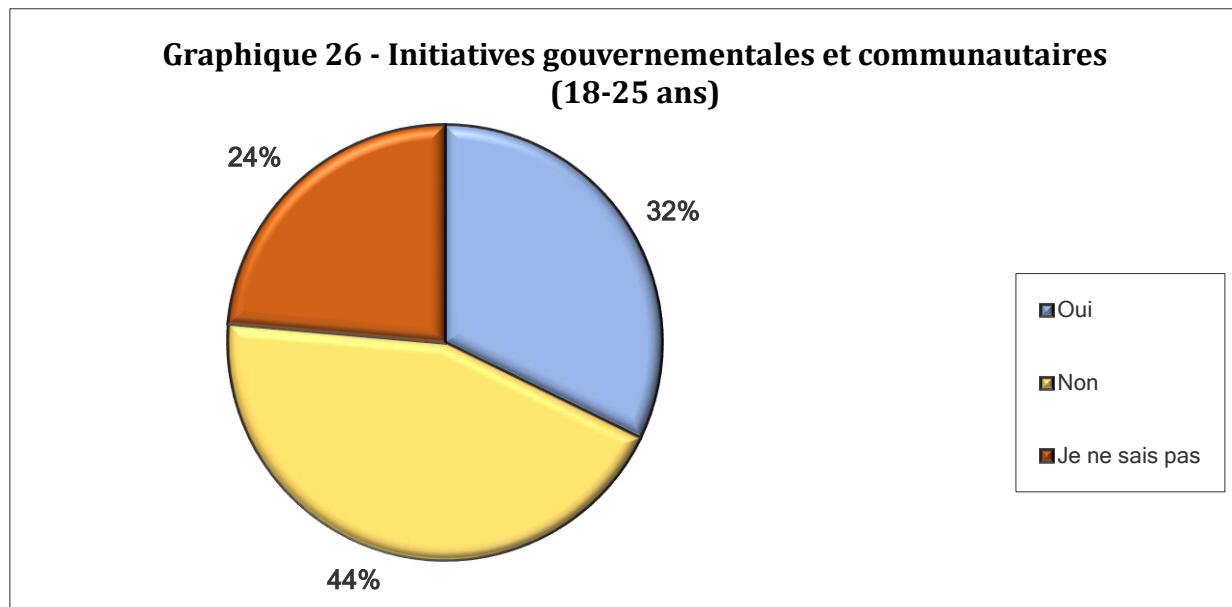
Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Faire connaître les services et les activités en français	75%	143
Encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes	72%	137
Offrir des stages rémunérés en région	72%	137
Offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires	70%	133
Faire la promotion de la région	67%	128
Autres (veuillez préciser)	5%	10
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		191
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		746



À la question : « Connaissez-vous des initiatives ou des programmes qui sont offerts par eux (gouvernements ou organismes communautaires)? », 83 répondants (32 %), à la lecture du Tableau 26 et du Graphique 26, ont répondu par l'affirmatif. Par contre, les autres jeunes ont répondu non ou je ne sais pas.

**Tableau 26 - Initiatives gouvernementales et communautaires
(18-25 ans)**

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	32%	83
Non	44%	114
Je ne sais pas	24%	61
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		258
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		679



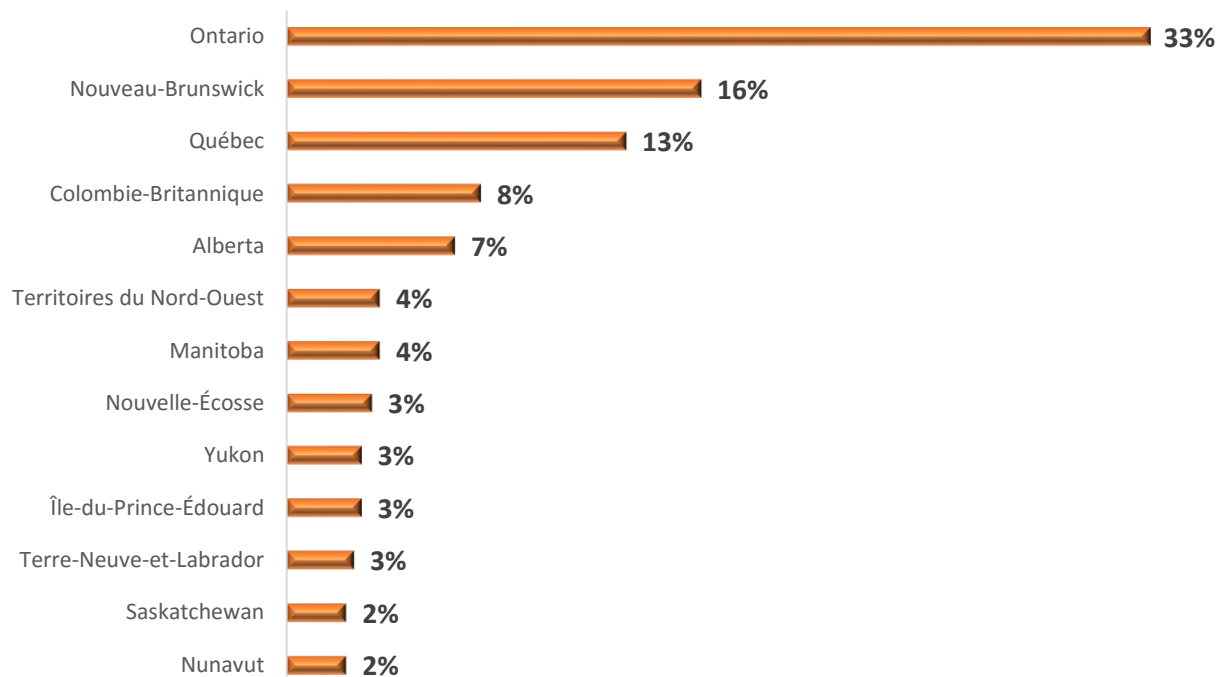
4.3 Jeunes : 26 à 35 ans

Le Tableau 27 et le Graphique 27 présentent la répartition des répondants au sondage du groupe d'âge 26-35 ans par province et territoire.

Tableau 27 - Provinces et territoires (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Alberta	7%	20
Colombie-Britannique	8%	23
Île-du-Prince-Édouard	3%	9
Manitoba	4%	11
Nouveau-Brunswick	16%	49
Nouvelle-Écosse	3%	10
Nunavut	2%	7
Ontario	33%	102
Québec	13%	40
Saskatchewan	2%	7
Terre-Neuve-et-Labrador	3%	8
Territoires du Nord-Ouest	4%	11
Yukon	3%	9
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		306
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question (c'est le nombre de jeunes des deux autres groupes d'âge sondés)</i>		631

Graphique 27 - Provinces et territoires (26-35 ans)



Les Tableaux et les Graphiques 28 à 33 retrouvés à l'Annexe 6 dressent un profil détaillé des répondants au sondage âgés de 26 à 35 ans.

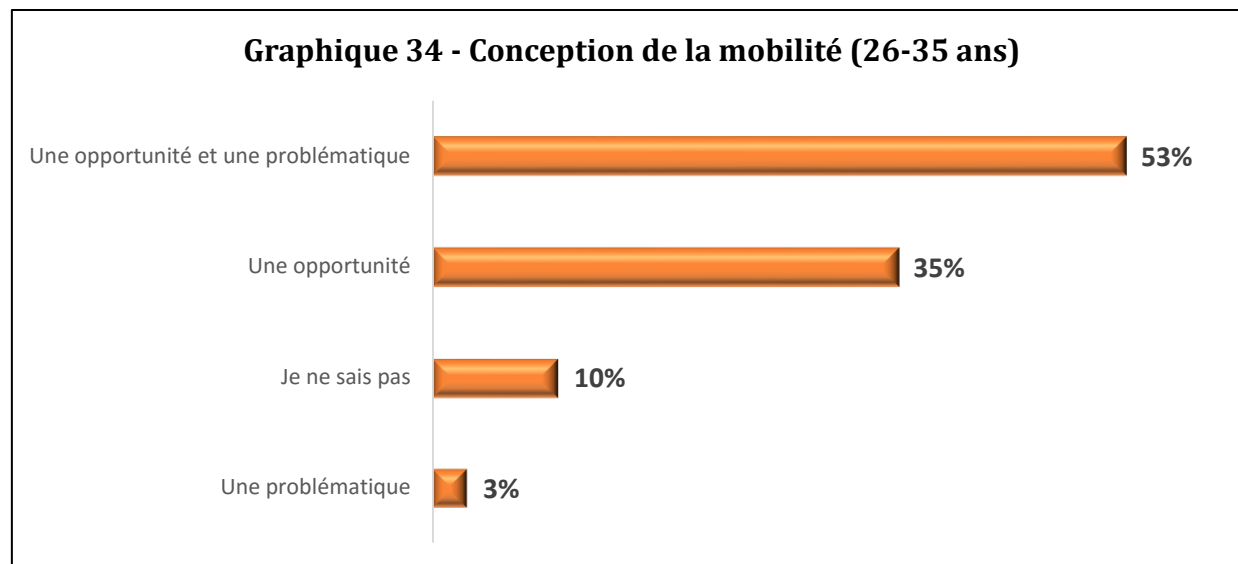
4.3.1 Conception de la mobilité

À la question : « Comment considérez-vous la mobilité des jeunes? », 161 répondants (53 %) considèrent, à la lecture du Tableau 34 et du Graphique 34, la mobilité à la fois comme une opportunité et comme une problématique. Par contre, 108 répondants (35 %) considèrent la mobilité des jeunes uniquement comme une opportunité. L'ensemble des répondants a une opinion sur le sujet; seulement 29 jeunes n'ont pas d'opinion (10 %).

Tableau 34 - Conception de la mobilité (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Une opportunité et une problématique	53%	161
Une opportunité	35%	108
Je ne sais pas	10%	29
Une problématique	3%	8
Commentaires (s'il y a lieu)		17
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		306
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		631

Graphique 34 - Conception de la mobilité (26-35 ans)



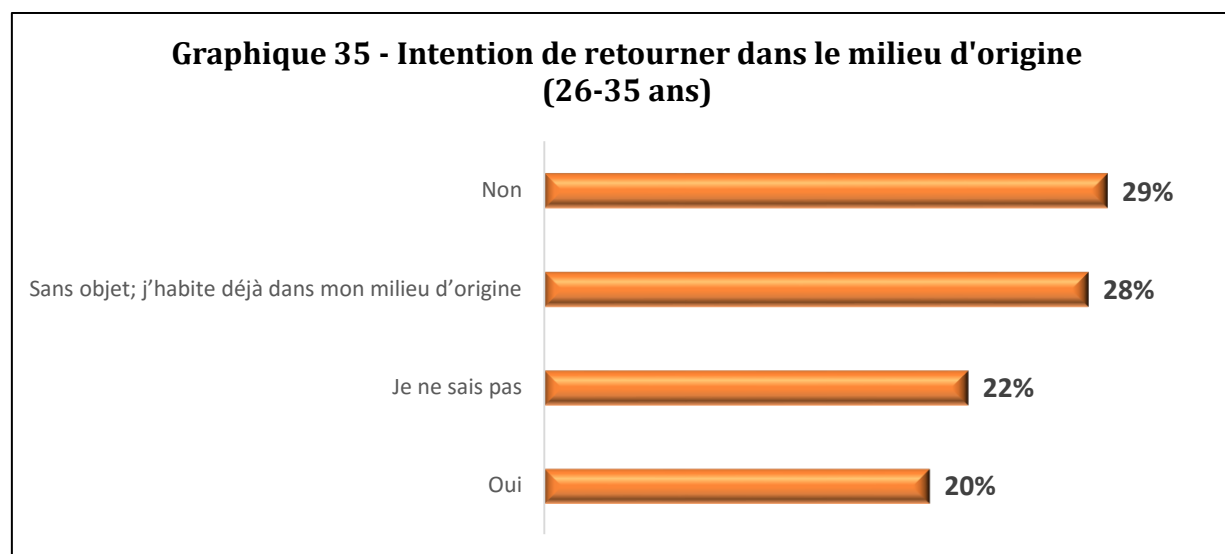
Nous nous attardons davantage sur la conception de la mobilité des jeunes à la section 6 du rapport.

4.3.2 Intérêt envers le milieu d'origine

À la question : « Si vous n'habitez pas dans votre milieu d'origine, aimeriez-vous y retourner? », nous constatons, à la lecture du Tableau 35 et du Graphique 35, que plus du quart des répondants habite déjà le milieu d'origine (28 %). Si nous excluons les jeunes qui habitent déjà leur milieu d'origine, le nombre répondants disposés à revenir dans leur milieu d'origine est moins élevé (58) que ceux ne voulant pas y retourner (85). Un certain nombre de répondants est indécis (64).

Tableau 35 - Intention de retourner dans le milieu d'origine (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	20%	58
Non	29%	85
Je ne sais pas	22%	64
Sans objet; j'habite déjà dans mon milieu d'origine	28%	82
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		289
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		648



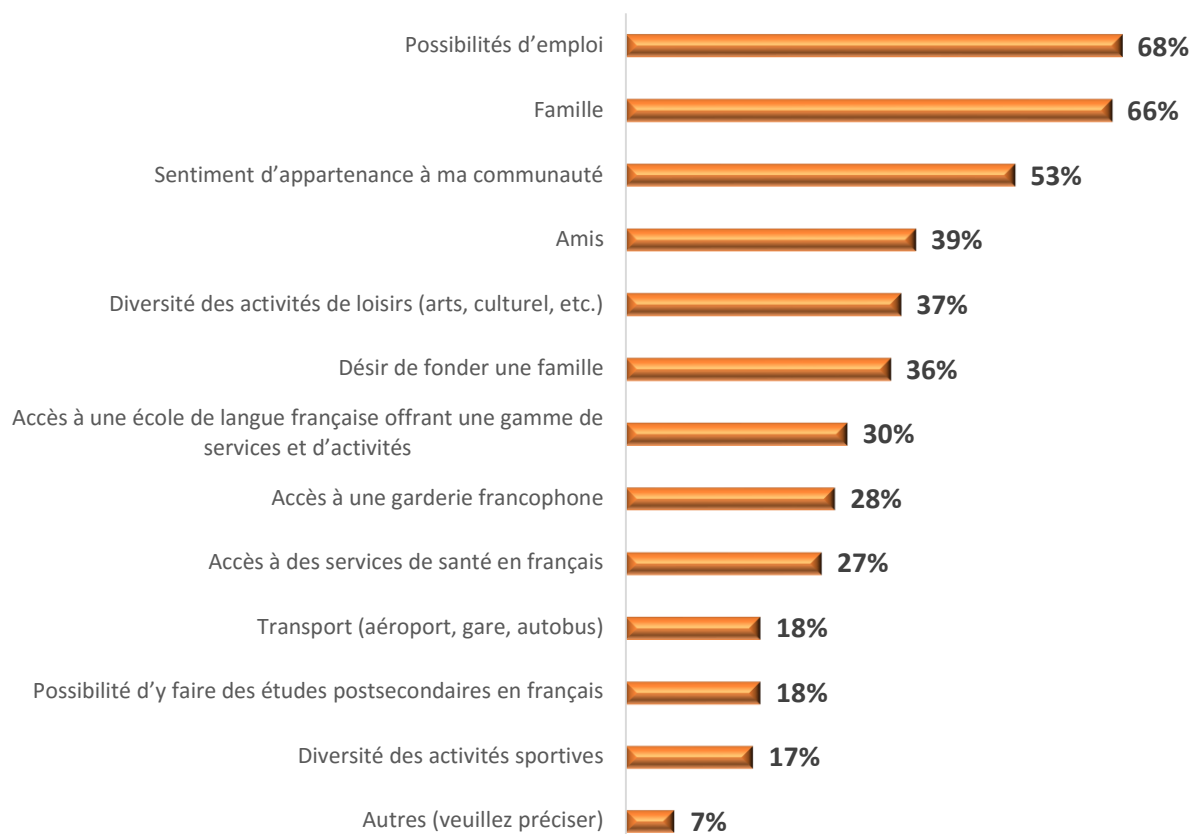
4.3.3 Besoins et motivations

À la question : « Qu'est-ce qui vous motiverait, vous ou un autre jeune, à retourner dans votre milieu d'origine? », les jeunes, à la lecture du Tableau 36 et du Graphique 36, ont répondu, en ordre de priorité, les possibilités d'emploi pour 195 répondants (68 %), la famille pour 191 répondants (66 %), le sentiment d'appartenance à la communauté pour 153 répondants (53 %) et les amis pour 114 répondants (39 %). L'accès à des services en français ne semble pas constituer une composante prioritaire pour la grande majorité des répondants, tout en n'étant pas relégué au dernier plan.

Tableau 36 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Possibilités d'emploi	68%	195
Famille	66%	191
Sentiment d'appartenance à ma communauté	53%	153
Amis	39%	114
Diversité des activités de loisirs (arts, culture, etc.)	37%	108
Désir de fonder une famille	36%	104
Accès à une école de langue française offrant une gamme de services et d'activités	30%	87
Accès à une garderie francophone	28%	82
Accès à des services de santé en français	27%	77
Possibilité d'y faire des études postsecondaires en français	18%	53
Transport (aéroport, gare, autobus)	18%	53
Diversité des activités sportives	17%	50
Autres (veuillez préciser)	7%	19
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		289
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		648

**Graphique 36 - Motivations à retourner dans le milieu d'origine
(26-35 ans)**



4.3.4 Rôle des partenaires

Nous avons cherché à connaître le rôle que devraient jouer les partenaires gouvernementaux et communautaires face à l'enjeu migratoire. Des questions à cet égard ont été posées dans le cadre du sondage aux jeunes du groupe 26-35 ans.

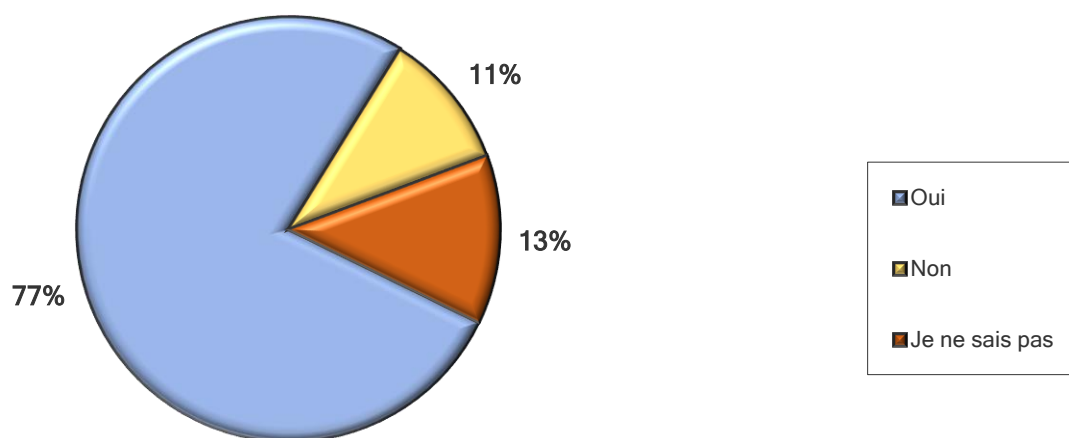
4.3.4.1 Partenaires gouvernementaux

À la question : « Les gouvernements (municipaux, provinciaux/territoriaux, fédéral) ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? », 220 répondants (77 %), à la lecture du Tableau 37 et du Graphique 37, soutiennent que les instances gouvernementales ont une responsabilité.

Tableau 37 - Rôle des partenaires gouvernementaux (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	77%	220
Non	11%	30
Je ne sais pas	13%	37
Commentaires		20
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		287
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		650

Graphique 37 - Rôle des partenaires gouvernementaux (26-35 ans)

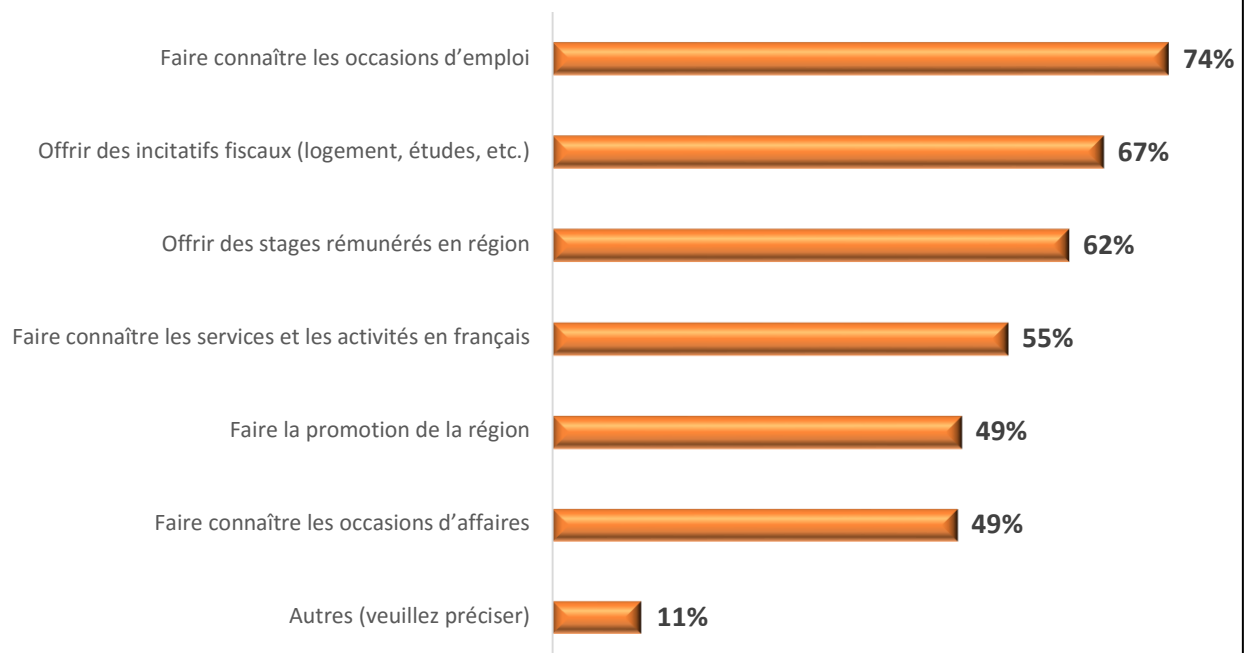


À la question : « Si oui, qu'est-ce que les gouvernements devraient faire? », les jeunes, à la lecture du Tableau 38 et du Graphique 38, ont répondu, en ordre de priorité, faire connaître les occasions d'emploi pour 160 répondants (74 %), offrir des incitatifs fiscaux pour 143 répondants (67 %), offrir des stages rémunérés en région pour 134 répondants (62 %) et faire connaître les services et les activités en français pour 118 répondants (55 %).

Tableau 38 - Actions des partenaires gouvernementaux (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Faire connaître les occasions d'emploi	74%	160
Offrir des incitatifs fiscaux (logement, études, etc.)	67%	143
Offrir des stages rémunérés en région	62%	134
Faire connaître les services et les activités en français	55%	118
Faire la promotion de la région	49%	106
Faire connaître les occasions d'affaires	49%	105
Autres (veuillez préciser)	11%	23
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		215
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		722

Graphique 38 - Actions des partenaires gouvernementaux (26-35 ans)

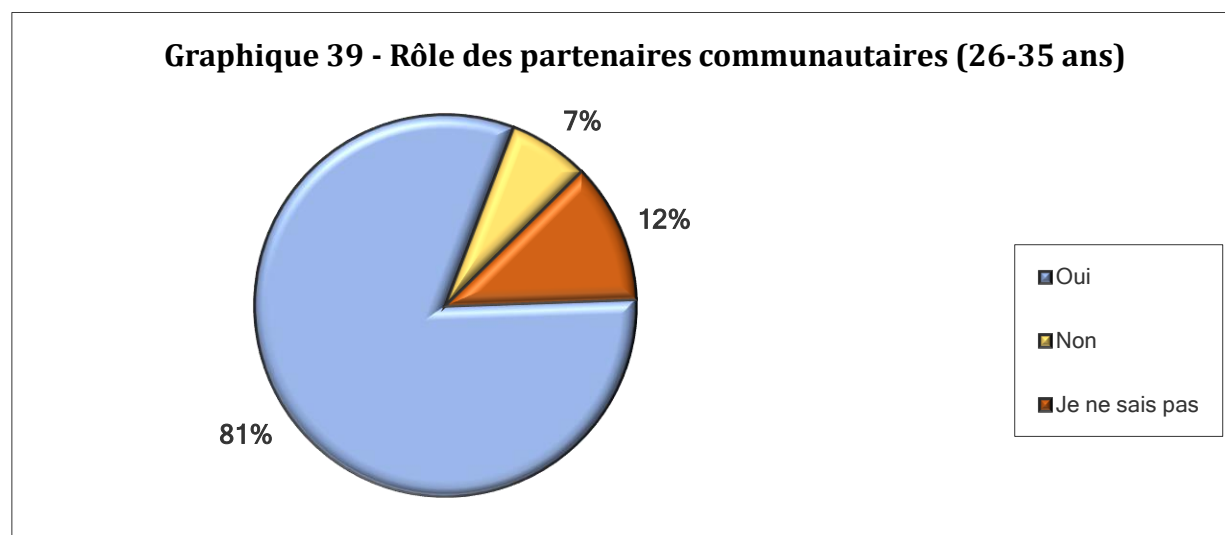


4.3.4.2 Partenaires communautaires

À la question : « Les organismes communautaires ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? », 227 répondants (81 %), à la lecture du Tableau 39 et du Graphique 39, estiment que les organismes communautaires ont une responsabilité.

Tableau 39 - Rôle des partenaires communautaires (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	81%	227
Non	7%	19
Je ne sais pas	12%	33
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		279
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		658

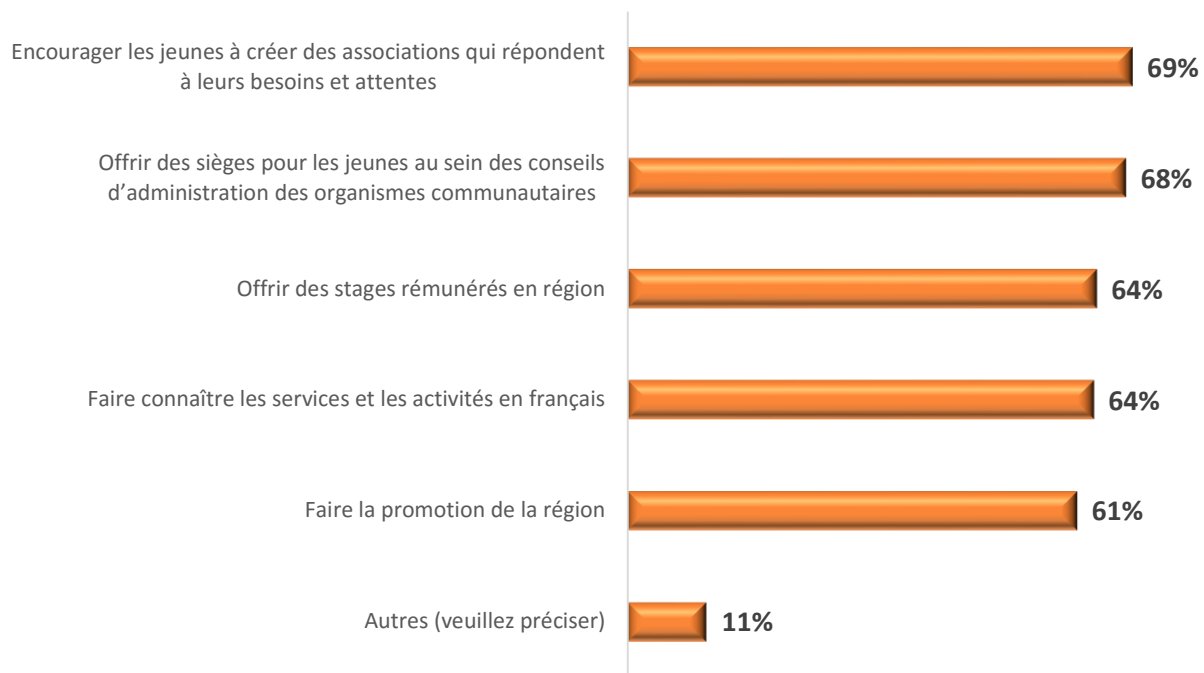


À la question : « Si oui, qu'est-ce que les organismes communautaires devraient faire? », les jeunes, à la lecture du Tableau 40 et du Graphique 40, ont répondu, en ordre de priorité, encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes pour 155 répondants (69 %), offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires pour 153 répondants (68 %), offrir des stages rémunérés en région (64 %) pour 144 répondants et faire connaître les services et les activités en français pour 143 répondants (64 %).

Tableau 40 - Actions des partenaires communautaires (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes	69%	155
Offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires	68%	153
Offrir des stages rémunérés en région	64%	144
Faire connaître les services et les activités en français	64%	143
Faire la promotion de la région	61%	138
Autres (veuillez préciser)	11%	24
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		225
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		712

Graphique 40 - Actions des partenaires communautaires (26-35 ans)

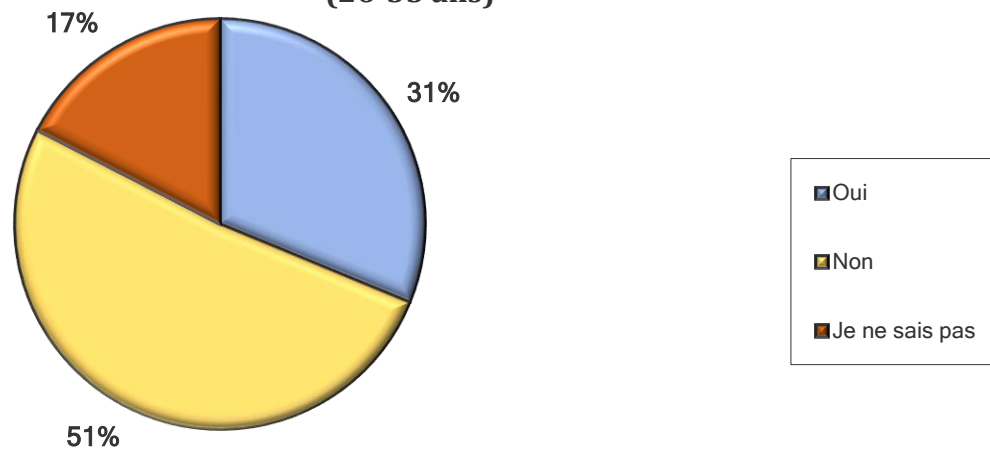


À la question : « Connaissez-vous des initiatives ou des programmes qui sont offerts par eux (gouvernements ou organismes communautaires)? », 86 répondants (31 %), à la lecture du Tableau 41 et du Graphique 41, ont répondu par l'affirmatif. Par contre, les autres jeunes ont répondu non ou je ne sais pas.

**Tableau 41- Initiatives gouvernementales et communautaires
(26-35 ans)**

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	31%	86
Non	51%	142
Je ne sais pas	17%	48
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		276
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		661

**Graphique 41 - Initiatives gouvernementales et communautaires
(26-35 ans)**



5. Éléments comparatifs aux groupes d'âge

Vous retrouvez dans cette section quelques tableaux comparatifs permettant d'identifier les éléments communs aux groupes d'âge basés sur les informations recueillies dans le cadre du sondage. Ces tableaux comparatifs permettent également de constater des divergences d'opinions entre les tranches d'âge, le cas échéant.

5.1 Conception de la mobilité

À la question : « Comment considérez-vous la mobilité des jeunes? », le Tableau 42 résume et compare l'opinion des groupes d'âge sondés :

Tableau 42 - Conception de la mobilité

Jeunes : 14 à 17 ans	Jeunes : 18 à 25	Jeunes : 26 à 35 ans
S.O.	Une opportunité et une problématique : 47 %	Une opportunité et une problématique : 53 %
S.O.	Une opportunité : 34 %	Une opportunité : 35 %
S.O.	Une problématique : 5 %	Une problématique : 3 %
S.O.	Je ne sais pas : 14 %	Je ne sais pas : 10 %

À la lecture du Tableau 42, nous constatons que l'opinion des deux tranches d'âge sondées sur la question est sensiblement la même. Dans l'ensemble, les jeunes considèrent davantage la mobilité comme une opportunité. Néanmoins, la moitié des répondants reconnaît qu'elle peut à la fois constituer une opportunité et une problématique.

5.2 Intérêt envers le milieu d'origine

À la question : « Avez-vous l'intention de demeurer dans votre milieu après vos études secondaires? » posée à la tranche d'âge des 14-17 ans; et à la question : « Si vous n'habitez pas dans votre milieu d'origine, aimeriez-vous y retourner? » posée aux groupes d'âge des 18-25 ans et des 26-35 ans, le Tableau 43 résume et compare les réponses obtenues :

Tableau 43 - Intérêt envers le milieu d'origine

Jeunes : 14 à 17 ans	Jeunes : 18 à 25	Jeunes : 26 à 35 ans
Oui : 23 %	Oui : 21 %	Oui : 20 %
Non : 35 %	Non : 12 %	Non : 29 %
Je ne sais pas : 42 %	Je ne sais pas : 22 %	Je ne sais pas : 22 %
-	Sans objet; j'habite déjà dans mon milieu d'origine : 46 %	Sans objet; j'habite déjà dans mon milieu d'origine : 28 %

Certes, ce n'est pas exactement la même question posée aux trois tranches d'âge. Nous estimons néanmoins que certains éléments comparatifs retrouvés au Tableau 43 ont leur pertinence dans la réflexion. Dans l'ensemble, nous constatons, à la lecture de ce tableau, qu'un certain pourcentage des jeunes sondés exprime un intérêt envers leur milieu d'origine, sans compter ceux qui y habitent déjà.

5.3 Besoins et motivations

À la question : « Qu'est-ce qui vous motiverait à rester dans votre milieu après vos études secondaires? » posée à la tranche d'âge des 14-17 ans; et à la question : « Qu'est-ce qui vous motiverait, vous ou un autre jeune, à retourner dans votre milieu d'origine? » posée aux groupes d'âge des 18-25 ans et des 26-35 ans, le Tableau 44 résume et compare les réponses obtenues :

Tableau 44 - Motivations

Jeunes : 14 à 17 ans	Jeunes : 18 à 25	Jeunes : 26 à 35 ans
Famille : 68 %	Famille : 70 %	Possibilités d'emploi : 68 %
Possibilités d'emploi : 58 %	Possibilités d'emploi : 69 %	Famille : 66 %
Amis : 55 %	Sentiment d'appartenance à ma communauté : 61 %	Sentiment d'appartenance à ma communauté : 53 %
Sentiment d'appartenance à ma communauté : 33 %	Amis : 54 %	Amis : 39 %

Comme c'est le cas dans le tableau comparatif précédent, les informations compilées au Tableau 44 ne proviennent pas d'une seule et même question. Nous estimons néanmoins que l'ensemble des éléments comparatifs retrouvés dans celui-ci a leur pertinence dans la réflexion. Nous remarquons dans ce tableau que la famille et les possibilités d'emploi sont les motivations les plus importantes. L'offre de services en français ne figure pas dans les quatre premières motivations pour les trois groupes d'âge.

5.4 Rôle des partenaires

À la question en lien avec la migration des jeunes : « Qu'est-ce que les gouvernements devraient faire? », le Tableau 45 résume et compare l'opinion des groupes d'âge sondés :

Tableau 45 - Actions des partenaires gouvernementaux

Jeunes : 14 à 17 ans	Jeunes : 18 à 25	Jeunes : 26 à 35 ans
S.O.	Faire connaître les occasions d'emploi : 80 %	Faire connaître les occasions d'emploi : 74 %
S.O.	Offrir des stages rémunérés en région : 68 %	Offrir des incitatifs fiscaux (logement, études, etc.) : 67 %
S.O.	Offrir des incitatifs fiscaux (logement, études, etc.) : 67 %	Offrir des stages rémunérés en région : 62 %
S.O.	Faire connaître les services et les activités en français : 63 %	Faire connaître les services et les activités en français : 55 %

À la lecture du Tableau 45, nous découvrons que les tranches d'âge sondées ont sensiblement la même conception du rôle des partenaires gouvernementaux en ce qui concerne les actions à mener en lien avec la migration des jeunes. Faire connaître les occasions d'emploi arrive en premier lieu.

À la question en lien avec la migration des jeunes : « Qu'est-ce que les organismes communautaires devraient faire? », le Tableau 46 résume et compare l'opinion des groupes d'âge sondés :

Tableau 46 - Actions des partenaires communautaires

Jeunes : 14 à 17 ans	Jeunes : 18 à 25	Jeunes : 26 à 35 ans
S.O.	Faire connaître les services et les activités en français : 75 %	Encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes : 69 %
S.O.	Encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes : 72 %	Offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires : 68 %
S.O.	Offrir des stages rémunérés en région : 72 %	Offrir des stages rémunérés en région : 64 %
S.O.	Offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires : 70 %	Faire connaître les services et les activités en français : 64 %

À la lecture du Tableau 46, nous constatons que les tranches sondées ont, à certains égards, les mêmes attentes face au rôle des partenaires communautaires en ce qui concerne les actions à mener en lien avec la migration des jeunes.

5.5. Connaissance des programmes et des initiatives

À la question en lien avec la migration des jeunes ou ayant une incidence sur celle-ci : « Connaissez-vous des initiatives ou des programmes qui sont offerts par eux (gouvernements ou organismes communautaires)? », le Tableau 47 résume et compare l'opinion des groupes d'âge sondés :

Tableau 47 - Connaissance des programmes et des initiatives

Jeunes : 14 à 17 ans	Jeunes : 18 à 25	Jeunes : 26 à 35 ans
S.O.	Oui : 32 %	Oui : 31 %
S.O.	Non : 44 %	Non : 51 %
S.O.	Je ne sais pas : 24 %	Je ne sais pas : 17 %

À la lecture du Tableau 47, nous constatons qu'à peine le tiers des deux clientèles sondées connaît des initiatives ou des programmes agissant sur la migration des jeunes.

Ces jeunes ont cité des programmes d'emploi étudiants (JCT, SEED, STEP, SKILL, par exemple), des programmes de stages, des programmes de bourses conditionnelles au retour dans la province ou le territoire d'origine, des mesures d'allègement de la dette étudiante, des initiatives visant le retour et la rétention (Place aux jeunes, *Je reviens! J'y reste!*, projet PERCÉ, par exemple), des activités de réseautage favorisant les échanges entre des entreprises et des jeunes, des crédits d'impôt favorisant l'accès à la propriété, des programmes d'appui aux entreprises en démarrage, des actions de revitalisation des infrastructures municipales, des initiatives pour que les communautés soient inclusives et accueillantes, des actions des organismes jeunesse (FJCF et ses membres, notamment) ainsi que des activités communautaires favorisant l'intégration des jeunes immigrants, entre autres.

6. Mobilité et milieu minoritaire

À la lecture du Tableau 42 présenté précédemment, nous constatons que les jeunes semblent davantage considérer la mobilité comme une opportunité. Néanmoins, la moitié des répondants reconnaît qu'elle peut à la fois constituer une opportunité et une problématique.

Nous avons également posé la question à des intervenants que nous avons consultés (voir Annexe 1 - Entrevues : liste des intervenants interrogés). Divers points de vue ont été exprimés.

Casey Edmunds, directeur général de la FJA, soutient :

La nature humaine fait en sorte que les jeunes veulent quitter leur milieu, le nid familial et découvrir d'autres réalités. Ces nouvelles découvertes permettent aux jeunes de définir leur propre identité, voire à se distinguer de celle façonnée par leurs parents et leur communauté. Avec l'Internet et les médias sociaux, les jeunes sont très informés aujourd'hui. Ils ont la possibilité de définir un parcours qui répond à leurs aspirations¹¹⁰.

Il ajoute que de jeunes Franco-Albertains partent pour trois, cinq et même dix ans. Ils reviennent ensuite pour se rapprocher de leur famille et fonder leur propre famille. La réalité des communautés francophones des Maritimes est certes différente de celle de l'Alberta. La mobilité est peut-être davantage perçue comme une problématique en raison de leur réalité démographique¹¹¹.

Rémi Marien, directeur général du CJFCB, soutient que la mobilité revêt un caractère positif pour les jeunes : « C'est important qu'un jeune de la côte Ouest puisse découvrir les réalités de l'Est du pays; et vice versa. Le défi est de les faire revenir par la suite et leur offrir des opportunités qui répondent à leurs besoins et aspirations »¹¹².

À cet égard, Karine Gallant, coordonnatrice provinciale de JA, ajoute : « Quand les jeunes ont connu le luxe des grandes villes, certains souhaitent moins revenir en région. » Pour

¹¹⁰ Entrevue avec Casey Edmunds, directeur général, FJA (3 mai 2016).

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Entrevue avec Rémi Marien, directeur général, CJFCB (27 avril 2016).

les petites communautés, la mobilité est souvent perçue comme un défi au niveau de la relève, autant sur le plan professionnel que bénévole¹¹³.

D'importants choix de vie se font entre 18 et 25 ans. Il s'avère nécessaire que les jeunes puissent connaître des expériences, selon la directrice générale du CJP au Manitoba. Par contre, s'ils quittent le milieu et rencontrent un conjoint ou une conjointe vivant à l'extérieur de leur région d'origine, il y a de fortes chances qu'ils ne reviendront pas¹¹⁴.

Marc André Leblanc, directeur général de la FJFNB, considère la mobilité des jeunes comme une opportunité. Par contre, pour les communautés, c'est un défi. Ce dernier affirme :

L'endroit où les jeunes font leurs études est déterminant. C'est une période importante au niveau identitaire. Le jeune se trouve dans un nouveau milieu de vie auquel il peut développer un fort sentiment d'appartenance. Il peut rencontrer un conjoint ou une conjointe. Il peut y découvrir les attraits qu'offrent les grandes villes. Bref, le jeune peut s'y « bâtir » une nouvelle communauté. Si bien que le retour dans son milieu d'origine peut demander bien des ajustements. Le jeune a changé et, parfois, il n'est plus au même diapason avec son milieu d'origine¹¹⁵.

La directrice générale de la FANE, Marie-Claude Rioux, soutient que la mobilité des jeunes est un défi et une réelle préoccupation pour son organisme. Plusieurs jeunes Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse partent vers les provinces de l'Ouest et ne reviennent pas. Elle affirme :

L'idée de favoriser la mobilité des jeunes, plutôt que de la contrer, serait sûrement la voie à suivre. Par contre, aussi longtemps que la *Loi sur les langues officielles*¹¹⁶ fonctionne selon les nombres, les communautés se trouvent dans une situation à vouloir retenir leurs jeunes, plutôt que favoriser leur mobilité. Dans bien des communautés minoritaires, la mobilité se traduit en exode ayant des incidences majeures sur l'offre de services en français. Des communautés risquent de perdre des services en français si elles n'ont pas les nombres requis. L'ensemble des services est susceptible d'être affecté, pas seulement ceux découlant de la *Loi sur*

¹¹³ Entrevue avec Karine Gallant, coordonnatrice provinciale, JA (17 avril 2016).

¹¹⁴ Entrevue avec Roxanne Dupuis, directrice générale, CJP, Manitoba (2 mai 2016).

¹¹⁵ Entrevue avec Marc André Leblanc, directeur général, FJFNB (25 avril 2016).

¹¹⁶ *Loi sur les langues officielles*, L.R.C. (1985), ch. 31 (4e suppl.)

les langues officielles. La capacité des organismes à offrir des services en français se voit également affectée¹¹⁷.

Madame Rioux considère que la *Loi sur langues officielles* a été un atout pour le milieu minoritaire. Aujourd'hui, cette loi doit être modernisée afin de répondre à la réalité et à l'évolution démographique des communautés¹¹⁸.

Michel Potvin, directeur général par intérim de la CSFN, considère pour sa part que la mobilité des jeunes est une opportunité dans le contexte du Nunavut. Le nombre de jeunes diplômés à l'école française au territoire est encore relativement limité. Bien qu'il faille toujours encourager le retour des jeunes du Nunavut qui quittent pour le postsecondaire, d'encourager la mobilité au pays pourrait potentiellement favoriser l'accueil de jeunes francophones en provenance d'autres régions canadiennes et faire grandir la communauté franco-nunavoise¹¹⁹.

Andrée Newell, directrice générale de la FESFO, croit que le départ des jeunes des communautés rurales est un enjeu de taille complexifié par l'inégalité des opportunités entre les régions. Pensons aux communautés rurales francophones du Nord de l'Ontario qui voient leurs jeunes partir pour Sudbury, pour la région d'Ottawa ou ailleurs. Elle précise : « Devons-nous voir la mobilité comme une problématique pour les communautés ou comme une opportunité pour les jeunes qui cherchent à s'épanouir dans leur domaine d'intérêt? »¹²⁰.

Si l'exode crée des défis importants au niveau des communautés, il faut également considérer qu'au niveau individuel les jeunes cherchent simplement à réaliser leurs aspirations. « Malheureusement, il n'est souvent pas possible pour certains jeunes de réaliser l'ensemble de leurs aspirations dans de petites communautés ce qui mène à leur départ vers de plus grands centres », ajoute-t-elle¹²¹.

Peter Hominuk, directeur général de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, soutient que l'exode des jeunes est une préoccupation au sein de milieux franco-ontariens. L'enjeu est prioritaire dans les régions qui connaissent le dépeuplement de leur jeunesse vers les concentrations urbaines. Le Plan stratégique communautaire

¹¹⁷ Entrevue avec Marie-Claude Rioux, directrice générale, FANE (15 juin 2016).

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Entrevue avec Michel Potvin, directeur général par intérim, CSFN (22 juin 2016).

¹²⁰ Entrevue avec Andrée Newell, directrice générale, FESFO (29 avril 2016).

¹²¹ Ibid.

(PSC) de l'Ontario français traite particulièrement de la question en indiquant, parmi ses objectifs, l'attraction et la rétention des forces vives de la communauté auxquelles font partie les jeunes¹²².

Julien Gaudet, directeur général de l'AJF fait la réflexion suivante : Les intervenants en francophonie font des efforts auprès des jeunes depuis leur tout jeune âge pour leur inculquer l'importance du fait français. Arrivés à l'âge adulte, de jeunes Fransaskois font le constat que les services en français sont limités dans leur milieu respectif. En conséquence, certains quittent la Saskatchewan pour s'établir dans un espace francophone leur offrant une plus grande gamme de services et d'activités en français. Les organismes sont victimes, en quelque sorte, de leurs actions visant à encourager les jeunes à embrasser la langue française et la francophonie; certains partent pour une francophonie plus dynamique offrant davantage de services en français. « On crée l'exode nous-mêmes! Bref, c'est une arme à deux tranchants! »¹²³.

La mobilité n'est pas une grande problématique au Yukon, selon Marc Champagne, directeur général de la CSFY. La communauté franco-yukonnaise est encore jeune. L'école francophone à Whitehorse commence à accueillir la 2^e génération d'élèves, soit les enfants des premiers élèves. On voit de plus en plus de jeunes francophones qui reviennent au territoire après leurs études postsecondaires, et de nouveaux qui arrivent d'autres provinces, du Québec entre autres. La communauté francophone grandit¹²⁴.

En somme, nous constatons, à la lumière des informations et des points de vue obtenus, que la mobilité des jeunes, dans une perspective individuelle, est considérée comme une opportunité. Il semble nécessaire pour un jeune de partir de son milieu d'origine pour élargir ses horizons et se façonner une identité qu'il lui permettra de s'épanouir. Par contre, en fonction de l'importance de l'enjeu démographique et de la réalité propre aux divers milieux minoritaires, la mobilité des jeunes, dans une perspective communautaire, semble constituer, dans bien des cas de figure, un défi. Les pistes d'orientation suggérées devront notamment prendre en considération ces deux perspectives.

¹²² Entrevue avec Peter Hominuk, directeur général, L'Assemblée (10 mai 2016).

¹²³ Entrevue avec Julien Gaudet, directeur général, AJF (28 avril 2016).

¹²⁴ Entrevue avec Marc Champagne, directeur général, CSFY (26 mai 2016)

7. Pistes d'orientation

Plusieurs suggestions ont été faites dans le cadre du sondage et des entrevues concernant la mobilité des jeunes. Certaines pistes s'adressent aux jeunes afin de les inciter à revenir dans leur milieu d'origine; d'autres propositions visent particulièrement les jeunes en général qu'une communauté aimerait accueillir; et certaines pistes concernent à la fois des jeunes ayant quitté leur milieu d'origine et des jeunes d'ailleurs qu'une communauté aimerait recruter.

7.1 Parlants français

Les efforts afin de recruter des jeunes que nous estimons essentiels au développement et à l'épanouissement des communautés minoritaires doivent passer par des actions auprès des jeunes francophones de langue maternelle originaires du milieu et d'ailleurs, mais également auprès de jeunes anglophones ou autres ayant un intérêt pour le fait français.

La francophonie au Canada est constituée des francophones de langue maternelle, mais également des autres parlants français. Comme mentionné, il y aurait 2,6 millions de Canadiens à l'extérieur du Québec pouvant s'exprimer en français, incluant le million de francophones de langue maternelle. À l'échelle du pays, les citoyens ayant la capacité de soutenir une conversation en français sont près de 10 millions. Bref, les actions en matière de migration en francophonie doivent prendre en considération l'ensemble des parlants français (voir le Tableau 1 - Francophonie au Canada en 2011).

7.2 Famille et amis

À la lecture des résultats du sondage, la motivation première qui ferait en sorte qu'un jeune demeure ou revient dans son milieu d'origine est sa famille. La présence de ses amis serait également une source de motivation (voir le Tableau 44 - Motivations).

En conséquence, nous suggérons, dans le cadre de stratégies de rapatriement, de tirer profit de la présence de la famille et des amis dans les messages à diffuser auprès des jeunes. Dans une certaine mesure, la famille et les amis peuvent être utilisés comme des ambassadeurs auprès des jeunes.

7.3 Intégration économique

Les résultats du sondage révèlent que les possibilités d'emploi constituent la seconde source de motivation, après la famille, qui inciterait un jeune à demeurer ou revenir dans son milieu d'origine (voir le Tableau 44 - Motivations).

L'intégration des jeunes dans un milieu est souvent une question d'emploi. Les répondants au sondage considèrent d'ailleurs que les partenaires gouvernementaux doivent prioritairement s'attarder à faire connaître les occasions d'emploi dans le cadre de leurs actions en matière de migration (voir le Tableau 45 - Actions des partenaires gouvernementaux).

Dans le but de favoriser l'intégration économique, l'offre de stages domestiques¹²⁵ rémunérés est une façon pour un jeune de se faire connaître auprès d'employeurs, tout en lui permettant d'acquérir de l'expérience et des connaissances. D'ailleurs, à la lecture des résultats du sondage, le rôle des partenaires gouvernementaux et communautaires, en ce qui concerne l'enjeu de la migration, serait notamment de favoriser l'offre de stages rémunérés en région (voir le Tableau 45 - Actions des partenaires gouvernementaux et le Tableau 46 - Actions des partenaires communautaires).

L'appui à l'entrepreneuriat jeunesse est également une voie à poursuivre. Il s'avère nécessaire de bonifier et de faire connaître les programmes d'appui proposant des ressources spécialisées pour les jeunes désirant s'établir à leur compte. Au cours des dernières années, plusieurs programmes de sensibilisation et de formation en entrepreneuriat ont été mis en place avec le concours des écoles secondaires, par exemple. L'enjeu de la succession d'entreprises dans les communautés crée des occasions d'affaires pour les jeunes susceptibles d'être jumelés à des mentors. En somme, le recours à l'entrepreneuriat comble deux besoins : répondre aux besoins des jeunes en matière d'emploi, d'une part, et aux préoccupations des communautés en ce qui concerne l'importance de dynamiser économiquement leur milieu, d'autre part.

Dans cette quête pour favoriser l'intégration économique des jeunes francophones dans leur milieu d'origine ou autre, il s'avère pertinent de valoriser, selon des intervenants interrogés, la présence du français et du bilinguisme sur le marché du travail. Leur valeur ajoutée dans l'économie doit être démontrée. C'est sous cet angle que l'on peut convaincre les gouvernements d'appuyer des actions pour favoriser le retour ou le recrutement de jeunes francophones et leur intégration dans leur milieu. À titre d'exemple, une prime au bilinguisme pourrait être proposée aux jeunes qui retournent dans leur milieu d'origine et qui travaillent dans le secteur public.

¹²⁵ Les stages domestiques font référence à l'offre de stages locaux ou en région. Ceci n'inclut pas les stages à l'international.

Enfin, la mobilité professionnelle peut également être encouragée. La mise en place de programmes visant la mobilité interprovinciale et territoriale, avec entre autres des programmes d'échanges professionnels à durée limitée, pourrait s'avérer une solution en terme d'acquisition de compétences et d'expériences sur le marché de l'emploi, tout en répondant à la conception de la mobilité exprimée par les jeunes dans le cadre de cette enquête. La mobilité est davantage considérée par les jeunes comme une opportunité (voir le Tableau 42 - Conception de la mobilité).

7.4 Communautés inclusives

À la lecture des résultats du sondage, nous constatons que le sentiment d'appartenance envers le milieu d'origine constitue l'une des motivations exprimées par les jeunes qui ferait en sorte qu'ils demeurent ou reviennent dans leur milieu d'origine (voir le Tableau 44 - Motivations). Afin d'accroître ce sentiment d'appartenance, les communautés doivent être inclusives et se montrer à l'écoute des aspirations et des besoins des jeunes, tout en valorisant leur leadership et leurs choix. À cet égard, le rôle des partenaires communautaires, selon les résultats du sondage, devrait prioritairement encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes. Favoriser l'offre de sièges pour les jeunes au sein des conseils d'administration des organismes communautaires semble également être une voie à suivre (voir le Tableau 46 - Actions des partenaires communautaires). En somme, il faut poursuivre les efforts afin que le tissu associatif au sein des communautés francophones et acadiennes offre à la jeunesse « son » espace. Le respect de cet espace est nécessaire pour que les jeunes puissent s'exprimer, prendre des décisions et exercer leur propre leadership.

L'adolescence est une période identitaire forte. Des actions pourraient être prises en milieu scolaire afin de favoriser un environnement permettant aux jeunes de s'épanouir. Parfois, des jeunes vont vouloir quitter leur milieu par crainte de subir des pressions en raison de leur orientation sexuelle, par exemple. Le milieu doit se montrer inclusif à l'égard de la diversité.

Les communautés doivent être accueillantes envers les migrants, mais également les immigrants. Les communautés peuvent mener des actions pour favoriser le retour d'un certain nombre des leurs dans leur milieu d'origine, tout en reconnaissant l'importance de la mobilité dans le cheminement personnel des jeunes. Ils peuvent mener des actions pour encourager la venue de jeunes francophones d'ailleurs au Canada. Ils peuvent également miser sur l'arrivée d'immigrants francophones ou autres voulant intégrer l'espace francophone. Les nouveaux arrivants en provenance de l'international sont de plus en plus nombreux. D'ailleurs, un certain nombre de jeunes ayant rempli le sondage

est issu des communautés multiculturelles (voir les Tableaux et les Graphiques 7, 15 et 30 - Milieu d'origine).

7.5 Formation postsecondaire

Les jeunes francophones quittent notamment leur milieu d'origine afin de poursuivre leurs études en français dans des établissements universitaires et collégiaux. La période des études postsecondaires, comme nous l'avons mentionné antérieurement, est déterminante dans le parcours professionnel et personnel des jeunes. Plusieurs jeunes ne reviennent pas par la suite. En conséquence, il faut favoriser la poursuite d'études postsecondaires en français dans les diverses régions au pays par l'offre d'une plus grande gamme de programmes.

Une réduction de la dette étudiante devrait par ailleurs s'appliquer, même si l'économie est florissante et que le milieu ne connaît pas une mobilité négative. Cette mesure devrait s'appliquer aux jeunes locaux qui ont étudié dans un établissement postsecondaire de la province et du territoire concerné, mais également à ceux ayant étudié ailleurs et qui manifestent le désir de revenir dans leur province ou territoire d'origine.

Des incitatifs fiscaux devraient également être privilégiés pour les étudiants afin de les encourager à revenir dans leur milieu d'origine. D'ailleurs, à la lecture des résultats du sondage, il est suggéré que les partenaires gouvernementaux offrent des incitatifs fiscaux pour favoriser l'accès à la propriété, mais également afin d'alléger le fardeau de la dette étudiante pour les jeunes qui reviennent dans leur province et territoire d'origine après leurs études (voir le Tableau 45 - Actions des partenaires gouvernementaux).

Enfin, dans le but de faciliter la mobilité et l'intégration, on souligne l'importance de simplifier le processus de reconnaissance des diplômes pour les jeunes ayant terminé une formation à l'extérieur du pays.

7.6 Services et espace en français

L'offre de services en français ne figure pas, comme nous l'avons constaté, dans les motivations premières qui inciteraient les jeunes à demeurer ou à revenir dans leur milieu d'origine (voir le Tableau 44 - Motivations). Par contre, l'offre de services en français n'est pas reléguée au dernier plan, du moins pour les tranches d'âge de 18-25 ans et de 26-35 ans (voir les Tableaux et les Graphiques 21 et 36 - Motivations).

Avant de traiter des services en français, nous nous attardons sur l'importance du sentiment d'appartenance. Il faut certes cultiver le sentiment d'appartenance du jeune envers son milieu d'origine, mais également envers le fait français. Un jeune n'ayant plus de sentiment d'appartenance envers la francophonie éprouvera peut-être un attachement moins grand envers sa communauté francophone d'origine ou une autre. Ce sentiment d'appartenance peut-être stimulé, par exemple, dans le cadre de programmes d'échanges avec des jeunes francophones d'autres régions canadiennes. Bref, les efforts en matière de construction identitaire doivent se poursuivre.

Les communautés francophones en milieu minoritaire doivent continuer leurs efforts afin d'élargir la gamme de leurs services et activités en français. Les communautés doivent, selon des intervenants interrogés, offrir un milieu dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir culturellement en français et s'exprimer sur le plan artistique, par exemple. L'importance de l'espace francophone offrant une diversité de services constitue un pôle d'attractivité pour un certain nombre de jeunes, surtout quand ceux-ci considèrent fonder une famille.

Des efforts de promotion des initiatives et des programmes offerts en français doivent se faire. À la lecture des résultats du sondage, nous constatons qu'à peine le tiers des répondants âgés de 18-35 ans et de 26-35 ans connaît des initiatives ou des programmes agissant sur la migration des jeunes (voir le Tableau 47 - Connaissance des programmes et des initiatives). Par ailleurs, les partenaires gouvernementaux et communautaires devraient, selon l'ensemble des répondants, faire connaître les services et les activités en français (voir le Tableau 45 - Actions des partenaires gouvernementaux et le Tableau 46 - Actions des partenaires communautaires).

7.7 Promotion du milieu

En plus de son espace francophone, chacune des communautés doit faire connaître ses atouts et ses avantages pour inciter les jeunes à s'y établir. Les services, les infrastructures et les occasions d'emploi ou d'affaires d'une communauté, par exemple, doivent non seulement être connus des jeunes francophones originaires du milieu, mais également des autres jeunes susceptibles d'être intéressés.

Des contacts continus peuvent se faire avec les jeunes qui sont partis afin de les informer des nouvelles occasions qu'offre leur milieu d'origine, tout en adoptant des stratégies pour atteindre des jeunes d'ailleurs en quête d'expériences et de découvertes. Les communautés en milieu minoritaire doivent adopter un *branding* qui va inciter les jeunes à les découvrir, ou à les redécouvrir.

7.8 Actions concertées

L'engagement de tous les acteurs est essentiel afin d'aborder la question de la mobilité au bénéfice des jeunes, mais également des communautés. Le secteur privé et les organismes communautaires doivent s'engager avec les paliers de gouvernement. Les municipalités sont des acteurs de proximité qui connaissent bien les enjeux locaux. Ils ont un rôle important à jouer, tout comme les établissements scolaires et postsecondaires.

Les tables de concertation qui regroupent les intervenants gouvernementaux et communautaires ainsi que les organismes nationaux et provinciaux/ territoriaux œuvrant auprès des jeunes des communautés francophones et acadiennes doivent poursuivre leurs efforts afin de coordonner leurs actions susceptibles d'appuyer une migration positive en milieu minoritaire.

Conclusion

Cette étude confirme que la migration fait partie du cheminement et du développement des jeunes. Les intervenants ont des actions à mener afin d'accueillir et d'intégrer des jeunes. Par contre, ils ne doivent pas miser uniquement sur le retour et la rétention de jeunes dans leur milieu d'origine. Les communautés doivent également mettre l'accent sur les jeunes migrants, voire les immigrants, à la recherche d'un milieu répondant à leurs attentes et dans lequel ils peuvent s'épanouir.

Nous avons observé d'ailleurs que les actions gouvernementales et communautaires afin de favoriser le retour de jeunes dans leur milieu d'origine semblent laisser davantage la place à des actions misant sur l'accueil et sur l'intégration de jeunes en provenance d'horizons divers. Ces actions s'inscrivent notamment dans des actions d'accompagnement et d'intégration sur le marché du travail.

Néanmoins, en raison d'une diminution progressive des nombres et du vieillissement accéléré de la population dans certaines communautés francophones minoritaires, nous soutenons que des interventions afin de favoriser le retour de jeunes dans leur milieu d'origine ont toujours leur pertinence. Cependant, nous réitérons que ces communautés ne doivent pas uniquement compter sur le retour de jeunes qui sont partis afin de dynamiser leur base démographique et d'assurer leur vitalité.

Par ailleurs, les intervenants œuvrant dans les communautés doivent mettre à contribution les familles et les amis afin d'inciter les jeunes à revenir dans leur milieu d'origine. Ces intervenants doivent poursuivre leurs efforts afin de répondre aux besoins des jeunes, originaires ou non du milieu, et leur offrir un environnement dans lequel ils peuvent se réaliser sur le plan professionnel et s'exprimer. Les communautés doivent également offrir un espace culturel engageant envers la francophonie. Les services et les activités en français répondant aux besoins spécifiques de la jeunesse doivent se multiplier afin de lui démontrer qu'il est possible de vivre en français dans une communauté minoritaire que l'on soit en milieu urbain ou rural.

En somme, les jeunes aujourd'hui sont sensibilisés et informés. Leur milieu d'origine ou autres doit leur offrir des avantages, des occasions professionnelles et des possibilités de vivre en français. C'est à ce prix qu'ils iront s'y établir.

Références bibliographiques

Comité consultatif en matière d'éducation postsecondaire en langue française dans la région du Centre-Sud-Ouest (Février 2016). Le temps d'agir! Rapport final, 36 pages.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (5 avril 2016). Discours du Trône : À l'occasion de la deuxième session de la soixante-cinquième assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard, 19 pages.

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) Dominique Pépin-Filion, Éric Forgues, Josée Guignard Noël, Sylvain St-Onge et Henri Stecq (Mai 2015). Migration des jeunes francophones au Canada. Moncton (Nouveau-Brunswick), 278 pages.

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) Dominique Pépin-Filion, Éric Forgues, Josée Guignard Noël, Sylvain St-Onge et Henri Stecq (Mai 2015). Migration des jeunes francophones au Canada : Sommaire. Moncton (Nouveau-Brunswick), 21 pages.

Loi sur les langues officielles, L.R.C. (1985), ch. 31 (4^e suppl.)

Ministère du Travail et Éducation postsecondaire de la Nouvelle-Écosse (20 janvier 2016). Programme d'emploi pour étudiant/ Graduate to Opportunity, 11 pages.

Maurice Chiasson Consultants inc. (8 juin 2016). Migration des jeunes francophones – 14 à 17 ans : Rapport de sondage présenté à la FJCF, à PAJR et à la FCFA, 26 pages.

Maurice Chiasson Consultants inc. (8 juin 2016). Migration des jeunes francophones – 18 à 25 ans : Rapport de sondage présenté à la FJCF, à PAJR et à la FCFA, 30 pages.

Maurice Chiasson Consultants inc. (8 juin 2016). Migration des jeunes francophones – 26 à 35 ans : Rapport de sondage présenté à la FJCF, à PAJR et à la FCFA, 31 pages.

Newfoundland and Labrador. Live Here, Work Here, Belong Here : A Population Growth Strategy for Newfoundland and Labrador : 2015-2025, 16 pages.

Place aux jeunes en région, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Fédération de la jeunesse-canadienne française (mars 2016). Appel d'offres : Consultant ou chercheur pour la réalisation d'une étude sur la migration des jeunes francophones au Canada, s.p.

Statistique Canada (2012). Recensement en bref: Le français et la francophonie au Canada: Langue, Recensement de la population de 2011 (Publication n° 98-314-X2011003), 12 pages.

We choose now: ONE Nova Scotia Coalition Collaborative Action Plan. A playbook of Nova Scotians, 106 pages.

Webographie

Acadie Nouvelle, <http://www.acadienouvelle.com>

Agence de promotion économique du Canada Atlantique, <http://www.acoa-apec.gc.ca>

Assemblée de la francophonie de l'Ontario, <https://monassemblee.ca>

Association de la jeunesse fransaskoise, <http://www.ajf.ca>

Association des francophones du Nunavut, <http://www.afnunavut.ca>

Aurora College, <http://www.auroracollege.nt.ca>

Collège Acadie ÎPÉ, <http://www.collegeacadieipe.ca>

Collège Boréal, <http://www.collegeboreal.ca>

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, <http://ccnb.ca>

Collège Educacentre, <http://educacentre.com>

Collège Mathieu, <http://www.collegemathieu.sk.ca>

Collège nordique francophone, <https://college-nordique.com>

Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta, <https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean>

Canadian Parents for French, <http://cpf.ca>

Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard,
<https://cslfipe.wordpress.com>

Commission scolaire francophone du Nunavut, <http://www.csfn.ca>

Commission scolaire francophone du Yukon, <http://www.csfy.ca>

Compétences Île-du-Prince-Édouard, <http://skillspei.com>

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, <http://www.cdem.com>

Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique, <http://cjfcb.com>

Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse, <http://conseiljeunesse.ca>

Conseil jeunesse provincial du Manitoba, <https://conseil-jeunesse.mb.ca>

Fédération de la jeunesse canadienne-française, <http://fjcf.ca>

Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, <https://fesfo.ca>

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, <http://www.fcfa.ca>

Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, <http://www.fjfnb.nb.ca>

Fédération franco-ténoise, <http://www.federation-franco-tenoise.com>

Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador, <http://www.francoctl.ca>

Francophonie jeunesse de l'Alberta, <http://fja.ab.ca>

Gouvernement de la Colombie-Britannique, <http://www2.gov.bc.ca>

Gouvernement de l'Alberta, <http://www.alberta.ca>

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, <https://www.novascotia.ca>

Gouvernement de la Saskatchewan, <http://www.gov.sk.ca>

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, <http://www.gov.pe.ca>

Gouvernement de l'Ontario, <https://www.ontario.ca>

Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, <http://www.gov.nl.ca>

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, <http://www.gov.nt.ca>

Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr.html>

Gouvernement du Manitoba, <http://www.gov.mb.ca>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, <http://www2.gnb.ca>

Gouvernement du Nunavut, <http://www.gov.nu.ca>

Gouvernement du Yukon, <http://www.gov.yk.ca>

Jeunesse Acadienne, <http://www.jeunesseacadienne.ca>

Jeunesse Canada au travail, <https://www.youngcanadaworks.ca>

La Cité universitaire francophone, Université de Régina, <http://lacite.uregina.ca/fr>

Nunavut Arctic College, <http://arcticcollege.ca>

Northern Alberta Council, <http://www.nadc.ca>

Office des Affaires francophones, Ontario, <https://www.ontario.ca/fr/page/office-des-affaires-francophones>

Place aux jeunes en région, <https://www.placeauxjeunes.qc.ca>

Projet PERCÉ, <http://percepe.ca>

Radio-Canada, <http://ici.radio-canada.ca>

RDÉE Île-Prince-Édouard, <http://www.rdeeipe.net>

RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador, <http://www.rdeetnl.ca>

Simon Fraser University, <http://www.sfu.ca>

Service Canada, <http://www.servicecanada.gc.ca>

Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca>

Université de Moncton, <https://www.umoncton.ca>

Université de Saint-Boniface, <https://ustboniface.ca>

Université d'Ottawa, <https://www.uottawa.ca>

Université Laurentienne, <https://laurentienne.ca>

Université Sainte-Anne, <https://www.usainteanne.ca>

Annexes

Annexe 1 - Entrevues : liste des intervenants interrogés

Organismes jeunesse

Alexandre Assabgui, agent
Jeunesse TNO

Roxanne Dupuis, directrice générale
Conseil jeunesse provincial (CJP), Manitoba

Casey Edmunds, directeur général
Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA)

Karine Gallant, coordonnatrice provinciale
Jeunesse Acadienne IPÉ (JA)

Julien Gaudet, directeur général
Association de la jeunesse fransaskoise (AJF)

Marc André Leblanc, directeur général
Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB)

Gaston Létourneau, coordonnateur
Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL)

Rémi Marien, directeur général
Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (CJFCB)

Roch Nadon, directeur - Arts, culture et Jeunesse
directeur général adjoint, Association franco-yukonnaise (AFY)

Andrée Newell, directrice générale
Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)

Partenaires gouvernementaux

Diane Arsenault, directrice
Secrétariat des affaires acadiennes et francophones
Bureau du conseil exécutif
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Jeanne Beaudoin, responsable
Communications et politiques
Direction des services en français
Gouvernement du Yukon

Denise Blanchard-Carpentier, coordonnatrice de l'éducation des adultes -
Communauté acadienne
Ministère du Travail et Éducation postsecondaire
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Benoît Boutin, directeur général
Secrétariat aux affaires francophones
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Mélanie Cwikla, directrice générale
Secrétariat aux affaires francophones
Gouvernement du Manitoba

Cindie LeBlanc, directrice générale
Secrétariat francophone
Culture de l'Alberta
Gouvernement de l'Alberta

Vaughne Madden, directrice générale
Affaires acadiennes
Communautés, Culture et Patrimoine
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Véronique Mercier, gestionnaire
Entente fédérale-provinciale sur les langues officielles
Secrétariat aux Affaires intergouvernementales
Bureau de la première ministre
Gouvernement de la Colombie-Britannique

Line Pinet, directrice
Francophonie canadienne
et Langues officielles
Affaires intergouvernementales
Bureau du conseil exécutif
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Charles-Henri Warren, directeur général
Direction des affaires francophones
Conseil exécutif – Affaires intergouvernementales
Gouvernement de la Saskatchewan

Annette Willborn, directrice générale
Enfants et Perspectives pour la jeunesse
Gouvernement du Manitoba

Autres organismes

Marc Champagne, directeur général
Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY)

Peter Hominuk, directeur général
Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Michel Potvin, directeur général par intérim
Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)

Marie-Claude Rioux, directrice générale
Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)

Annexe 2 - Entrevues : questionnaires

Partenaires gouvernementaux	Organismes Jeunesse	Autres intervenants
1 - Votre gouvernement propose-t-il des services et des programmes ou mène-t-il des actions visant à contrer la mobilité des jeunes et à favoriser leur intégration dans leur milieu respectif? Appuie-t-il des initiatives en ce sens?	1 - Connaissez-vous des services, des programmes ou autres interventions menées par les gouvernements ou par le milieu associatif afin de contrer la mobilité des jeunes et favoriser leur intégration?	1 - Connaissez-vous des services, des programmes ou autres interventions menées par les gouvernements afin de contrer la mobilité des jeunes et favoriser leur intégration? Par le milieu associatif?
2 - Des interventions sont-elles menées spécifiquement par votre gouvernement afin de contrer la mobilité des jeunes et favoriser leur intégration en milieu francophone minoritaire?	2 - Quels types d'intervention ou de modèles favoriserez-vous? Et avec quels partenaires?	2 - Quels types d'intervention ou de modèles favoriserez-vous? Et avec quels partenaires?
3 - Quels types d'intervention (ou interventions additionnelles) pourraient être menés par les gouvernements afin de contrer la mobilité et favoriser leur intégration? Quels modèles favoriserez-vous? Et avec quels partenaires?	3 - Quelle est votre réflexion sur la problématique de la mobilité et de l'intégration (rétention) des jeunes en milieu francophone minoritaire? Est-ce une problématique ou une opportunité pour les jeunes?	3 - Quelle est votre réflexion sur la problématique de la mobilité et de l'intégration (rétention) des jeunes en milieu francophone minoritaire? Est-ce une problématique ou une opportunité pour les jeunes?

Partenaires gouvernementaux	Organismes Jeunesse	Autres intervenants
4 - Votre gouvernement aurait-il un intérêt à appuyer des initiatives spécifiques pour contrer la mobilité et favoriser l'intégration (rétention) en milieu francophone minoritaire?	4 - Comment peut-on joindre efficacement la clientèle des 14 à 35 ans dans le cadre d'un sondage? Avez-vous des suggestions à cet égard?	4 - Comment peut-on joindre efficacement la clientèle des 14 à 35 ans dans le cadre d'un sondage? Avez-vous des suggestions à cet égard?
5 - Comment peut-on joindre efficacement la clientèle des 14 à 35 ans dans le cadre d'un sondage? Avez-vous des suggestions à cet égard?	5 - Autres intervenants que l'on pourrait consulter sur le sujet?	5 - Autres intervenants que l'on pourrait consulter sur le sujet?
6 - Autres intervenants au sein de votre gouvernement que l'on pourrait interroger sur le sujet?	6 - Autres commentaires?	6 - Autres commentaires?
7 - Autres commentaires?		

Annexe 3 - Sondage : questionnaires

Sondage

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), Place aux jeunes en région - Québec (PAJR) et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) mènent une enquête sur la mobilité des jeunes francophones au pays. L'information recueillie permettra de guider les actions pour mieux répondre aux besoins des jeunes francophones en milieu minoritaire. Merci de prendre le temps d'y répondre.

Durée du sondage : 10 minutes Date limite : 3 juin 2016

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
1. Quel est votre groupe d'âge? - 14 à 17 ans - 18 à 25 ans - 26 à 35 ans Si vous êtes âgé entre 14 et 17 ans, veuillez répondre aux questions suivantes :	1. Quel est votre groupe d'âge? - 14 à 17 ans - 18 à 25 ans - 26 à 35 ans Si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans, veuillez répondre aux questions suivantes :	1. Quel est votre groupe d'âge? - 14 à 17 ans - 18 à 25 ans - 26 à 35 ans Si vous êtes âgé entre 26 et 35 ans, veuillez répondre aux questions suivantes :
2. Quelle est votre langue maternelle? a. Français b. Anglais c. Français et anglais d. Autre (veuillez préciser)	2. Quelle est votre langue maternelle? a. Français b. Anglais c. Français et anglais d. Autre (veuillez préciser)	2. Quelle est votre langue maternelle? a. Français b. Anglais c. Français et anglais d. Autre (veuillez préciser)
3. Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous? - Alberta - Colombie-Britannique - Île-du-Prince-Édouard - Manitoba - Nouveau-Brunswick	3. Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous? - Alberta - Colombie-Britannique - Île-du-Prince-Édouard - Manitoba - Nouveau-Brunswick	3. Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous? - Alberta - Colombie-Britannique - Île-du-Prince-Édouard - Manitoba - Nouveau-Brunswick

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
- Nouvelle-Écosse - Nunavut - Ontario - Québec - Saskatchewan - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon	- Nouvelle-Écosse - Nunavut - Ontario - Québec - Saskatchewan - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon	- Nouvelle-Écosse - Nunavut - Ontario - Québec - Saskatchewan - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon
4. Habitez-vous en milieu rural ou en milieu urbain? - Rural* - Urbain (*Selon Statistique Canada, une région qualifiée de rurale compte moins de 10 000 habitants.)	4. Habitez-vous en milieu rural ou en milieu urbain? - Rural* - Urbain (* Selon Statistique Canada, une région qualifiée de rurale compte moins de 10 000 habitants.)	4. Habitez-vous en milieu rural ou en milieu urbain? - Rural* - Urbain (* Selon Statistique Canada, une région qualifiée de rurale compte moins de 10 000 habitants.)
5. Demeurez-vous dans votre milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je suis un nouvel arrivant, né à l'extérieur du Canada De quel pays?	5. Demeurez-vous dans votre milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je suis un nouvel arrivant, né à l'extérieur du Canada De quel pays?	5. Demeurez-vous dans votre milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je suis un nouvel arrivant, né à l'extérieur du Canada De quel pays?
6. Avez-vous l'intention de demeurer dans votre milieu après vos études secondaires? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas	6. Comment considérez-vous la mobilité des jeunes ? a. Une opportunité b. Une problématique c. Une opportunité et une problématique	6. Comment considérez-vous la mobilité des jeunes ? a. Une opportunité b. Une problématique c. Une opportunité et une problématique

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
7. Si vous aviez le choix, resteriez-vous dans votre milieu après vos études secondaires? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 8. Qu'est-ce qui vous motiverait à rester dans votre milieu après vos études secondaires? a. Possibilité de vivre davantage en français b. Possibilité d'y faire des études postsecondaires en français c. Possibilités d'emploi d. Diversité des activités sportives e. Diversité des activités de loisirs (arts, culture, etc.) f. Accès à des services additionnels en français g. Famille h. Amis i. Sentiment d'appartenance à ma communauté j. Autres (veuillez préciser)	d. Je ne sais pas Commentaires (s'il y a lieu) 7. Quel niveau d'études avez-vous complété? a. Secondaire b. Collégial c. Universitaire d. Autres (veuillez préciser) 8. Êtes-vous présentement aux études? a. Oui b. Non 9. Si non, avez-vous l'intention d'entamer d'autres études (collégiales, universitaires, formations spécialisées)? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 10. Êtes-vous sur le marché du travail? a. Employé à temps plein b. Employé à temps partiel c. Entrepreneur d. Non	d. Je ne sais pas Commentaires (s'il y a lieu) 7. Quel niveau d'études avez-vous complété? a. Secondaire b. Collégial c. Universitaire d. Autres (veuillez préciser) 8. Êtes-vous présentement aux études? a. Oui b. Non 9. Si non, avez-vous l'intention d'entamer d'autres études (collégiales, universitaires, formations spécialisées) ? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 10. Êtes-vous sur le marché du travail? a. Employé à temps plein b. Employé à temps partiel c. Entrepreneur d. Non

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
9. Considérez-vous votre milieu comme un endroit agréable répondant à vos attentes? Veuillez indiquer sur une échelle de 1 à 10 votre niveau de satisfaction : 10 = Répond totalement à mes attentes et 1 = Ne répond aucunement à mes attentes. Commentaires (s'il y a lieu) 10. Autour de vous, avez-vous de la famille ou des personnes qui quittent votre milieu pour aller s'établir ailleurs? a. Oui b. Non 11. Qu'est-ce que vous leur diriez pour qu'ils ne partent pas? (exemples : présence de la famille, amis, qualité de vie, etc.) 12. Pour ceux qui sont partis, qu'est-ce que vous leur diriez pour qu'ils reviennent? (exemples : présence de la famille, amis, qualité de vie, etc.) 13. Autres commentaires	11. Si oui, travaillez-vous dans votre milieu d'origine? a. Oui b. Non Commentaires (s'il y a lieu) 12. Si vous n'habitez pas dans votre milieu d'origine, aimeriez-vous y retourner? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas d. Sans objet; j'habite déjà dans mon milieu d'origine 13. Qu'est-ce qui vous motiverait, vous ou un autre jeune, à retourner dans votre milieu d'origine ? a. Possibilité d'y faire des études postsecondaires en français b. Possibilités d'emploi c. Désir de fonder une famille d. Diversité des activités sportives e. Diversité des activités de loisirs (arts, culture, etc.)	11. Si oui, travaillez-vous dans votre milieu d'origine? a. Oui b. Non Commentaires (s'il y a lieu) 12. Si vous n'habitez pas dans votre milieu d'origine, aimeriez-vous y retourner? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas d. Sans objet; j'habite déjà dans mon milieu d'origine 13. Qu'est-ce qui vous motiverait, vous ou un autre jeune, à retourner dans votre milieu d'origine ? a. Possibilité d'y faire des études postsecondaires en français b. Possibilités d'emploi c. Désir de fonder une famille d. Diversité des activités sportives e. Diversité des activités de loisirs (arts, culture, etc.)

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
14. Satisfait de vos réponses? a. Oui b. Non (dans ce cas, veuillez retourner aux questions précédentes)	f. Transport (aéroport, gare, autobus) g. Accès à une école de langue française offrant une gamme de services et d'activités h. Accès à des services de santé en français i. Accès à une garderie francophone j. Famille k. Amis l. Sentiment d'appartenance à ma communauté m. Autres (veuillez préciser)	f. Transport (aéroport, gare, autobus) g. Accès à une école de langue française offrant une gamme de services et d'activités h. Accès à des services de santé en français i. Accès à une garderie francophone j. Famille k. Amis l. Sentiment d'appartenance à ma communauté m. Autres (veuillez préciser)
	14. Les gouvernements (municipaux, provinciaux/ territoriaux, fédéral) ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas Commentaires (s'il y a lieu) 15. Si oui, qu'est-ce que les gouvernements devraient faire?	14. Les gouvernements (municipaux, provinciaux/ territoriaux, fédéral) ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas Commentaires (s'il y a lieu) 15. Si oui, qu'est-ce que les gouvernements devraient faire?

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
	a. Faire la promotion de la région b. Faire connaître les occasions d'emploi c. Faire connaître les occasions d'affaires d. Faire connaître les services et les activités en français e. Offrir des incitatifs fiscaux (logement, études, etc.) f. Offrir des stages rémunérés en région g. Autres (veuillez préciser) 16. Les organismes communautaires ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 17. Si oui, qu'est-ce que les organismes communautaires devraient faire? a. Faire la promotion de la région b. Offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils	a. Faire la promotion de la région b. Faire connaître les occasions d'emploi c. Faire connaître les occasions d'affaires d. Faire connaître les services et les activités en français e. Offrir des incitatifs fiscaux (logement, études, etc.) f. Offrir des stages rémunérés en région g. Autres (veuillez préciser) 16. Les organismes communautaires ont-ils un rôle à jouer pour favoriser le retour des jeunes dans leur milieu d'origine? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 17. Si oui, qu'est-ce que les organismes communautaires devraient faire? a. Faire la promotion de la région b. Offrir des sièges pour les jeunes au sein des conseils

Répondants âgés de 14 - 17 ans	Répondants âgés de 18 - 25 ans	Répondants âgés de 26 - 35 ans
	d'administration des organismes communautaires c. Encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes d. Faire connaître les services et les activités en français e. Offrir des stages rémunérés en région f. Autres (veuillez préciser) 18. Connaissez-vous des initiatives ou des programmes qui sont offerts par eux (gouvernements ou organismes communautaires)? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 19. Si oui, veuillez préciser 20. Autres commentaires 21. Satisfait de vos réponses? a. Oui b. Non (dans ce cas, veuillez retourner aux questions précédentes)	d'administration des organismes communautaires c. Encourager les jeunes à créer des associations qui répondent à leurs besoins et attentes d. Faire connaître les services et les activités en français e. Offrir des stages rémunérés en région f. Autres (veuillez préciser) 18. Connaissez-vous des initiatives ou des programmes qui sont offerts par eux (gouvernements ou organismes communautaires)? a. Oui b. Non c. Je ne sais pas 19. Si oui, veuillez préciser 20. Autres commentaires 21. Satisfait de vos réponses? a. Oui b. Non (dans ce cas, veuillez retourner aux questions précédentes)

Annexe 4 - Sondage : profil des répondants 14-17 ans

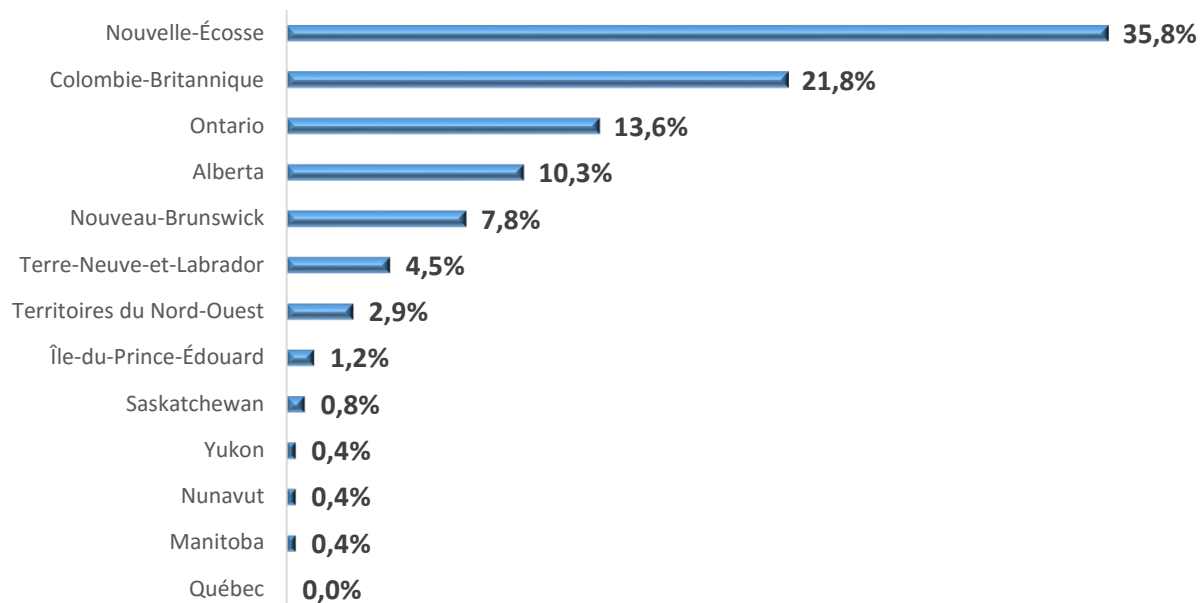
Le sondage s'adressait aux jeunes du milieu francophone minoritaire. En conséquence, nous avons uniquement compilé, dans les tableaux et les graphiques retrouvés à l'Annexe 4, les réponses obtenues des jeunes de 14-17 ans domiciliés dans les communautés minoritaires. Par contre, pour les tranches d'âge de 18-25 ans et de 26-35 ans traitées aux Annexes 5 et 6 respectivement, les réponses provenant de jeunes demeurant au Québec ont été prises en considération.

Question : Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous?

Tableau 4 - Provinces et territoires (excluant le Québec) (14-17 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Alberta	10.3%	25
Colombie-Britannique	21.8%	53
Île-du-Prince-Édouard	1.2%	3
Manitoba	0.4%	1
Nouveau-Brunswick	7.8%	19
Nouvelle-Écosse	35.8%	87
Nunavut	0.4%	1
Ontario	13.6%	33
Québec	0.0%	0%
Saskatchewan	0.8%	2
Terre-Neuve-et-Labrador	4.5%	11
Territoires du Nord-Ouest	2.9%	7
Yukon	0.4%	3
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0

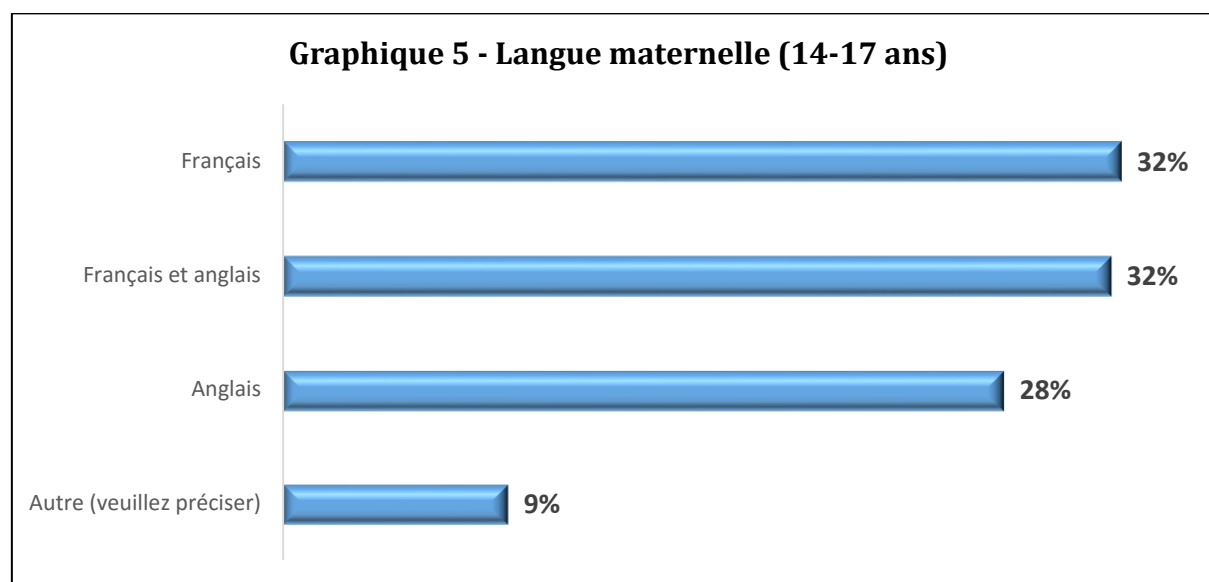
**Graphique 4 - Provinces et territoires (excluant le Québec)
(14-17 ans)**



Question : Quelle est votre langue maternelle?

Tableau 5 - Langue maternelle (14-17 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Français	32%	78
Français et anglais	32%	77
Anglais	28%	67
Autre (veuillez préciser)	9%	21
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0



Autre (veuillez préciser) :

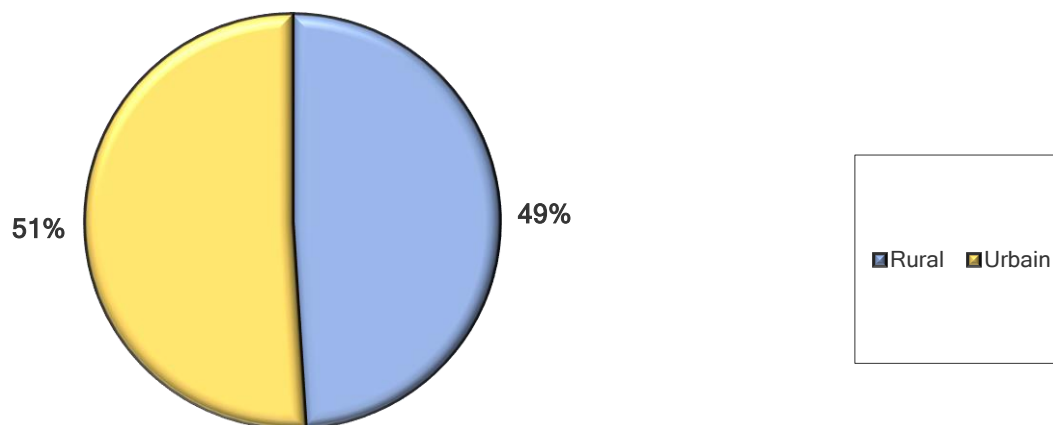
- Arabe
- Russe
- Swahili
- Roumain
- Japonais
- Espagnol
- Tagalog
- Arabe
- Dari
- Espagnol
- Créole
- Espagnol
- Espagnol
- Espagnol
- Espagnol
- Espagnol
- Swahili
- Espagnol
- Français et espagnol
- Kiswahili
- Espagnol
- Espagnol
- Fon
- Créole
- Italien

Question : Habitez-vous en milieu rural ou en milieu urbain?

Tableau 6 - Milieu rural ou milieu urbain (14-17 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Urbain	51%	124
Rural (selon Statistique Canada, une région qualifiée de rurale compte moins de 10 000 habitants)	49%	119
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0

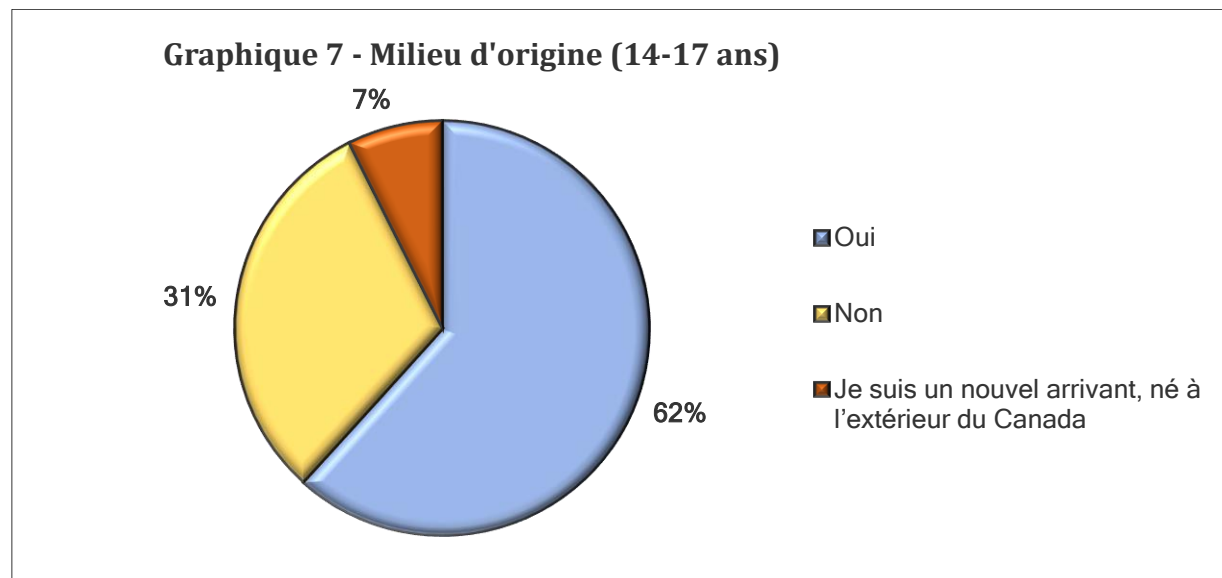
Graphique 6 - Milieu rural ou milieu urbain (14-17 ans)



Question : Demeurez-vous dans votre milieu d'origine?

Tableau 7 - Milieu d'origine (14-17 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	62%	150
Non	31%	75
Je suis un nouvel arrivant, né à l'extérieur du Canada	7%	18
De quel pays?		28
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		243
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		0



De quel pays?

- France
- Algérie
- États-Unis
- République démocratique du Congo
- États-Unis
- France
- Niger
- Congo
- Colombie
- France
- El Savador
- Colombie
- Colombie
- République démocratique du Congo
- République démocratique du Congo
- France
- Mexique
- République démocratique du Congo
- Togo
- Île Maurice
- République démocratique du Congo
- Chine

- Brunei
- Suisse
- Je suis née à Singapour, mais j'ai grandi au Canada
- Égypte
- Australie
- Suisse

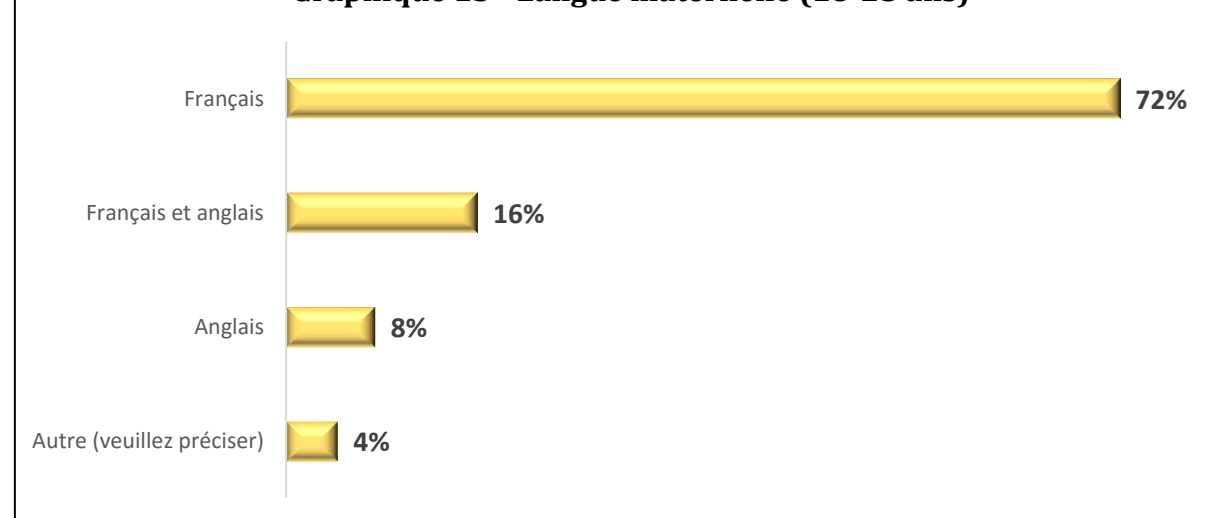
Annexe 5 - Sondage : profil des répondants 18-25 ans

Question : Quelle est votre langue maternelle?

Tableau 13 - Langue maternelle (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Français	72%	197
Français et anglais	16%	45
Anglais	8%	21
Autre (veuillez préciser)	4%	12
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		275
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		662

Graphique 13 - Langue maternelle (18-25 ans)



Autre (veuillez préciser) :

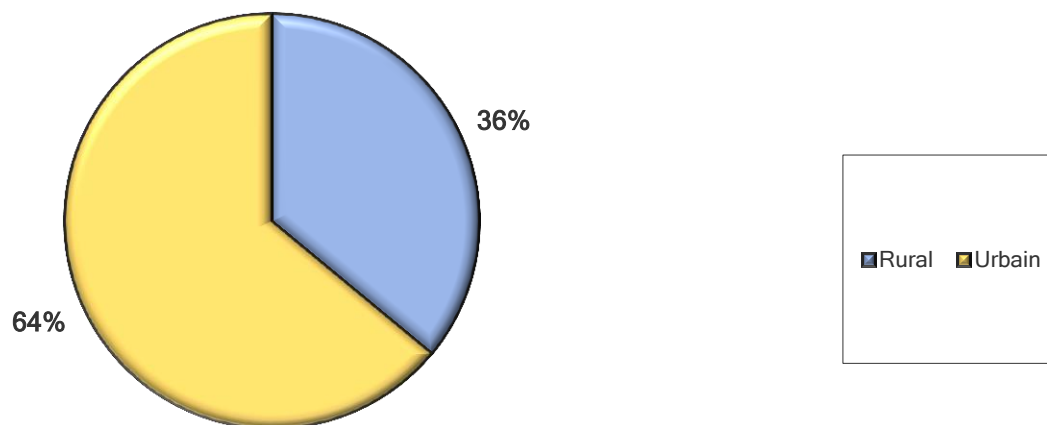
- Anglais et Tagalog
- Allemand
- Lingala
- Créole
- Anglais parlé; français à l'écrit
- Espagnol
- Espagnol
- Arabe
- Mina
- Somali
- Arabe
- Créole mauricien

Question : Habitez-vous en milieu rural ou en milieu urbain?

Tableau 14 - Milieu rural ou milieu urbain (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Urbain	64%	176
Rural (selon Statistique Canada, une région qualifiée de rurale compte moins de 10 000 habitants)	36%	99
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		275
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		662

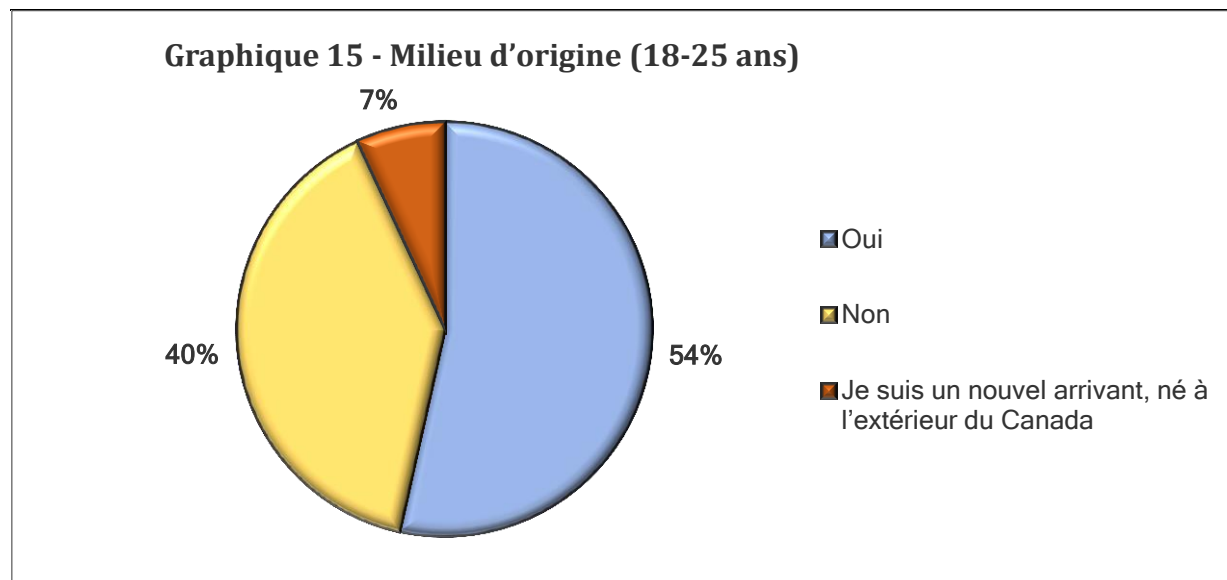
Graphique 14 - Milieu rural ou milieu urbain (18-25 ans)



Question : Demeurez-vous dans votre milieu d'origine?

Tableau 15 - Milieu d'origine (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	54%	147
Non	40%	109
Je suis un nouvel arrivant, né à l'extérieur du Canada	7%	19
De quel pays?		21
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		275
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		662



De quel pays?

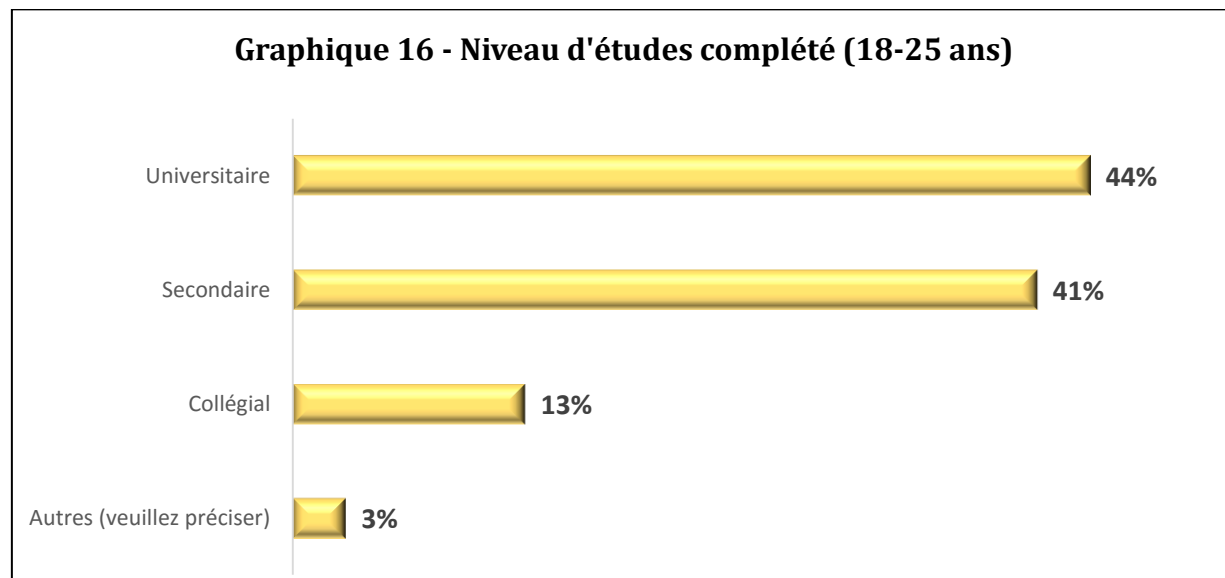
- Chili
- Les Philippines
- Île Maurice
- France
- Iraq
- Allemand
- République démocratique du Congo
- République démocratique du Congo
- Mexique
- Colombie
- Haïti
- Togo
- France
- Haïti
- Gabon
- Madagascar
- France
- Guinée

Question : Quel niveau d'études avez-vous complété?

Tableau 16 - Niveau d'études complété (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Secondaire	41%	112
Collégial	13%	35
Universitaire	44%	120
Autres (veuillez préciser)	3%	8
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		275
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		662

Graphique 16 - Niveau d'études complété (18-25 ans)

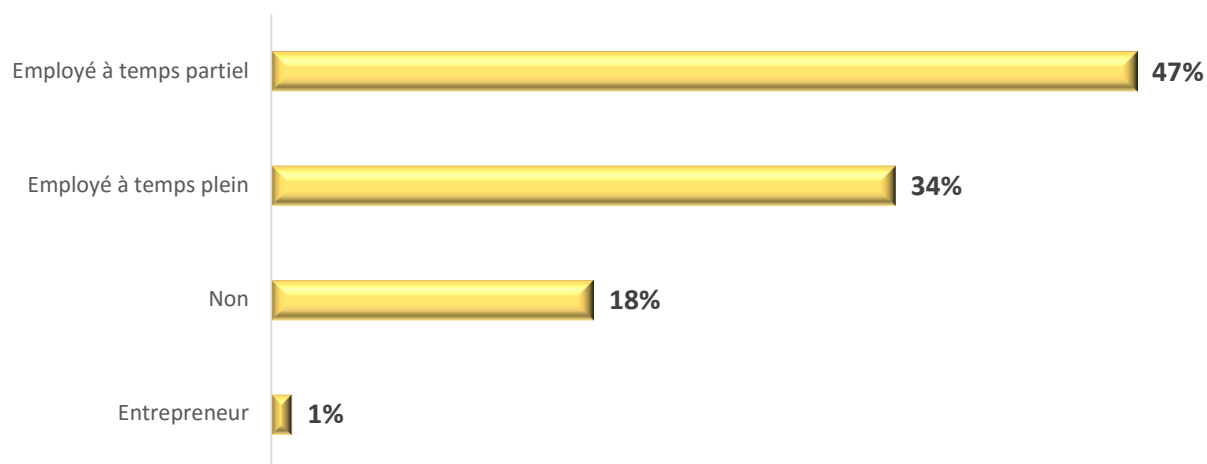


Question : Êtes-vous sur le marché du travail?

Tableau 17 - Marché du travail (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Employé à temps partiel	47%	129
Employé à temps plein	34%	93
Non	18%	48
Entrepreneur	1%	3
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		273
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		664

Graphique 17 - Marché du travail (18-25 ans)

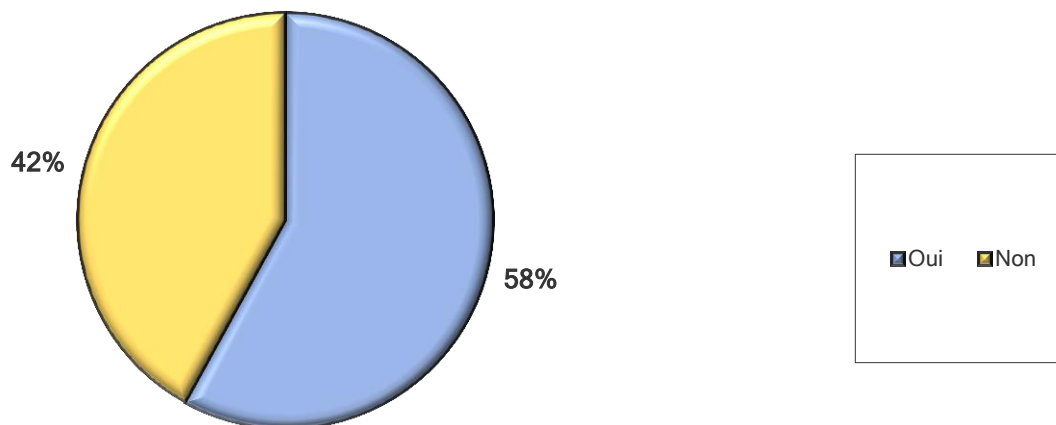


Question : Si oui, travaillez-vous dans votre milieu d'origine?

Tableau 18 - Marché du travail et milieu d'origine (18-25 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	58%	130
Non	42%	94
Commentaires (s'il y a lieu)		16
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		224
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		713

Graphique 18 - Marché du travail et milieu d'origine (18-25 ans)



Annexe 6 - Sondage : profil des répondants 26-35 ans

Question : Quelle est votre langue maternelle?

Tableau 28 - Langue maternelle (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Français	86%	264
Français et anglais	7%	22
Autre (veuillez préciser)	4%	13
Anglais	2%	7
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		306
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		631

Graphique 28 - Langue maternelle (26-35 ans)



Autre (veuillez préciser) :

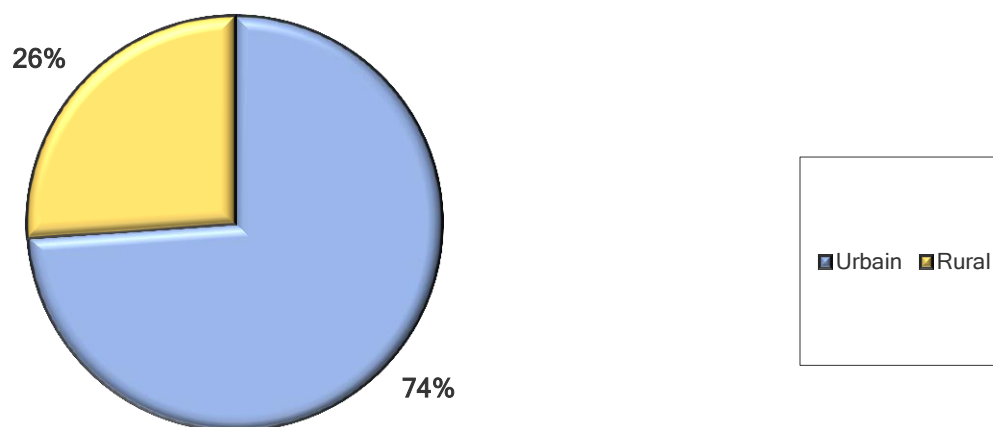
- Russe
- Russe
- Arabe
- Portugais
- Farsi
- Espagnol
- Créole
- Arabe
- Arabe
- Kirundi

Question : Habitez-vous en milieu rural ou en milieu urbain?

Tableau 29 - Milieu rural ou milieu urbain (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Urbain	74%	226
Rural (selon Statistique Canada, une région qualifiée de rurale compte moins de 10 000 habitants)	26%	80
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		306
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		631

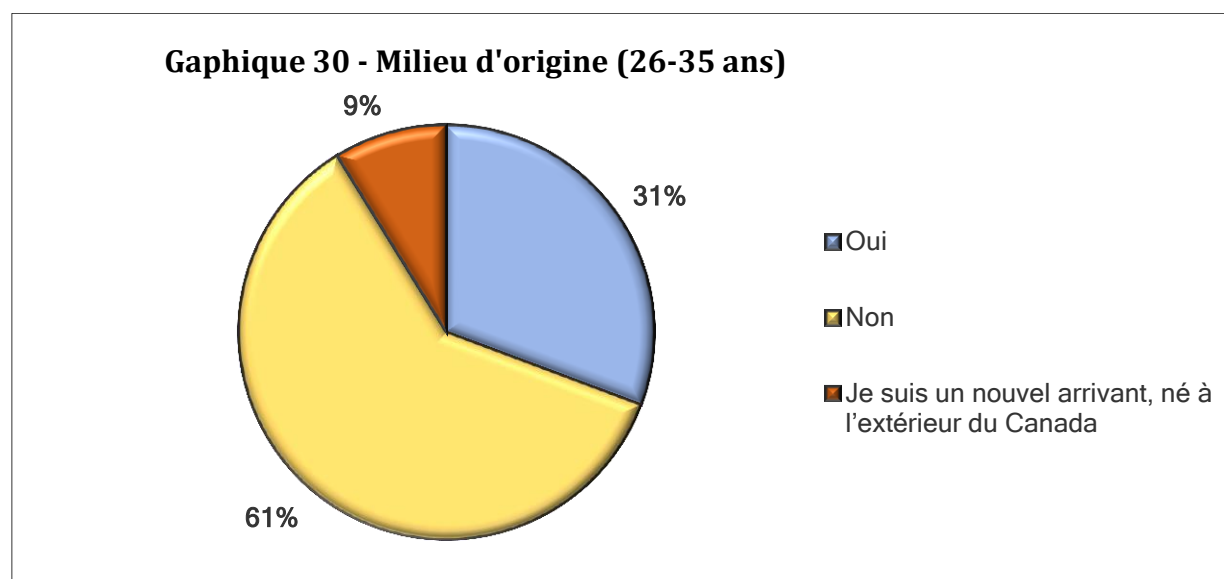
Graphique 29 - Milieu rural ou milieu urbain (26-35 ans)



Question : Demeurez-vous dans votre milieu d'origine?

Tableau 30 - Milieu d'origine (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	31%	94
Non	61%	185
Je suis un nouvel arrivant, né à l'extérieur du Canada	9%	27
De quel pays?		33
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		306
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		631



De quel pays?

- | | |
|------------|-----------------|
| • Burundi | • Côte d'Ivoire |
| • Guinée | • Canada |
| • Belgique | • Mexique |
| • Vietnam | • Haïti |
| • Russie | • Maroc |
| • France | • France |
| • France | • France |
| • France | • France |
| • Togo | • France |
| • Canada | • Liban |
| • France | • France |

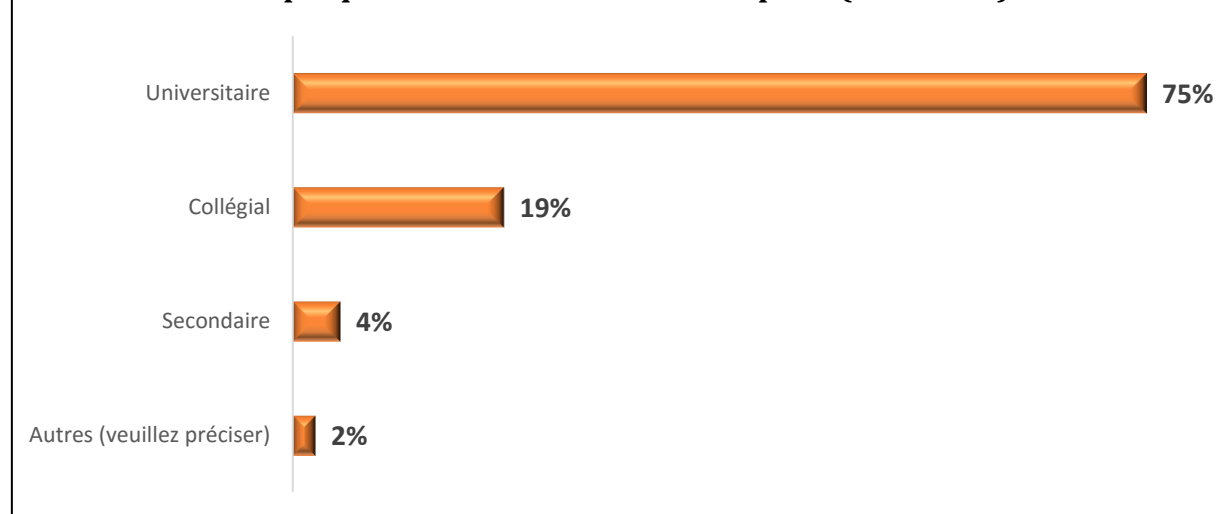
- Belgique
- Tunisie
- Burundi
- France
- La Réunion
- France

Question : Quel niveau d'études avez-vous complété?

Tableau 31 - Niveau d'études complété (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Secondaire	4%	13
Collégial	19%	57
Universitaire	75%	230
Autres (veuillez préciser)	2%	6
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		306
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		631

Graphique 31 - Niveau d'études complété (26-35 ans)

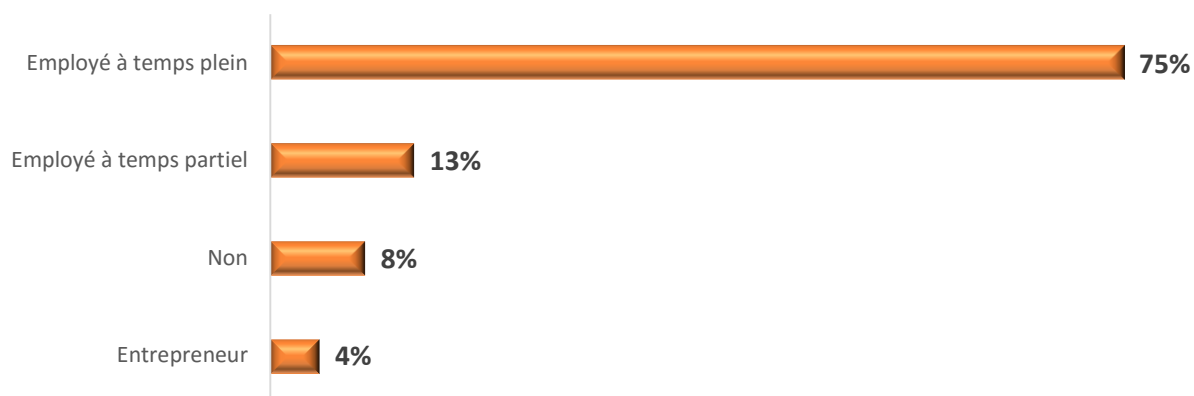


Question : Êtes-vous sur le marché du travail?

Tableau 32 - Marché du travail (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Employé à temps plein	75%	226
Employé à temps partiel	13%	38
Non	8%	25
Entrepreneur	4%	13
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		302
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		635

Graphique 32 - Marché du travail (26-35 ans)



Question : Si oui, travaillez-vous dans votre milieu d'origine?

Tableau 33 - Marché du travail et milieu d'origine (26-35 ans)

Options de réponses	Pourcentage	Nombre de réponses
Oui	35%	96
Non	65%	180
Commentaires (s'il y a lieu)		14
<i>nombre de personnes ayant répondu à la question</i>		276
<i>nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question</i>		661

Graphique 33 - Marché du travail et milieu d'origine (26-35 ans)

